

De l'utilité de la médiation dans les circuits de cinéma itinérant

Mémoire préparé sous la direction
d'Isabelle Marinone, directrice de recherche
et Sylvie Da Rocha, tutrice professionnelle

Présenté et soutenu par
Solenne Berger

Promotion 2021
(formation du 01/12/2020 au 24/03/2022)

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement ma directrice de mémoire Mme Isabelle Marinonne, pour son suivi et ses précieux conseils.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ma directrice, Monique Augereau, pour sa confiance, son soutien et son écoute ainsi qu'à tous mes collègues et aux bénévoles de Ciné Off qui m'ont épaulée dans ma réflexion et à Françoise Breillout, pour sa relecture attentive.

Je remercie toutes les personnes que j'ai rencontrées virtuellement dans le cadre de cette recherche, en particulier : Anaëlle Fouquet, Aurélia Di Donato, Julia Vincent, Hélène Gentilhomme, Jessica Pérrisoud, Diane Dègle, Xavier Trambouze, Rafael Maestro, Pierre-Jean Bouillercé, Rodolphe Fleury, Marvin Jacobs, Simon Janot.

Je remercie tout particulièrement Anne Lidove et Gilles Ménis de l'ANCI pour avoir répondu à mes différentes sollicitations en début de recherche.

Je remercie chaleureusement mes parents, ma famille et mes amis pour leurs encouragements tout au long de cette année particulière.

Un merci à Anne Lebel, Frédérique Duperret et Luc Engelibert pour m'avoir acceptée au sein de cette formation.

Pour finir, un merci tout particulier à tous mes camarades de promo, Alix, Benoit, Catherine, Catherine, Cécile, Célia, Daniel, Etienne, Hélène, Laurent, Pascal, Sarah, Stephen, Réjane et Valentin pour leur bonne humeur, pour nos échanges qui ont fait de cette année 2021, une année vraiment à part.

AVANT-PROPOS

Mon attachement aux territoires ruraux remonte à l'enfance. Ayant grandi à la campagne, à quelques dizaines de kilomètres de Tours, je me rendais en famille au cinéma pendant les vacances scolaires pour y voir les derniers Walt Disney ou les grosses productions du moment. *Le Roi Lion*, *Titanic* et *Billy Elliot* sont mes premiers souvenirs de cinéma sur grand écran.

C'est à l'âge de 17 ans que le cinéma est devenu une passion à part entière. Je découvrais grâce au câble, le cinéma des années 70 et me rendais pour la première fois aux Cinémas Studio, sans le lycée, et ainsi je commençai à voir des films des quatre coins du monde.

Avec du recul, je crois que j'aurais bien aimé une salle de cinéma à côté de chez moi car au niveau accessibilité, je devais faire une heure de bus pour m'y rendre. Le permis à 18 ans a donc été un précieux sésame pour y aller plus facilement. Le fait de travailler pour un circuit de cinéma itinérant aujourd'hui et d'amener le cinéma aux spectateurs n'est donc pas si anodin que ça.

C'est à l'âge de 20 ans, divaguant dans une faculté d'histoire sans but et objectif que l'idée de faire de ma passion un métier a germé.

Je suis « montée à Paris », pour entamer une licence en études cinématographiques. Des professeurs passionnants m'ont transmis leur amour du cinéma. J'ai découvert, grâce à eux, une multitude de textes, de cinéastes, notamment Andreï Tarkovski, son journal et le cinéma militant. Si l'aspect technique, le montage et la réalisation m'ont attirée, ce n'est pas ce qui me plaisait le plus. Je n'avais encore jamais fait de stage pour me conforter dans l'idée d'un métier particulier mais la lecture du livre *l'Hypothèse Cinéma* d'Alain Bergala a bousculé mon regard et ma vision des choses. Ce fut une révélation. Je finissais ma licence, en sachant une chose : je voulais travailler dans la transmission des images - programmer et accompagner des films.

Ensuite, j'ai conclu mon cycle d'études par un master spécialisé dans l'éducation aux images à Lyon et effectué un stage de fin d'études au pôle éducation de Ciclic (l'agence de cinéma de la Région Centre-Val de Loire). J'ai acquis au cours de ces expériences, une méthodologie de travail, des connaissances et une appétence pour le cinéma jeune public. J'ai rencontré des professionnels, comme Adrien Heudier, qui m'ont fait confiance pour

mettre en place des projets. J'ai pu participer, par exemple, aux prémisses de *Maternelle au cinéma* en Indre-et-Loire.

Mais cette seule expérience était maigre pour débiter ma vie professionnelle. J'ai donc décidé d'effectuer un volontariat en service civique au sein d'un circuit de cinéma itinérant : le circuit Balad'Images situé dans le Maine-et-Loire.

J'ai découvert un monde passionnant, côtoyé des bénévoles formidables qui se dévouaient pour faire vivre le cinéma dans leur commune. Cette année-là, j'ai appris la projection numérique, expérimenté des ateliers auprès du jeune public. Ce fut un extraordinaire terrain de jeu pour enrichir des acquis et me faire une véritable expérience.

Quelques mois plus tard, Grégory Tudella, chargé de mission au GRAC à l'époque et mon enseignant à Lyon, nous envoie une offre d'emploi émanant de Ciné Off. Cette offre retient mon attention pour plusieurs raisons. Il s'agit d'un poste d'animatrice/projectionniste dans un réseau de cinéma itinérant et la structure est basée à Tours. Retour aux sources donc puisque ma candidature est acceptée. Je saisis cette opportunité pour commencer ma carrière professionnelle à Ciné Off.

Est-ce que je le regrette ? Pas du tout. Depuis plus de sept ans, c'est une expérience qui m'a fait grandir à bien des égards. J'ai l'immense chance de faire partie de cette équipe, complémentaire, bienveillante et poly-compétente. Nos échanges permettent de développer le projet associatif et l'attachement à la structure nous amène à faire évoluer nos idées.

La confiance, les valeurs et compétences acquises et transmises au cours de ces sept dernières années sont révélatrices de l'état d'esprit du réseau. J'ai ainsi pu échanger sur des pratiques, représenter la région Centre-Val de Loire au sein du groupe AFCAE Jeune Public et, grâce aux multitudes rencontres, discussions, j'ai pu évoluer dans mon approche des choses et gagner en assurance.

En 2022, cela fera huit ans que cette aventure a commencé. Elle est loin d'être terminée. Suite à cette formation, la directrice de Ciné Off partant à la retraite, il m'a été proposé de reprendre son poste. Grâce à son soutien, ses conseils, à sa bienveillance et à celle du Bureau de l'association, grâce à ma formation et à la recherche que j'ai effectuée, j'ai moins peur des nouvelles responsabilités qui m'attendent. Si le défi est grand, l'opportunité est belle.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	2
AVANT-PROPOS.....	3
INTRODUCTION.....	7
Première partie – La médiation cinéma dans les circuits de cinéma itinérant : d’une volonté territoriale et associative à des freins politiques et pragmatiques :.....	9
A. Définition de la médiation cinéma :.....	9
1. Historique des postes :.....	9
2. La volonté politique et la disparité territoriale des réseaux :.....	12
3. La mutualisation des postes.....	16
4. La formation des médiateurs :.....	19
B. Les atouts de la médiation cinéma dans les circuits de cinéma itinérant :.....	21
1. L’accompagnement du regard :.....	21
2. D’une salle de proximité à la notion de réseau :.....	23
C. Des freins aux solutions pour contourner ces freins :.....	24
1. Les disparités entre les circuits de cinéma itinérant :.....	24
2. Les difficultés de terrain :.....	26
3. La montée en compétences des salariés :.....	30
Deuxième partie : Les outils de médiation à travers les réseaux de salles fixes et circuits itinérants – panel des pratiques :.....	32
A. Programmation et communication : la co-participation :.....	32
1. La programmation :.....	32
2. La communication :.....	36
B. La mise en place d’animations : une co-construction :.....	39
1. Les animations jeune-public : en temps et hors temps scolaire :.....	39
2. Les animations tout-public :.....	46
3. Les animations dans le cadre de cinéma plein-air :.....	50
C. L’importance du réseau, des réseaux : la mutualisation :.....	52
1. La force des réseaux de salles de proximité :.....	52
2. Échanger, se rencontrer.....	53

3. Les outils numériques :.....	56
Troisième partie : Diagnostic et mise en place d’outils de médiation à l’échelle d’un territoire et d’une structure : Ciné Off.....	60
A. Une politique d’animation, de programmation, de communication en perpétuel développement :.....	60
1. Forces et de faiblesses de la structure en matière de médiation :.....	60
2. Que peut-on attendre des bénévoles ?.....	64
3. Qu’est-ce que le réseau peut apporter aux bénévoles?.....	66
B. Les propositions pour répondre à ces besoins de médiation :.....	68
1. Un programme annuel :.....	68
2. La mise en place d’une boîte à outils numériques:.....	69
C. Les moyens pour répondre à ces besoins ?.....	70
1. Les recherches de financement :.....	70
2. Quels moyens humains pour mettre en place ces actions ?.....	72
CONCLUSION.....	75
.....	78
BIBLIOGRAPHIE.....	79
ANNEXES.....	81
Rodolphe Fleury - Médiateur à Réseau Génériques.....	82
Julia Vincent - Responsable formation et conseil à CONFER.....	93
Jessica Périsoud – Médiatrice, Xavier Trambouze - Directeur de Ciné Bus.....	98
Simon Janot – Médiateur à l’ARCI.....	108
Pierre-Jean Bouillerce - Directeur de Scéni Qua Non.....	118
Hélène Gentilhomme - Membre du bureau du circuit itinérant : Ecran Vagabond.....	128
Marvin Jacobs – Médiateur à Ciné Rural 60.....	133
Rafael Maestro - Directeur Ciné Passion - Président de CINA.....	145
Anaëlle Fouquet Martinet – Médiatrice à Ciné Ligue.....	160
Aurélia Di Donato - Membre de l’association Les Doigts dans la prise.....	171
CV.....	177

INTRODUCTION

« A l'image du tour de France puis d'Europe des salles de cinéma d'Agnès Salson et de Mickaël Arnal, il serait intéressant de recenser les expérimentations des circuits qui pour certains ont plus de 30 ans d'expérience d'animations en milieu rural »¹

Diane Dègle soulevait plusieurs hypothèses et questionnements à la fin de son mémoire.

Comment maintenir les cinémas de proximité en zones rurales ? Comment faire en sorte que les actions culturelles, éducatives que ces salles réalisent, soient connues de tous, soutenues politiquement, que ce service à la population soit vecteur d'émancipation.

Notre souhait : partir de ces questionnements-là pour en apporter de nouveaux.

Sur les 2 041 salles de cinéma actives en France, nous comptons 109 circuits de cinéma itinérant. Leur accessibilité, leur proximité, leur convivialité sont de réels atouts quand les spectateurs en parlent². Mais un constat s'impose. Les circuits de cinéma itinérant existent grâce à l'engagement de bénévoles et, pour les gros réseaux interrogés³, avec l'appui du travail de salariés. Par rapport à notre expérience, fédérer les bénévoles, faire venir les spectateurs, sur des films que nous pensons intéressants à programmer peut s'avérer compliqué. Certains pensent à priori que ce film n'est pas pour eux et d'autres sont amenés à cataloguer le cinéma art et essai comme un cinéma élitiste. Comment faire évoluer ce regard ?

La notion de réseau, si importante dans ces structures fait sens aujourd'hui, mais comment ces réseaux de salles si éparpillés peuvent-ils précisément s'engager à faire médiation auprès des publics ?

Quelques circuits itinérants ont un médiateur ou un chargé d'animation dans leur équipe. Nous en avons rencontré six au cours de notre recherche. Nous nous concentrerons sur les réseaux de salles itinérantes qui peuvent être amenés à gérer des salles fixes mais notre étude ne comprendra pas les cinémas de une à deux salles en zones rurales gérés par une seule structure.

1 DEGLE Diane, Les circuits itinérants en Occitanie, Fémis, 188 p.

2 ANCI, Le public des cinémas itinérants, septembre 2020

3 Ciné Passion, Ciné-Ligue, Ciné Rural 60, Réseau Générique, Scéni Qua Non, Ciné Bus, Ciné Off

Même si ces salles peuvent avoir recours à un médiateur, nous voulions nous concentrer sur les circuits de cinéma itinérant pour plusieurs raisons :

- Montrer la plus-value de la médiation dans les structures itinérantes
- Mettre en lumière les volontés associatives et l'inventivité des circuits pour former les spectateurs de demain
- Interroger les outils à mettre en place au sein de notre structure

Dès les premiers entretiens, d'autres questionnements sont apparus. La médiation n'est pas la même selon la taille des structures, selon la ligne éditoriale choisie, selon le nombre de salariés. Il nous a paru important d'interroger les outils mis en place pour créer du lien entre les bénévoles, les salariés et les spectateurs.

Notre travail s'appuie sur dix entretiens, des directeurs.trices, médiateurs.trices, bénévoles de réseaux de cinéma itinérant, des associations. Ils ont permis de nourrir notre pensée. Les livres, les rapports, articles ont été des portes d'entrées pour analyser les enjeux de la médiation dans les territoires ruraux.

Porter une réflexion sur les métiers de la médiation dans les circuits de cinéma itinérant nous semble donc pertinent. Quels moyens, quels besoins mettre en place pour entreprendre de la médiation ?

Cette problématique nous semble importante car elle nous amènera à parler de plusieurs choses. Dans un premier temps, elle nous permettra, d'interroger le mot médiation et d'évaluer son impact dans les circuits itinérants. Deuxièmement, elle nous mènera à établir un état des lieux de toutes les actions qui existent à travers la France. Un état des lieux qui rendra compte des grandes lignes directrices pour s'engager dans la médiation.

Enfin, nous interrogerons notre problématique au regard de la structure pour laquelle nous travaillons. Nous nous questionnerions sur la pertinence de mettre en place de nouveaux outils à Ciné Off, en sondant les besoins et les moyens.

Première partie – La médiation cinéma dans les circuits de cinéma itinérant : d’une volonté territoriale et associative à des freins politiques et pragmatiques :

A. Définition de la médiation cinéma :

1. Historique des postes :

Renouveler les publics, attirer leur attention, dans les cinémas indépendants, dans une société en perpétuelle évolution, telles sont des réflexions qui sont importantes à porter. Comment innover, comment accompagner au mieux les films en direction des spectateurs ? Les salles de cinéma et les instances qui les régissent, que ce soient le CNC, la FNCF ou l’AFCAE ont été moteurs dans ces questionnements.

Par des aides sélectives, le CNC soutient depuis longtemps les salles de cinéma, mais en 2016, il a souhaité être encore plus actif. Le CNC était conscient des changements de consommation des « jeunes » spectateurs et a voulu aider à l’attractivité des cinémas de proximité.

Rafael Maestro, vice-président de l’AFCAE⁴ à l’époque, a été convoqué avec François Aymé, le président de l’AFCAE et Jean-Pierre Villa, le PDG de Véo par Frédérique Bredin, présidente du CNC en 2016. Ils ont pu lui faire part des attentes de la profession, notamment des cinémas indépendants. Le CNC comprenait déjà que l’enjeu était de taille.

« La façon de consommer des images était déjà bien réelle, c’était il y a 5 ans mais elle s’était rendue compte que le CNC n’était pas forcément pro-actif là-dessus. Alors son sentiment c’était de quelle façon, vous êtes des professionnels, vous auriez besoin de quoi ? En quoi le CNC pourrait vous aider là-dessus. »⁵

Le point de départ de la création des postes de médiateur vient donc d’une volonté d’échange et d’écoute des personnes référentes de terrain. Connaitre le terrain, les métiers, les problématiques, émettre une expertise, c’est bien cela que Rafael Maestro, François

4 Association Française de Cinéma Art et Essai

5 Rafael Maestro, directeur Ciné Passion, président de CINA, entretien réalisé le 14 avril 2021

Aymé, Jean-Pierre Villa ont exposé à la présidente du CNC de l'époque et c'est à partir de cet échange que l'idée des postes de médiateurs a pris corps.

C'est lors de ce rendez-vous qu'ils ont pu mettre en lumière les richesses du métier d'exploitant mais aussi les développements qu'il serait importants de porter. D'ailleurs, il convient de rappeler que les postes de travail ont changé depuis l'apparition du numérique à la fin des années 2000 et vont évoluer avec la crise que nous sommes en train de vivre. En 2016, Rafael Maestro et François Aymé pointaient donc déjà le fait que les salles devaient se réinventer ou en tout cas réinterroger leur besoin et leur projet.

Lors de notre entretien, Rafael Maestro, a décrit le rendez-vous avec Frédérique Bredin :

« Nous avons commencé par lui décrypter en gros toutes les tâches qui étaient affectées à la salle de cinéma et dans ces tâches là, les tâches d'animation qui ont à voir, à la fois à la communication et à la fois avec la médiation »⁶

Par la suite, Rafael Maestro, nous a rappelé que « la polyvalence est la nature même de nos métiers ». Ce terme de polyvalence, s'il était représentatif de la filière n'était pas mis en lumière avant 2017 dans la convention collective. En effet, ce n'est qu'en 2017 que de nouveaux métiers apparaissent⁷, notamment les métiers d'animateur et de responsable d'animation.

Des postes existaient déjà mais, d'une part ils étaient hybrides, ils n'étaient pas valorisés en tant que tels et, d'autre part, ces emplois alliaient la projection, l'animation, la communication. C'était des postes multitâches, des postes qui ne permettaient pas forcément et qui ne permettent toujours pas de prendre le temps des choses. Depuis l'apparition du numérique, les métiers de l'exploitation ont été redéfinis mais cette redéfinition, en 2017, n'était pas connue précisément par les organismes de tutelle.

Aussi, la définition du poste d'animateur telle qu'elle apparaît dans l'avenant 60 de la convention collective a-t-elle permis de combler un manque et de dessiner, dans les contours, les futurs postes de médiateur.

6 Rafael Maestro, directeur Ciné Passion, président de CINA, entretien réalisé le 14 avril 2021

7 Avenant 60 – Convention Collective de l'Exploitation Cinématographique - 11 juillet 2017
https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/id/KALITEXT000036155687/?idConteneur=KALICONT000005635203

Voici les missions d'un poste d'animateur, telles qu'elles sont mentionnées dans l'avenant 60 :

- l'accueil du public ;
- l'animation et la présentation des événements organisés dans l'établissement au regard de sa ligne éditoriale. Ces tâches peuvent nécessiter un travail de préparation en amont incluant notamment le visionnement des films, la réalisation de supports, etc. ;
- la bonne coordination des événements et des interlocuteurs nécessaires à la réalisation de ceux-ci, intégrant une bonne connaissance des contraintes d'exploitation ;
- le développement et le suivi de partenariat de qualité au regard du public ciblé et du public à fidéliser ;
- la communication et le suivi administratif relevant de son champ d'intervention spécifique.
- S'assurer dans la limite de ses responsabilités des enjeux techniques et du respect des consignes de sécurité et rendre compte à son responsable de tous les incidents constatés.
- Etre vigilant quant à la sûreté des lieux.

La convention répondait donc à un besoin, celui de pouvoir correspondre à une réalité de terrain mais les salles de cinéma étaient et, sont toujours, amenées à rechercher des aides notamment financières pour se développer et ancrer leur assise sur un territoire.

Les postes de médiateur venaient donc précisément de cette envie de développement et aussi d'un manque de temps de la part des salariés, des bénévoles en place pour porter le projet des salles. Ils répondaient aussi à un désir de former des personnes pour mener des actions de médiation. Rafael Maestro l'a bien explicité auprès de Frédérique Bredin :

« ce qui nous manque Madame La Présidente, c'est du temps et des gens qui seraient déjà un petit peu formés à cela, des gens qui comprendraient, qui apprendraient à connaître encore mieux l'exploitation car ils travailleraient à l'intérieur mais que ces gens là, ils puissent vraiment avoir la majorité de leur temps sur le projet de l'action porté par la salle. »⁸

8 Rafael Maestro, directeur Ciné Passion, président de CINA, entretien réalisé le 14 avril 2021

Dans certaines régions, des questionnaires ont été envoyés aux salles pour savoir leurs besoins. Pour exemple, dans la région Bourgogne Franche Comté, les missions d'un médiateur, dans l'idéal, se portaient vers plusieurs champs d'action : le développement, la modernisation de la communication de la salle, l'animation de séances et débats en salles, le renforcement et/ou développement du volet Jeune Public.⁹

La mise en place des postes de médiateur entendait rassasier un désir de se projeter vers le futur et d'étoffer les équipes déjà en place. Il s'agissait bien d'interroger la salle de demain et, en particulier, le rôle des salles de proximité dans cet avenir. Il y avait l'envie mais des barrières ont pu et peuvent toujours exister. Il convient de se demander comment les pouvoirs publics ont répondu à ces demandes ?

2. La volonté politique et la disparité territoriale des réseaux :

La nécessité de prendre en compte les besoins de tous, a été entendue par le CNC qui a mis en place une aide financière et ceci en plusieurs temps.

Lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAE en mai 2016 et du Congrès des Exploitants à Deauville, Frédérique Bredin, dans son discours, a parlé de la salle de demain. Cette salle passe par un développement des actions. Actions qui nécessitent du temps, des gens formés et donc la création de nouveaux postes. Ces postes peuvent prendre place dans les conventions CNC/Etat/Région où tous les dispositifs mis en place se financent de la même manière : le CNC met un euro quand la région en met deux.

« Vous le faites déjà, pour certaines salles, avec vos propres animateurs. Je souhaite vous soutenir dans cette démarche. C'est pourquoi j'ai décidé une chose à la fois symbolique et importante./.../. Il s'agit de reconnaître le rôle fondamental que jouent les salles Art et Essai pour attirer le public dans les salles, les animer, faire découvrir aux spectateurs des oeuvres de tous les horizons et former les plus jeunes. Il s'agit de développer cette action en vous aidant concrètement à financer de nouveaux emplois d'animateur culturel grâce à des nouvelles aides qui pourront être prévues dans ces prochaines Conventions (2017-2019) que signera le CNC avec les treize nouvelles Régions. /.../ Puisque vous le savez, le principe de ces conventions est le « 2 € pour 1€ ». Quand la région met 2 euros sur une action prévue dans la convention, le CNC abonde systématiquement d'un euro supplémentaire »¹⁰

9 Médiateur dans les salles de cinéma : réelle opportunité pour les cinémas indépendants et leur réseau – Rafael Maestro – 2021 - 12p

10 http://www.art-et-essai.org/sites/default/files/discours_de_frederique_bredin_a_lag_de_lafcae_12052016.pdf

Il convient de rappeler ici, le principe des conventions triennales CNC, Etat avec les régions de France car c'est dans ce cadre là que le dispositif des médiateurs a pu s'inscrire.

Ces conventions servent de levier financier pour engager des actions diverses. Les interventions s'inscrivent dans plusieurs titres : ¹¹

→ Titre 1 : Soutien à la création et à la production

→ Titre 2 : Soutien à la diffusion culturelle, à l'éducation artistique et au développement des publics

→ Titre 3 : Soutien à l'exploitation cinématographique

→ Titre 4 : Action en faveur du patrimoine cinématographique

C'est dans le cadre du titre 3 que les postes de médiateur ont pu et peuvent voir le jour. Mais comment le CNC a-t-il aidé financièrement les régions à mettre en place ces postes ?

Dans la convention CNC – Etats – Région Ile de France, il est précisé :

« La Région et le CNC aident les salles de proximité à se développer en contribuant au financement d'emplois de médiateurs dans les salles. Ces emplois sont consacrés à l'animation dans les salles, à la recherche de public et à la communication. Ces médiateurs doivent œuvrer au développement culturel des territoires pour diversifier l'offre et toucher des publics plus larges et plus divers notamment les jeunes lycéens et apprentis. En raison de la spécificité du parc de salles du territoire régional, ces emplois peuvent être mutualisés entre plusieurs salles notamment par l'intermédiaire des associations et réseaux de salles de cinéma. » ¹²

Le CNC ne souhaitait donc plus être en décalage avec le terrain et voulait aider les territoires à développer la salle de cinéma de demain. Cette stratégie économique, la mise en place de cette aide sont intéressantes à mettre en avant puisqu'elles sont salutaires et importantes.

Mais si le CNC souhaitait se faire acteur de ces mutations en aidant financièrement les régions, pourquoi notons-nous une telle disparité territoriale ? Pourquoi certaines régions ont-elles décidé de mettre en place des postes en quantité importante et d'autres régions n'ont-elles créé aucun poste de médiateur ?

11 Convention CNC-Etats- Région 2017-2020

12 <https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/rapports/RAPCP2017-465RAP.pdf>

La disparité territoriale s'explique par une multitude de facteurs : un versant politique mais aussi le poids des associations de salles de cinéma sur un territoire. En effet, la force de frappe et le poids de ces associations pour obtenir des choses ne sont pas les mêmes d'une région à une autre.

Le versant politique :

A la suite du discours de Frédérique Bredin et au tour de France des régions pour la réécriture des conventions, trois régions ont décidé d'y répondre : Hauts de France, Auvergne Rhône Alpes et Nouvelle Aquitaine.

Mais pour certaines régions, l'aide à l'emploi a posé un problème pour deux raisons comme nous l'a expliqué Rafael Maestro.

« L'aide à l'emploi, cela leur posait un problème politique. Au bout de trois ans, il se passe quoi ? La région, non, nous n'avons pas envie de nous engager là-dessus. Tu vois, c'est le premier bloc du refus. Le deuxième bloc du refus « ah mais Madame La Présidente du CNC, Monsieur Le Président, c'est super ce que vous nous proposez, mais nous, nous avons déjà un dispositif incitatif, d'aide à l'emploi en matière de culture, vous l'avez en région Centre ». ¹³

En région Centre Val de Loire, il existe un dispositif d'aide à l'emploi : le *Cap Asso*. L'objectif de ce dispositif est de « permettre au secteur associatif de développer des services de qualité, des projets viables et pérennes porteurs d'emplois, en offrant à des personnes un emploi à contrat à durée indéterminée ». ¹⁴

Par ce biais, des postes de médiateurs ont pu voir le jour, au nombre de deux en 2021. Ces postes ne sont pas inscrits dans les conventions CNC/Etat/ Région.

D'autres régions peuvent décider encore aujourd'hui de ne pas prendre part, à ce dispositif, car elles considèrent que leur politique est déjà incitative ou que d'autres leviers peuvent être enclenchés de la part des salles.

¹³ Rafael Maestro, directeur Ciné Passion, président de CINA, entretien réalisé le 14 avril 2021

¹⁴ <https://www.centre-valde Loire.fr/le-guide-des-aides-de-la-region-centre-val-de-loire/capasso-centre>

Les réseaux de salles de cinéma :

S'il existe 29 associations territoriales de cinéma en France, elles n'ont pas toutes le même impact, les mêmes relations avec les élus. Cette disparité de structure est un argument de taille pour comprendre la mise en place des postes de médiateurs.

Pour certaines structures régionales, il a pu y avoir une carence liée à des dialogues compliqués entre les acteurs de territoire et la région. Rafael Maestro parle de sentiment d'impuissance pour certains réseaux :

« un sentiment de grande frustration pour plein de réseaux qui sont hyper actifs avec des gens qui sont hyper pertinents mais qui n'arrivent pas à décoller. Ils n'arrivent pas à décoller parce que, la région ne les calcule pas, parce que les services administratifs vont les mettre à vingt mètres car ils n'ont pas la relation à l'écu, parce que la DRAC ne fait pas le travail, enfin ils ne sont pas reconnus à leur juste valeur. »¹⁵

Il y a donc en tant que structure associative, un rôle de lobby à avoir, ne rien lâcher pour obtenir quelque chose. Rafael Maestro parle de relation à l'écu et cette relation nous semble importante. Elle n'est pas évidente mais nécessaire pour mener à bien des projets de territoire puisque l'image des structures est primordiale pour exister aux yeux des financeurs et donc de la région.

Toutefois, Rafael Maestro nous a expliqué que ce lobbying doit toujours être sourcé, pour montrer aux régions la nécessité des postes de médiateur dans l'aménagement du territoire. Il a mentionné l'efficacité des élus de terrain, la pertinence d'avoir un dialogue constant avec eux. L'idée des réseaux est de porter un message commun. Le poids du discours aura d'autant plus d'impact que la personne qui les portera, ne parlera pas en son nom propre mais au nom d'un collectif. Comme l'a mentionné Rafael Maestro, cette plus grande entité participera à un dynamisme et ne sera pas uniquement vertueuse pour la culture mais participera aussi au rayonnement d'autres secteurs : éducation nationale, la formation professionnelle et l'économie du territoire.

« A un moment donné, c'est quand même assez facile quand tu es à la tête d'un réseau professionnel de salles de cinéma, de leur parler d'aménagement du territoire, si tu veux. Parce que nous sommes partout. Nous pouvons avoir affaire, à l'éducation nationale, avec la formation professionnelle parce que nous représentons quand même une somme /.../ Nous sommes est multi-canaux. »¹⁶

15 Rafael Maestro, directeur de Ciné Passion, président CINA entretien réalisé le 14 avril 2021

16 Rafael Maestro, Op. Cit

Il a fallu et il faut donc trouver des arguments, pas seulement culturels, pour montrer la richesse des réseaux de salles de cinéma et le bien fondé de la mise en place d'un poste de médiateur.

Une fois que la région a accepté, la deuxième étape a consisté à construire les postes, identifier les besoins des structures. A partir de ces envies, combien de temps de travail nécessaire ? Pour les cinémas plus petits en taille et les régions où peu de postes ont été répartis sur le territoire, ne serait-il pas possible de mutualiser les postes et satisfaire ainsi les demandes de chacun ?

3. La mutualisation des postes

Comme nous le mentionnons précédemment, les trois régions françaises les plus actives dans la création des postes de médiateurs ont été dès 2017 : Auvergne Rhône Alpes, Les Hauts de France et la Nouvelle Aquitaine. Ces régions étaient nouvelles administrativement parlant. Les enjeux n'étaient pas les mêmes d'un bout à l'autre de ces territoires.

Comme sur l'ensemble du pays, la typologie de salles varie sur ces territoires, ainsi les postes de médiateur devaient et doivent permettre de répondre à une demande et ne pas profiter toujours aux mêmes acteurs. Comment soutenir les cinémas en zones rurales qui n'avaient pas la possibilité d'avoir des salariés sur leur fond propre ou qui n'avaient pas besoin d'un temps plein pour répondre à leurs manques ?

Pour exemple, la région Nouvelle Aquitaine a ouvert vingt postes de médiateurs. Rafael Maestro se souvient avoir reçu une trentaine de demande au sein de l'association CINA (Cinéma Indépendants de Nouvelle-Aquitaine).

« Je leur dis, « écoutez, travaillez votre projet, vous c'est un projet d'équipe, c'est pas pour pérenniser une personne que vous avez en votre sein, c'est vraiment pour faire de la création d'emploi/.../ Donc, identifiez d'abord les besoins dont vous avez réellement besoin justement. Est-ce que vous avez besoin d'un temps plein, d'un mi-temps, d'un tier-temps, d'un quart-temps ? En fonction de ce volume, pour quelles activités en lien ? Quel lien avec les autres personnes de votre équipe ? /.../ Au final, nous nous sommes rendus compte, qu'il y avait quand même des demandes portées par des salles, qui pouvaient être

mutualisées. Là, où nous avons eu une grande chance en Nouvelle Aquitaine, c'est que nous avons eu une super association qui s'appelle l' AGECE qui est spécialisée dans le portage salarial en matière culturelle. »¹⁷

Il est important de noter ce temps de réflexion car il fut nécessaire pour identifier les carences et les pistes d'amélioration que la structure souhaitait.

Les structures n'étaient pas toutes en mesure de porter un emploi à temps plein pour de multiples raisons : trop petites pour avoir un temps plein, un budget moindre par rapport aux envies. Pour pérenniser les postes et permettre aux salariés d'avoir des emplois stables, la mutualisation et la coopération entre différentes structures semblent donc être une alternative intéressante à mettre en avant.

Il est rare mais pas impossible qu'un cinéma puisse porter à lui seul un poste de médiateur. Nous verrons plus tard que pour les circuits de cinéma itinérant, les rapports s'inversent.

Qu'est-ce qu'un groupement d'employeurs ? Sur le site du Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, nous trouvons la définition suivante : « Le groupement d'employeurs (GE) repose sur l'initiative d'acteurs économiques pour répondre à leurs besoins de compétences. L'emploi est créé par le regroupement d'entreprises solidaires, adhérentes, qui mobilisent la main d'œuvre via la mise à disposition des salariés du GE qui partagent leur temps de travail entre ces structures. »¹⁸

Cette définition correspondait donc aux attentes des structures. Des cinémas qui n'étaient pas en capacité d'embaucher un temps plein sur leur fond propre et pouvaient mutualiser leur force pour créer un poste.

En région Nouvelle Aquitaine, CINA s'est tourné vers le groupement d'employeurs AGECE&CO. Mais comment fonctionne-t-il ? Sur le site internet de l'agence, nous pouvons trouver le schéma qui relie les différents acteurs.

17 Rafael Maestro, vice-président AFCAE, président CINA entretien réalisé le 14 avril 2021

18 <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/tpe-pme/groupement-employeurs>



Le portage salarial est une alternative puisqu'il permet pour les cinémas de se concentrer sur les missions confiées à la personne mais pas ou peu sur les questions administratives.

Hors région Nouvelle Aquitaine, les médiateurs peuvent être employés par des réseaux de salles. C'est le cas en région Centre Val-de Loire, de l'ACC (Association des Cinémas du Centre) qui emploie et rémunère deux médiateurs. Ces deux médiateurs travaillent pour différents cinémas de la région. L'un pour trois cinémas présents dans le Cher (Bourges, Issoudun et Saint Florent sur Cher) et l'autre pour trois cinémas de l'Indre-et-Loire (Château-Renault, Richelieu et le réseau Ciné Off). Ciné Off n'est pas dans un groupement d'employeurs, son médiateur est salarié de l'ACC mais va travailler pour des salles de son réseau.

L'autonomie est un mot qui revient souvent pour qualifier ce partage. Dans une note rédigée par l'ACAP (Pôle régionale Image en Hauts de France), sept médiateurs sur huit en poste partagé déclarent être totalement autonomes dans la définition de leur planning de travail entre deux salles.²⁰

Quand le temps de travail est partagé, l'autonomie peut parfois se caractériser par un sentiment d'isolement dans la pratique puisque les médiateurs ne sont pas salariés des salles mais du groupement d'employeurs. Il faut donc veiller à leur intégration dans les équipes en place. Pour faciliter cette intégration et l'autonomie, la formation est donc nécessaire.

19 <https://agec-culture.com/a-propos/definition-ge/>

20 Les médiateurs en salle de cinéma en région Hauts-de-France, Note ACAP, p9

4. La formation des médiateurs :

Il n'y a pas de formation initiale pour devenir médiateur en salle de cinéma. En 2021, nous pouvons seulement noter deux masters qui peuvent préparer à ce métier. L'un se situe, à l'Université Lumière 2 (Master Mention Cinéma et audiovisuel, Parcours Métiers de l'exploitation de la médiation et de l'éducation à l'image). Les objectifs de la formation sont précisés : « Il est primordial pour une salle art et essai d'affirmer plus que jamais son identité : mettre en place de développer une stratégie d'animations, de recherche des publics et de médiation ». ²¹

L'autre master se situe à l'Université Paris Sorbonne et s'appelle : Didactique de l'image, création d'outils pédagogiques et art de la transmission. Ce master prépare les étudiants à avoir « des outils d'analyse et de méthodes de travail adaptés à l'utilisation de l'audiovisuel dans toutes les formes d'activités de médiation ». ²²

Si les formations universitaires commencent à réfléchir aux questions de médiation et aux métiers de demain dans les salles de cinéma, des formations continues fleurissent et permettent aux salariés en poste d'acquérir de nouvelles compétences.

Nous sommes allés à la rencontre de deux structures qui organisent des formations à destination des animateurs, médiateurs de cinéma : la structure CONFER et l'association *Les Doigts dans la prise*.

Julia Vincent est responsable pédagogique et conseil dans la structure CONFER.

« CONFER est une coopérative de formations et de conseils, qui est basée en Nouvelle Aquitaine. Nous, nous proposons des formations, des parcours de formation et des accompagnements également aux professionnels du secteur culturel. Nos formations, il y a différentes entrées /.../ Comment former aussi les professionnels de ce secteur à cette dimension là pour pérenniser les équipes pour permettre voilà, aux projets artistiques aussi de s'inscrire dans une certaine durabilité. » ²³

La formation est donc essentielle pour pérenniser des postes de médiateurs. Elle permet de réinterroger les pratiques, de confronter le réel, de faire évoluer les regards.

Les formations ont été d'ailleurs construites selon le besoin de terrain.

21 https://www.univ-lyon2.fr/medias/fichier/master-cinema-et-audiovisuel-metiers-de-l-exploitation-de-la-mediation-et-de-l-education_1617199401915-pdf

22 <http://www.univ-paris3.fr/master-cinema-et-audiovisuel-br-parcours-specialite-didactique-de-l-image-br-production-d-outils-pedagogiques-et-art-de-la-transmission-539544.kjsp>

23 Julia Vincent, CONFER, entretien réalisée le 20 juillet 2021

« CINA organise des rencontres pro pour les professionnels de la région et dans le cadre d'une rencontre pro c'était en septembre 2017, à Andernos, nous avons été invités pour présenter ce projet de parcours alors nous n'avions pas du tout les contenus encore mais c'était vraiment pour recueillir les besoins auprès des médiateurs, essayer de mieux cibler les compétences qu'ils pourraient leur manquer, être au plus près de cela. Donc, à partir de là, nous CONFER, nous avons fait un travail d'ingénierie de formation, ingénierie pédagogique. Nous avons affiné tout cela pour en sortir un parcours de cinq modules qui a vu le jour en 2019 donc cela a pris tout ce temps là de recueil de besoin et de conception. »²⁴

Il convient donc de dialoguer avec tous les acteurs du secteur pour parvenir à la meilleure offre de formation possible.

L'association *Les Doigts dans la prise*, créée en 2011 s'est constituée à l'époque sur un manque d'échange, de confrontation de savoirs. L'idée était vraiment de satisfaire une demande de plus en plus croissante et de permettre à des salariés en place depuis de nombreuses années dans leurs structures de pouvoir se former à la médiation.

« Il y avait un manque de discussion sur le métier d'animateur jeune public, que nous pouvons appeler médiateur aussi. C'est une réalité. C'est à dire, à ce moment là, nous avons constaté, qu'il y avait de plus en plus de postes, qui étaient sur ce type de tâches mais finalement sans qu'il y ait, de réflexions de discussions, de tronc commun, de partages d'expériences. En discutant, entre nous, nous nous sommes aperçus, que nous étions souvent confrontés aux mêmes problèmes et que nous tentions de les résoudre tout seul dans notre coin. »²⁵

C'est pour répondre à ces carences, que des formations de une à deux jours se sont mises en place. Depuis, s'y croisent, des personnes qui n'ont jamais fait de médiation et des personnes qui en font depuis quinze ou vingt ans. Les formations sont un mélange d'apports théoriques et d'ateliers pratiques.

« L'idée, c'est toujours que les participants soient en capacité de les reproduire donc pour qu'on les présente, il faut plusieurs choses. Il faut que cela ne demande pas beaucoup de financement, de budget. Il faut que cela ne demande pas des connaissances techniques exceptionnelles et cela ne demande pas non plus une main d'oeuvre pléthorique. Il faut vraiment que ce soit reproductif finalement. Parce que dans les animateurs jeune public, il y a des personnes qui font oeuvre de beaucoup d'imagination et qui peuvent créer des choses et il y a des personnes pour qui c'est plus simple de reproduire des choses qu'ils ont déjà vues».²⁶

Se mettre à hauteur de, répondre à un besoin de terrain, cela pourrait être le vecteur commun à l'utilité de la formation des médiateurs.

24 Julia Vincent, CONFER, entretien réalisée le 20 juillet 2021

25 Aurélie Di Donato, Association Les Doigts dans la prise, entretien réalisée le 16 juillet 2021

26 Aurélie Di Donato, Op Cit

Mais deux questions se posent alors par rapport à notre sujet de départ. Dans les circuits de cinéma itinérant composés en grande partie de bénévoles, comment financer ces actions de formation ? Comment former à la médiation les bénévoles ? Dans quelle mesure avoir un médiateur serait-il un atout dans un circuit de cinéma itinérant ?

B. Les atouts de la médiation cinéma dans les circuits de cinéma itinérant :

1. L'accompagnement du regard :

Avant de procéder à l'emploi d'une personne, il faut, comme nous l'avons mentionné précédemment, réfléchir au besoin et à l'utilité de cette personne. Qu'est-ce que la médiation cinéma peut procurer de positif à un circuit de cinéma itinérant ?

Un circuit de cinéma itinérant est par définition mobile. Les salles sont éparpillées au sein d'un ou plusieurs territoires. Les besoins ne sont alors pas les mêmes, qu'avec une salle fixe, toutefois, les objectifs se ressemblent.

Nous sommes amenés à nous poser les mêmes questions. Comment une oeuvre arrive-t-elle à un spectateur ? Quelle est la communication la plus adéquate à mettre en place ? Quels sont les moyens les plus pertinents pour se faire relai ? Pourquoi le fait de mettre en présence ne suffit pas, ne suffit plus ?

Jean-Claude Wallach dans *Essai sur les limites de la démocratisation culturelle* met l'accent sur l'importance de faire collectif pour accompagner au regard. Il mentionne « qu'il nous faut être collectivement capables de repérer de comprendre – ce qui fait culture – pour une population donnée dans un territoire donné et quelles sont les « ressources habitantes ». ²⁷ Le cinéma fait culture dans les territoires desservis par les circuits de cinéma itinérant mais comment les habitants peuvent s'inscrire dans cette démarche ?

27 *Essai sur les limites de la démocratisation culturelle* - Jean-Claude Wallach - Toulouse, édition de l'Attribut - 2012 - Collection, La culture en question - p82

L'accompagnement au regard permet de bousculer les phrases toutes faites. Plus loin dans son essai, Jean-Claude Wallach met en exergue cette sensation : « Ce n'est pas pour moi ». Mais un médiateur ne pourrait-il pas trouver les ressources nécessaires pour changer cette perception ? A la phrase, il faut « ouvrir la porte » ne pourrions-nous pas opposer que le rôle de médiateur est précisément celui d'un passeur ?

Dans les circuits de cinéma itinérant où les séances ne sont pas quotidiennes, ni même parfois hebdomadaires avoir un référent sur la médiation peut être une ressource importante. Il peut instaurer un lien de confiance. Rodolphe Fleury, médiateur au réseau Générique en Normandie, en a parlé « Les bénévoles programment un film pointu. Il y a une notion de confiance qui va s'installer entre les bénévoles et les spectateurs. Les réactions ça va être « On ne s'attendait à rien et ça fait du bien de voir quelque chose de différent ».²⁸

La présence physique est fondamentale dans la médiation. C'est essentiel de connaître le terrain, d'aller sur place. En effet, les discours sans actes derrière ne sont pas perçus comme un signe positif. Nous pouvons même dire que la transmission du cinéma s'inscrit dans une volonté de connaître parfaitement les acteurs de terrain. Car, la présence physique passe aussi par une notion de relai qui pourrait se traduire sur les territoires par des personnes ressources, permettant la création d'une passerelle des savoirs.

La reconquête des publics « passera par l'humain ». Rafael Maestro est convaincu de cela. Il y a un besoin de rencontres, de porter les projets avec des communications spécifiques. Il poursuit aussi sur « la notion de couleur dans les circuits de cinéma itinérant, nous ne pouvons pas baser notre truc sur l'architecture du lieu. Nous fixons tout sur l'oeuvre/.../ la deuxième chose sur laquelle nous fixons, c'est sur la médiation, notre capacité à assurer ».²⁹

La médiation se caractérise par des compétences propres à avoir ou à acquérir sur le terrain. Ce sont des postes hybrides, des tâches précises mais larges qui permettent dans un circuit de cinéma itinérant de corriger, plus encore, « l'impression de relégation qui est une impression très forte en milieu rural et en milieu périurbain ».³⁰

28 Rodolphe Fleury, médiateur cinéma, réseau Générique, entretien réalisé le 15 février 2021

29 Rafael Maestro, directeur Ciné Passion, président CINA entretien réalisé le 14 avril 2021

30 Rafael Maestro, Op Cit

Cette mise en place peut toutefois se heurter à différents freins que nous détaillerons plus loin.

Personne relai, lien de confiance, déconstruire et construire ensemble, tels sont des possibilités que la médiation apporte ou apporterait aux circuits de cinéma itinérant. La médiation permet ou permettrait aussi de mettre en valeur la notion de réseau.

2. D'une salle de proximité à la notion de réseau :

Les salles de cinéma de circuit itinérant sont singulières. Le matériel n'est pas sur place, les bénévoles sont dispersés sur le territoire et ne se connaissent pas. Les salles de ces circuits rappellent les fonctions d'un cinéma de proximité.³¹

La notion de proximité atteint son paroxysme pour les circuits : « Ce n'est pas seulement un lieu de diffusion cinématographique, c'est aussi un lieu de vie avec la présence et le rôle important des bénévoles, habitants du village, la proximité avec les projectionnistes et l'équipe du circuit, l'accueil personnalisé et les séances souvent accompagnées (films présentés par les bénévoles suivis d'une discussion autour d'un verre, séance avec intervenant connu localement, soirée débat sur un thématique d'intérêt local...) »³², peut-on lire dans ce rapport sur les publics des circuits de cinéma itinérant, en date d'octobre 2020.

Nous évoquons la relation de confiance, de relai, elle naît de cette proximité. Toutefois, les points d'un circuit itinérant sont isolés entre eux et le fait de penser en réseau, en circuit global, permet donc ne plus être reclus, de prendre appui sur des acteurs ressources.

Pourquoi est-ce important ? D'une part, pour « développer des choses en commun, c'est de ne pas faire son truc de son côté »³³. D'autre part, pour se démarquer des multiplex. Dans le rapport « *Le cinéma et la médiation culturelle* », sont édictés quelques principes fondamentaux pour la survie des cinémas de proximité. Nous pouvons y lire que cette survie passera par une mutualisation et une élaboration d'outils permettant l'échange

31 « Les cinémas de proximité doivent être des lieux ouverts au débat et à l'éducation. Ils assurent un véritable rôle sociétale d'ouverture à la culture » - *Le cinéma et la médiation culturelle*, Conseil économique, social et environnemental régional Rhône, 2015, p19

32 *Le Public des cinémas itinérants*, Gilles Ménis, septembre 2020

33 Simon Janot, médiateur ARCI, entretien réalisé le 19 février 2021

entre bénévoles, mais aussi par un travail avec le tissu associatif local, de développement des spécificités, différentes des multiplex.³⁴

Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice à Ciné Ligue, a insisté sur l'importance de faire réseau dans la démarche de médiation. Avec sa collègue Camille, elle passe du temps à rencontrer les partenaires, les communes que le circuit dessert. Elles rencontrent les partenaires, au moins une fois par an, lors de rencontres de territoire et ont aussi mis en place un espace adhérents sur leur site internet sous forme de boîte à outils. Nous le détaillerons dans notre deuxième partie.

Si la pertinence de la mise en place de la médiation n'est plus à démontrer, n'en demeure pas moins que des freins subsistent à sa mise en place, même si des solutions peuvent déjà voir le jour.

C. Des freins aux solutions pour contourner ces freins :

1. Les disparités entre les circuits de cinéma itinérant :

Pour noter ces disparités, nous prendrons appui sur deux enquêtes pilotées par l'ANCI (Association Nationale des Cinémas Itinérants) en partenariat avec le CNC. L'une date de 2014 et l'autre de 2020. Nous prendrons aussi comme ressource, le mémoire de Diane Dègle.³⁵

Si le statut associatif est un facteur commun à la majorité des circuits de cinéma itinérant³⁶, nous pouvons noter que ces derniers se différencient par leur taille et leur gestion. En effet, en 2014, l'enquête mentionnait que 25 % des circuits sur les 94 qui avaient répondu, ne géraient pas seulement un circuit de cinéma itinérant mais aussi une ou plusieurs salles fixes (des mono-écrans). Pour exemple, en 2014, dix circuits géraient trois salles et trois circuits géraient quatre salles fixes. Si ces circuits sont en mesure d'augmenter leur volume

34 Le cinéma et la médiation culturelle, Conseil économique, social et environnemental régional Rhône, 2015, p21

35 DEGLE Diane, Les circuits itinérants en Occitanie, Fémis, p188

36 « En 2014, pour tout la France, il n'existe que 13 entreprises de circuit itinérant dont 8 sociétés et 6 entreprises individuelles dont 1 Scop. Les circuits affichants le plus de points sont associatifs en dehors de 2 EPCC » DEGLE Diane, Les circuits itinérants en Occitanie, Fémis, p29

d'activité, c'est que les infrastructures le permettent et qu'il y a assez de salariés et de bénévoles.

Le passage au numérique s'est en grande partie bien déroulé. Toutefois, la disparité a déjà pu se faire sentir entre les circuits qui pouvaient former le personnel (salariés / bénévoles) au numérique et ceux qui ne pouvaient pas. Une fracture s'était déjà opérée.

Simon Janot rapportait cette différence entre Ciné Lige et les MJC par exemple : « Ciné Lige développe énormément de choses. Ce qui n'est pas encore le cas pour les MJC. A Ciné Lige, chaque poste est affilié à des projets. Tu n'es pas obligé de faire un million de trucs à la fois. Dans le cadre d'Aurélien et dans mon cas à moi, nous sommes obligés d'être compétents sur tout, absolument tout ».³⁷

Cette poly-compétence est à la fois une richesse et une contrainte. Une richesse car les personnes sont multi-casquettes et sont en mesure de répondre à différentes interrogations. Une contrainte car elles ne peuvent pas être partout et répondre en profondeur sur les choses.

L'ambition d'avoir plus d'animations dans les circuits, le fait de se former à d'autres pratiques pour aller chercher le public peuvent donc être des freins pour certains. Elles ne sauraient être liées uniquement à une grandeur associative. Nous pouvons noter aussi une disparité éditoriale entre les circuits. En effet, la médiation n'est pas ancrée partout et il faut habituer les spectateurs, les bénévoles, les salariés à un changement des pratiques.

Nous ne pouvons pas dessiner un circuit type. Toutefois, le nombre de salariés est presque toujours proportionnel au nombre de points de projection. Ce n'est pas pareil pour les postes de médiateur. Ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de salariés, qu'il y a forcément un poste de médiateur dédié. Mais, tous les circuits que nous avons rencontrés ont un poste de médiateur dédié ou en tout cas proposent des actions en direction des salariés et des bénévoles pour évoluer dans ce sens.

Gilles Ménis dans « *Le public des cinémas itinérants* » parle de deux orientations à distinguer à propos des circuits itinérants :

- les circuits itinérants, souvent administrés par des bénévoles, dont l'ambition est d'abord de montrer des films qui intéressent tous les publics et qui, lorsqu'ils programment pour le jeune public, ne le font pas dans un cadre scolaire

³⁷ Simon Janot, médiateur ARCI, entretien réalisé le 19 février 2021

- les circuits itinérants, où les salariés ont généralement plus de place, qui vivent le cinéma comme un vecteur d'éducation, et qui en plus des projections tout public participent aux dispositifs nationaux d'éducation aux images et proposent des ateliers d'initiation et des animations.³⁸

Aux disparités structurelles peuvent donc d'ajouter des disparités éditoriales. Dans le cadre de la médiation, le but n'est pas d'opposer l'un ou l'autre mais de proposer une solution si les bénévoles ont le souhait en faire. Sur les vingt circuits contactés pour l'enquête de Gilles Ménis, deux avaient plus de 10 salariés et six plus de 5 salariés. Ciné Ligue qui compte plus de 10 salariés, a un poste de médiateur. Ciné Rural 60 et Ciné Bus qui ont plus de 5 salariés ont aussi un poste de médiateur. Ces postes ont été mis en place grâce aux conventions CNC/Etat/Région dont nous parlions précédemment.

Scéni Qua Non n'a pas de poste de médiateur et pourtant ils sont 10 salariés. Pierre-Jean Bouillercce en aimerait bien un. A la question, vous n'avez pas de poste de médiateur ? Il a répondu que « non, nous n'en avons pas. En gros, pour l'ensemble de la région Bourgogne Franche Compté, il n'y a qu'un poste de médiateur et il est à Dijon. »³⁹

Comment les circuits de cinéma itinérant peuvent-ils surmonter cet handicap et trouver des solutions financières d'une part et pragmatiques d'autre part ?

2. Les difficultés de terrain :

> Le facteur temps :

Au contraire des salles fixes où l'activité a lieu à proximité des bureaux, les points de circuit itinérant ne sont pas situés aux alentours du siège de l'association. Il faut donc se déplacer. Si les bénévoles habitent sur place et sont des relais précieux en terme de communication et d'une disponibilité indispensable au bon déroulement des séances, les salariés (médiateurs, projectionnistes) se déplacent.

C'est un coût de temps de travail qui ne peut pas être consacré à une autre tâche, comme ce serait le cas dans une salle fixe. D'où la nécessité de travailler conjointement avec les gens de terrain, ceux qui restent sur place, pour gagner en efficacité. D'où l'intérêt de mutualiser les choses et mettre en réseau pour les rendre plus efficaces.

38 Le Public des cinémas itinérants, Gilles Ménis, septembre 2020

39 Pierre-Jean Bouillercce, directeur de Scéni Qua Non, entretien réalisé le 16 février 2021

Anaëlle Fouquet-Martinet, nous a parlé des contraintes de temps d'un autre angle.

« Quand nous avons 70 salles au lieu d'une, ce n'est pas pareil. Comme dans le domaine du développement culturel, nous pouvons parfois être découragés, nous avons parfois l'impression que tout cela ne sert à rien, que les choses bougent difficilement, mais ce n'est pas vrai, même si du jour au lendemain, nous ne voyons pas des différences énormes ».⁴⁰

Il peut y avoir du découragement, une frustration de ne pas voir les résultats escomptés tout de suite. Cela peut se ressentir dans la communication aussi. Rodolphe Fleury qui travaille pour un réseau de salles fixes et itinérantes, parle de cette barrière et voudrait « faire en sorte que les salles communiquent entre elles »⁴¹

Nous verrons dans la deuxième partie, comment répondre à ces besoins, quelles solutions apporter à ces difficultés structurelles.

L'autre limite handicapante parfois est la relation avec les politiques. Nous l'avons vu, la relation avec l'élu est un frein, peut-être une limite pour la mise en place des postes de médiateur. Elle peut l'être aussi dans le développement des circuits de cinéma itinérant.

> Le facteur politique :

Nous avons vu plus haut que les circuits itinérants n'étaient pas tous de la même taille. Nous pouvons aussi le voir par le prisme des soutiens financiers et de l'autofinancement des circuits. Ciné Bus se sent vraiment soutenu par exemple. « On est à 75 % d'autofinancement. Nos plus gros partenaires, cela reste les départements de Savoie et Haute-Savoie ».⁴²

Si l'autofinancement montre une capacité à ne pas dépendre totalement des pouvoirs publics, d'autres circuits sont presque totalement subventionnés par les régions, répondant ainsi à une véritable mission de service public. Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice, apportait que Ciné Ligue était subventionné par la région et la DRAC principalement. Subventions qui servaient pour la coordination de *Lycéens et Apprentis au cinéma*, mais aussi pour le fonctionnement du circuit. La billetterie ne représente pas grand-chose dans le budget total.

40 Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice à Ciné Ligue entretien réalisé le 16 février 2021

41 Rodolphe Fleury, médiateur cinéma, réseau Générique, entretien réalisé le 15 février 2021

42 Xavier Trambourze, directeur de Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

Dans le rapport « *Cinéma Itinérant en France* » datant de 2014, nous pouvions apprendre qu'un circuit sur deux était subventionné à plus de 20 % pour son fonctionnement. L'action culturelle n'était, elle, que très peu subventionnée en 2014. Sur les 97 circuits actifs, 53 n'avaient aucune subvention publique. Pour les autres, l'action culturelle pouvait être aidée par les régions, les départements, les communautés de communes.

43

Origine des financements de l'action culturelle

Organismes financeurs	Nombre de circuits	En %
Conseil départemental (ex général)	21	21.4 %
DRAC	19	19.4 %
Conseil régional	15	15.3 %
Commune	11	11.2 %
Communauté de communes	9	9.2 %
DDCS (jeunesse et sports)	7	7.1 %
Contrat de Pays	2	2.0 %
Europe	0	0
Aucun financement	53	54.1 %

Source Anci 2014

Les DRAC sont aussi de véritables alliés pour certains circuits et c'est le cas de la région Hauts-de-France. « Dans les Hauts-de-France, nous sommes très très développés, mais aussi parce que nous avons la chance d'avoir Cyril Cornet à la DRAC qui est hyper investi, sur les circuits de cinéma itinérant, qui est vraiment à fond et qui a vraiment envie de développer ça, parce que les milieux ruraux, ça compte beaucoup pour lui »⁴⁴.

Le véritable enjeu est d'avoir des personnes piliers, moteurs. Même si l'impact ne sera pas le même selon la région et les interlocuteurs, c'est le rôle des président.es des associations qui gèrent les circuits, mais aussi les directeurs.trices d'appuyer cette envie auprès des politiques.

> Le renouvellement des équipes bénévoles :

Les circuits de cinéma itinérant rencontrent une autre difficulté, celle de la recherche de bénévoles pour faire vivre les points d'un circuit. Si les salariés sont très importants pour développer l'activité, la présence des bénévoles est indispensable. Xavier Trambouze, directeur de Ciné Bus a parlé de cette crainte et la sensation de « devoir ramer » pour avoir des réponses de certaines salles. Il a mentionné l'usure des bénévoles

43 Le cinéma itinérant en France, ANCI, 2014

44 Simon Jarnot, médiateur cinéma ARCI, entretien réalisé le 19 février 2021

qui prennent de l'âge. Il craint « qu'il faille trouver des solutions collectivement, ça va être de plus en plus difficile de faire vivre les points ». ⁴⁵

La question du bénévolat en France est un vaste sujet. Quelle reconnaissance ? Quelle motivation ? Derrière ces questionnements, il y a le renouvellement du bénévolat, mais aussi la question de la formation sans oublier la relation bénévoles/salariés dans les structures.

Dans le rapport « *Les publics des cinémas itinérant* », Vincent Kopf, directeur de Cinéco s'exprime à ce sujet : « Il faut absolument que le bénévolat soit valorisé par l'Etat, voire rétribué en partie sans doute. Sinon, nos associations (au sens très large) vont devenir exsangues et nos territoires également. » ⁴⁶ La question de la médiation est en lien avec ce renouvellement des bénévoles.

L'autre inquiétude dans cette recherche de bénévoles, c'est leur formation. Comme l'a dit Aurélia Di Donato « il ne faut pas oublier que c'est un métier exploitant » ⁴⁷ Si la structure *Les Doigts dans la prise* a déjà monté une formation à destination des bénévoles – une formation de prise de parole en public – la question du financement a été soulevée. « Comment finançons-nous la formation des bénévoles ? /.../ le bénévolat en France est quelque chose qui est énormément répandu. Comment finançons-nous la formation de ces personnes-là ? Parce que c'est même des personnes qui bossent dans le milieu professionnel ? ».

Rafael Maestro parle même de spécialisation du bénévolat. « Nous assistons depuis quelques années à une spécification des bénévoles /.../ trouver des bénévoles, à qui tu vas dire, tu prends 10 chaises là et tu les mets là, cela c'est un modèle des années 1980-1990, qui n'existe plus ».

A partir de ce constat-là, la solution ne passera-t-elle pas par la recherche de missions précises à donner aux bénévoles ? D'un certain côté, c'est déjà le cas. Certains bénévoles font la caisse, d'autres s'occupent de distribuer les programmes. Mais par quel relai passe la médiation ? Des bénévoles ne pourraient-ils pas en faire aussi ? Dans ce cas, comment pourrions-nous les accompagner dans cette direction ? La solution ne pourrait-elle pas passer aussi par une montée en compétence des salariés déjà en place dans les structures ?

45 Xavier Trambouze, directeur Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

46 Le Public des cinémas itinérants, Gilles Ménis, septembre 2020

47 Aurélia Di Donato, association Les doigts dans la prise, entretien réalisé le 16 juillet 2021

3. La montée en compétences des salariés :

Si les circuits de cinéma itinérant ne peuvent pas prétendre à un poste de médiateur CNC, ne pourraient-ils pas prendre appui à la fois sur les bénévoles mais aussi sur les salariés des structures ? En effet, ceux qui connaissent le mieux le terrain dans les réseaux de salles itinérantes, ce sont les bénévoles et les projectionnistes. Ce sont même les premiers médiateurs entre l'oeuvre et les spectateurs.

Si les bénévoles ne se sentent pas à l'aise pour mener des actions de médiation, ces dernières ne pourraient-elles par prendre appui sur le personnel salarié des circuits itinérants et en l'occurrence les projectionnistes. Des formations ne pourraient-elles pas être envisagées ?

Tout d'abord, c'est un fait, le projectionniste connaît le terrain. Il installe le matériel, rencontre et discute avec les bénévoles. La médiation passe, avant tout, par l'accueil du public. Anaëlle Fouquet-Martinet, de Ciné Ligue le soulignait.

« Quand nous arrivons sur place, c'est le projectionniste qui assure la billetterie et la projection. /.../ Nous insistons sur le côté que c'est leur public, qu'au delà du côté matériel, il faut la présence du personnel ou de quelqu'un d'autre pour accueillir le public. Cela nous semble important en matière de médiation, qu'ils soient là physiquement. »⁴⁸

Les projectionnistes des circuits itinérants, au contraire des projectionnistes des salles fixes, n'ont pas radicalement changé leur condition de travail. Ils déplacent toujours le matériel. La logistique est moins imposante qu'avant, à l'époque du 35 mm, mais le projectionniste est contraint, de rester sur place. Alors comment optimiser ce temps et créer une plus-value de sa présence ? L'arrivée du numérique a permis et permet encore de réfléchir à des aménagements et de proposer des animations culturelles qui n'étaient pas envisageables avant.

Pour contourner les freins que nous évoquions ci-dessus, ne pourrions-nous faire évoluer les profils des projectionnistes itinérants. Si peu de temps de travail peut être alloué à la médiation, ne pourrions-nous pas à une échelle, si petite soit-elle, envisager que des projectionnistes montent en compétences, s'ils le désirent.

Rafael Maestro a, par exemple, donné un objectif à ses projectionnistes : présenter toutes les séances. « En l'espace de deux ans, il y a quelques années, nous leur avons fait passer

48 Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice à Ciné Ligue entretien réalisé le 16 février 2021

le message assez clairement qu'ils devraient présenter toutes les séances ».⁴⁹ Après quelques formations, toutes les séances sont présentées dans le réseau Ciné Passion. L'objectif n'est pas simplement de diffuser le film, mais de donner une valeur ajoutée au film projeté. La richesse des circuits itinérants, elle réside dans cette proximité et dans cette approche singulière des choses.

Quand les circuits de cinéma itinérant arrivent à mettre en place un poste de médiateur, ils sont aussi confrontés aux facteurs de la route et des distances longues entre les villages desservis. De plus, un médiateur n'est pas projectionniste, mais il peut se faire relai auprès des bénévoles et des projectionnistes. Xavier Trambouze, directeur de Ciné Bus parle de ce problème et du fait que leur médiateur ne pourra pas présenter toutes les séances. « Jessica, elle est médiatrice, pas projectionniste/.../ nous n'avons pas aller à deux personnes à toutes les séances. Il faut que le relai se fasse sur les projectionnistes ».⁵⁰

Cette montée en compétence, des uns et des autres, ne passera que par une formation et une envie mutuelle de faire grandir les réseaux.

Ces actions de médiation, quelles formes peuvent-elles prendre ?

Une fois que tous ces freins sont surmontés, comment la médiation se met-elle en place dans les circuits de cinéma itinérant ? Quelles actions concrètes en direction des publics ? Quels outils mettre en place pour mutualiser les besoins ? Comment faire que les salariés et bénévoles acquièrent de nouvelles compétences, se connaissent à travers un territoire ?

49 Rafael Maestro, directeur de Ciné Passion, président CINA entretien réalisé le 14 avril 2021

50 Xavier Trambouze, directeur Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

Deuxième partie : Les outils de médiation à travers les réseaux de salles fixes et circuits itinérants – panel des pratiques :

A. Programmation et communication : la co-participation :

1. La programmation :

Notre troisième partie sera entièrement consacrée à la structure Ciné Off, nous n'en ferons donc pas mention ici.

Les circuits itinérants sont tous différents dans leur façon même d'aborder le cinéma. Nous ne pouvons pas établir une approche type qui servirait de modèle à l'ensemble. Toutefois, quelques exemples permettent de dresser un portrait assez exhaustif de la manière d'accompagner le cinéma dans les territoires qu'ils sont amenés à couvrir.

La première chose à penser avant même d'accompagner un film en salle réside dans la programmation. Comment sont choisis les films ? Y a-t-il une ligne éditoriale dans les circuits de cinéma itinérant ? Dans l'étude de l'ANCI⁵¹, il était déjà question de programmation. Nous n'allons pas faire une redite de l'étude mais, nous allons plutôt essayer de voir en quoi la programmation est déjà une porte d'entrée à la médiation dans les circuits itinérants.

Tout d'abord, il est à noter que la plupart des professionnels que nous avons rencontrés établissent une liste de films qu'ils soumettent à leurs bénévoles. Dans l'étude de l'ANCI, il est fait mention de quelques circuits qui choisissent les films seuls⁵² mais la très grande majorité fait appel aux acteurs de terrain – de manière peut-être différente – au moment de la programmation des films.

Au sein du Réseau Générique, Rodolphe Fleury, a expliqué deux cas de figure selon le type de salle : fixe ou itinérante. En effet, « Les salles fixes nous donnent leur

51 ANCI, Le public des cinémas itinérants, septembre 2020

52 A Ciclic, la programmation est faite par le coordinateur programmeur sans concertation avec les relais locaux – Etude ANCI – Septembre 2020 – Le Public des Cinémas Itinérants

programmation et on voit ce qu'on peut faire, si on négocie /.../ pour les salles itinérantes, mon collègue Laurent, envoie une liste de films ». Il n'en demeure pas moins que le réseau est soumis à une ligne éditoriale pour rester dans les critères du CNC afin d'être labellisé art et essai. Pour rappel, quand il s'agit de calculer la prime art et essai, les cinémas situés dans des communes de moins de 20 000 habitants (la totalité des communes couvrant des points de circuit itinérant) sont en catégorie E. Les cinémas se situant dans cette catégorie doivent faire au moins 15 % de séances art et essai pour avoir le label. Le calcul initial se fait de la sorte : nombre de séances art et essai sur le nombre de séances total. Ensuite, des coefficients pondérateurs sont attribués à chaque salle selon leur situation et leur activité.⁵³

Les circuits que nous avons rencontrés tiennent à être labellisés art et essai même s'ils n'oublient pas de satisfaire tous les publics dans leur programmation. C'est d'ailleurs un paramètre important de leur ligne éditoriale et un des aspects dans leur médiation. Xavier Trambourze, directeur de Ciné-Bus parle d'équilibre à trouver.

« Avec le numérique, cela permet plus de souplesse. Nous choisissons dix films par mois et nous les proposons à toutes les salles et c'est chaque salle qui va choisir ce qu'elle souhaite montrer. Le ou les films. Après, il y a juste un équilibre à trouver pour le classement art et essai ».⁵⁴

Pour Ciné-Rural, la ligne éditoriale est tournée vers le grand public même si l'art et essai représente 20 % de la programmation. Marvin a évoqué aussi que « sur la liste, on dit notre coup de coeur, nous précisons les films, les labels. Si une commune, s'entête à prendre un film, parce qu'elle le veut, là-dessus, nous sommes assez souples ». L'idée est donc vraiment de n'imposer aucun film mais de soumettre, par petites touches, des idées.

Certains circuits interrogés notent même qu'au fur et à mesure de cette démarche de liste, les bénévoles aiguisent leur regard ou, en tout cas, savent entendre les enjeux et les contraintes de programmation.

« Ciné-Bus vient en conseil si il y a quelques choix qui ne conviennent pas. Par exemple, une salle qui ne projette qu'une fois par mois et qui programme un film un peu plus pointu, ce n'est peut-être pas pertinent. Cela arrive assez peu. Généralement, maintenant, ils connaissent leur public donc ils choisissent assez bien leur film en fonction de cela ».⁵⁵

53 Notice du classement Art et Essai

http://www.art-et-essai.org/sites/default/files/notice_classement_ae_0.pdf

54 Xavier Trambourze, directeur Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

55 Jessica Périsoud, médiatrice à Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

Il y a une volonté de faire participer les acteurs de terrain dans cette programmation même si presque tous les circuits interrogés ont un ou des salariés qui vont transmettre les propositions aux relais sur place.

En effet, il est important de mentionner qu'en plus de ces listes, des réunions de programmation ont lieu dans certains circuits. Si des listes sont envoyées, les programmeurs salariés rencontrent régulièrement les élus et les relais locaux pour leur faire part des enjeux de programmation et de médiation. Ces entretiens périodiques permettent d'expliquer des notions particulières de l'exploitation mais aussi de rappeler l'importance d'inscrire le cinéma dans quelque chose de plus global au sein d'un territoire.

Ainsi, Pierre-Jean Bouillercce, directeur de Scéni Qua Non, organise des réunions de réseau.

« L'itinérant, nous le programmons au trimestre. Nous faisons des réunions de réseau pour pouvoir choisir avec les élus, nos relais. Ce n'est pas toujours les mêmes. Cela rend la chose difficile ». ⁵⁶

Nous notons donc, comme évoqué dans notre première partie, la difficulté de fédérer parfois des élus ou des bénévoles dans les circuits de cinéma itinérant. La volonté, c'est de travailler ensemble, de ne pas imposer les films mais d'expliquer les choix de programmation.

L'autre préoccupation, et qui importe aux programmeurs des circuits de cinéma itinérant, c'est de voir les films, de proposer des séances de pré-visionnement. Le principe et l'objectif sont importants : savoir quels films les programmeurs vont montrer aux spectateurs pour pouvoir ensuite les défendre, les travailler en direction des publics.

Les séances de pré-visionnement sont généralement organisées par des réseaux de salles. Le réseau Générique organise un pré-visionnement en interne pour préparer le mois du film documentaire. De même, le réseau Macao 7ème art permet de pouvoir visionner des films en amont de leur sortie en salle.

« Nous, nous n'en organisons pas, à part pour le mois du film documentaire. Au mois de septembre, nous organisons un pré-visionnement. Généralement, c'est deux à trois films documentaires et bandes annonces avec présentation de films. Les salles ont la possibilité de participer au pré-visionnement de Macao. Ils organisent un pré-visionnement par mois ». ⁵⁷

56 Pierre-Jean Bouillercce, directeur de Scéni Qua Non, entretien réalisé le 16 février 2021

57 Rodolphe Fleury, médiateur de Réseau Générique, entretien réalisé le 15 février 2021

Ces temps permettent aux personnes présentes d'échanger, de confronter leurs arguments. L'objectif est vraiment de permettre de voir des films que certains et certaines n'auraient pas vus autrement pour ensuite pouvoir les programmer dans leur salle.

Il y a aussi la nécessité pour les programmeurs d'aller à des festivals pour prendre connaissance des films, les voir et ainsi pouvoir émettre un avis.

« Généralement, je vais à Cannes et à la Rochelle. Je fais un compte-rendu des séances, des films : quels publics cela peut toucher, ce que j'ai pensé des films, ce que d'autres personnes ont pensé. Je fais donc un avis ». ⁵⁸

Cette co-participation en matière de programmation doit se faire dans une relation de confiance. Connaître, expliquer, transmettre les films. Savoir quels films seraient le mieux pour tels territoires. D'où l'importance de connaître le terrain, le public mais aussi de défendre une ligne éditoriale.

Toutefois, le manque de temps ne permet pas forcément de voir tous les films, il s'agit avant tout de pouvoir proposer une offre variée et riche et d'inscrire cette programmation sur le territoire.

Ainsi, Ciné-Ligue organise des réunions de programmation en interne avant d'envoyer des propositions à leurs communes partenaires.

« Nous nous réunissons une fois par mois, il y a une programmatrice dans l'équipe, Camille. Nous faisons des réunions de programmation. Nous sommes plusieurs dans l'équipe à participer à ces réunions, au cours desquelles, nous faisons des propositions sur les sorties du moment/.../ nous essayons de faire des propositions un peu plus pointues que les comédies françaises du mois, du jeune public et des films en écho à nos temps forts/.../ j'ai élaboré un calendrier des temps forts pour essayer d'inciter nos partenaires à penser leur programmation en saison culturelle et pour les inciter à faire des liens avec ce qui les entoure et pas de proposer ponctuellement un film et puis voilà ». ⁵⁹

Cette initiative d'établir un calendrier des temps forts est un temps de médiation. Elle entend inscrire les séances dans un contexte précis et aide à réfléchir à l'accompagnement de la séance. Ce calendrier sert aussi à faire participer les communes dans cette programmation. Il y a une envie de plus les impliquer, de créer des passerelles parmi les différentes strates d'une commune : associations, structures culturelles, fêtes.

58 Rodolphe Fleury, médiateur de Réseau Générique, entretien réalisé le 15 février 2021

59 Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice à Ciné Ligue, entretien réalisé le 19 février 2021

Cet enjeu d'avoir une diversité sur le territoire légitime les réunions de réseau dans certains circuits. Ainsi, Pierre-Jean Bouillerce souhaite vraiment une pluralité des propositions au sein de son circuit. Pour ce faire « quand nous faisons les réunions de réseau avec les interlocuteurs que l'on a /.../ nous leur expliquons, l'enjeu, d'avoir une certaine diversité sur leur territoire. Parce que si tout le monde veut *Antoinette dans les Cévennes* sur 25 km à la ronde, la proposition perd de son intérêt ». ⁶⁰

Le but de ces réunions, de ces listes de programmation à destination des communes est triple : comprendre la plus-value d'une programmation, s'adresser à tout le monde et commencer le travail de médiation autour du film.

La co-participation ne s'arrête pas là, elle continue. Avant la projection, avant que le public ne vienne en salle, il reste une étape importante, celle de la communication.

2. La communication :

Il existe plusieurs approches si nous voulons parler de la communication. D'une part, c'est un des aspects importants de la médiation et d'autre part, il convient de distinguer la communication interne et externe.

Comment les bénévoles, les relais locaux aident-ils à communiquer autour des séances ? Qui distribue les programmes ? Qui les fabrique ? En quoi le numérique peut-il avoir une place importante ?

Comme pour la programmation, chaque circuit a sa méthode propre mais il n'en demeure pas moins que des points communs existent. Par exemple, le papier a toujours une place très importante dans les cinémas interrogés. Ainsi, à Ciné Bus, « nous offrons la communication papier à toutes les salles, nous avons des affiches et des affiches spécialisées par salle, avec le programme du mois ». ⁶¹ Idem, chez Ciné-Rural, Marvin explique que « 90 % de la communication, c'est nous qui la faisons » ⁶²

Certains font les programmes pour chaque point du circuit mais d'autres font les programmes par territoire. C'est le cas de Scéni Qua Non. « Les programmes sont faits par

60 Pierre-Jean Bouillerce, directeur de Scéni Qua Non, entretien réalisé le 16 février 2021

61 Jessica Périsoud, médiatrice à Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

62 Marvin Jacobs, médiateur Ciné Rural, entretien réalisé le 15 février 2021

territoire. S'il y a un événement en particulier, on en remet une couche. Je ne pense pas que nous ayons un listing suffisamment étoffé par commune pour être indépendant du relai local ». Cette idée de listing est intéressante à notre sens. Les relais locaux qui vont distribuer cette communication papier, aux commerçants, aux structures, associations culturelles, écoles, ne sont pas infailibles. Il est sans doute important que chaque responsable de circuit itinérant connaisse les communes et puisse avoir un annuaire des associations du territoire. Cet annuaire peut être fait en commun avec les relais locaux et même en complément de la communication papier que ces derniers distribuent.

« Tout ce qui est papier, c'est eux qui gèrent la distribution et puis si, il y a quelques salles qui ont une newsletter. Oui, après encore, les bénévoles ont chacun leur méthode différente. Ils connaissent mieux ce qui marchent sur le territoire »⁶³

Mentionner le terme de newsletter nous amène à parler de la communication numérique. Les structures que nous avons rencontrées sont présentes sur Facebook. Peu ont Instagram. En revanche, tous ont un site internet où les séances sont listées. Par exemple, sur le site de Ciné-Ligue, « il y a toute la programmation du moment » mentionne Anaëlle. Elle poursuit en disant que : « Nous communiquons aussi sur notre page Facebook. Mon collègue chargé de la communication fait un post une fois par semaine, avec les films programmés par semaine, dans toutes les salles du réseau ».⁶⁴

Les relais locaux peuvent aussi partager sur leurs propres réseaux sociaux. C'est le cas aussi de Ciné-Ligue. « Il y a pas mal de communes qui ont une page Facebook, qui ont leur foyer, leur programme. C'est très varié ». Cette médiation prend donc différentes formes, et s'effectue en direction de différents publics.

Toujours en parlant du numérique, les avant-programmes diffusés avant le film peuvent être considérés comme de la communication et ils peuvent répondre aussi à un besoin de médiation.

« Sur *Calamity* et *Petit Vampire*, pareil, nous avons vraiment mis l'accent sur ces deux films là, en faisant des panneaux projetés avant nos séances jeune public du mois précédent. Ces petits temps de recommandations, nous les appelons « Ciné Ligue vous recommande. »⁶⁵

63 Xavier Trambourze, directeur de Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

64 Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice à Ciné Ligue, entretien réalisé le 19 février 2021.

65 Anaëlle Fouquet-Martinet, Op. Cit.

Scéni Qua Non a souhaité aussi utiliser ses avants-séances pour passer un film de présentation de la structure.

« Dans les séances plein air, je me suis dit, c'est bête de lancer la séance comme cela et que nous n'ayons pas un film de présentation. Ce n'est pas les gens de ce coin-là en particulier, qui deviendront bénévoles mais c'est bien qu'ils sachent que nous passons partout ». ⁶⁶

Il est donc intéressant de se servir des outils à disposition et du rayonnement du projecteur pour mettre en avant les actions, les films proposés par les circuits itinérants. La communication numérique en direction du public peut donc prendre différents axes.

Toutefois, le digital ne suffit pas, il faut pouvoir communiquer avec les personnes concernées par la séance. Pierre-Jean Bouillercé aimerait bien avoir un annuaire des associations de territoire pour pouvoir communiquer directement avec elles si une thématique ressemble à leur champ d'action.

« J'aimerais bien passer du temps avec quelqu'un qui connaît toutes les associations qui est prêt à dégainer dès que j'ai quelque chose. Franchement, l'itinérant, si ce n'est pas accompagné, c'est très compliqué quand nous faisons une séance particulière. Par contre, il y a du répondant ». ⁶⁷

La communication, ce n'est pas juste déposer des papiers dans tels commerces, ce n'est pas juste envoyer des newsletter ou relayer des posts sur les réseaux sociaux, c'est aussi passer du temps avec les relais locaux pour voir ce qui serait le mieux en matière de communication. Nous verrons plus loin les outils que certains circuits ont déjà mis en place pour mutualiser cette communication mais il est important de noter que tout est complémentaire. Il se peut néanmoins qu'un ordre de priorité soit donné aux choses afin de les rendre plus optimum.

« Multiplier les posts Facebook, ce n'est pas le bon plan, multiplier les newsletters ce n'est pas le bon plan. Il faut qu'on arrive à se poser dans les cinémas et mêmes dans les institutions culturelles, à savoir quel type de relai est le mieux. » ⁶⁸

Il y a la communication en amont de la séance, mais aussi après la projection du film. C'est notamment le cas du réseau Générique qui communique sur ce qui s'est passé dans ces séances, grâce à un projectionniste qui s'est formé au montage.

66 Pierre-Jean Bouillercé, directeur de Scéni Qua Non, entretien réalisé le 16 février 2021

67 Pierre-Jean Bouillercé, Op. Cit.

68 Pierre-Jean Bouillercé, Op. Cit.

« Il y a un projectionniste qui commence à s'occuper de la communication. C'est à dire sur des plein air, il a filmé pas mal de choses et il s'est auto-formé au montage. Il a rajouté des informations sur les réseaux sociaux (comment se passe une projection en plein air, on a créé deux courts films sur le travail des projectionnistes en itinérant pour nos partenaires et pour, plus tard, les réseaux sociaux) »⁶⁹

Nous l'avons vu, numériquement des actions peuvent être relayées pour parler de la programmation, mais déjà par l'accueil des spectateurs, la médiation commence. Le lien humain que nous décrivions dans notre première partie est nécessaire. Ainsi, l'autre axe important de la médiation peut commencer, celle de l'animation de la séance.

B. La mise en place d'animations : une co-construction :

Nous avons vu que la richesse des salles en milieu rural résidait dans cette proximité mais que l'éloignement géographique pouvait être, même s'il n'est pas le seul, un frein au développement de la médiation. Dans cette partie, nous distinguerons les animations pour le jeune public, en temps et hors temps scolaire, l'accompagnement des séances publics et les animations en cinéma plein-air.

Nous tenterons de comprendre, comment sont mises en place les animations dans les circuits interrogés ? Qui s'en charge ? Quel appui, quels moyens les structures peuvent-elles avoir sur place ?

1. Les animations jeune-public : en temps et hors temps scolaire :

Dans l'étude de l'ANCI⁷⁰, le travail en direction du jeune public était bien souligné. L'auteur, Gilles Ménis mentionnait le caractère nécessaire et primordial des circuits de cinéma itinérant en matière d'éducation à l'image.

« Pour nombre d'entre eux, la diffusion pour le jeune public, aussi bien scolaire que non scolaire, est un pan essentiel de leur activité ; ils attachent autant d'importance à l'éducation aux

69 Rodolphe Fleury, médiateur Réseau Générique, entretien réalisé le 15 février 2021

70 Le Public des Cinémas Itinérant, ANCI, Gilles Ménis, 2021

images qu'à l'animation du territoire par le cinéma/.../ ils sont les partenaires naturels de tous les dispositifs d'éducation aux images »⁷¹

Mais comment travailler pour ce public ? Comment la séance peut-elle être accompagnée ? L'envie de pérenniser et développer les actions en direction du jeune public ressort de presque tous nos entretiens. La médiation prend effet dans la création d'outils à destination des salles, des bénévoles, dans l'envie de construire avec les salles ou des établissements scolaires, un projet, une séance. Plusieurs exemples peuvent servir à étayer notre propos.

Dans le cahier des charges des dispositifs scolaires, il est mentionné que les séances doivent être présentées. Nous l'avons vu dans notre première partie, les contraintes de logistique, le fait que le projectionniste est seul pour lancer la séance, peuvent empêcher une présentation ou en tout cas la réduire. Si certains départements, via les coordinateurs Ecole et Cinéma, ont impulsé la présentation via des pastilles vidéo ; grâce à l'arrivée des médiateurs, les circuits de cinéma - qui en embauchent - peuvent présenter les séances scolaires de façon plus construites.

« C'est présentation du film, à la fin ça va être petite discussion. Généralement, je m'occupe de ces séances là. Cela veut dire que je fais la projection, je m'occupe de tout de A à Z. Pour certains films que je sens mieux, je fais des petits dossiers pédagogiques »⁷²

La présence d'un médiateur prend sens. Elle permet vraiment de construire avec l'école un parcours pédagogique. La compétence ne s'arrête pas seulement à la médiation puisque Marvin projette également. L'adaptabilité du poste de Marvin se voit aussi dans ses propositions de séances scolaires. Ainsi, pour les écoles, les collèges qui ne peuvent pas s'inscrire au dispositif scolaire d'éducation à l'image⁷³, il a mis en place des dispositifs maison.

« Par trimestre, ils choisissent un film et ensuite, nous faisons la médiation dessus. Par exemple, nous avons un collège à Saint Geneviève dans l'Oise, où ils vont choisir *Edward aux mains d'argent*, *les Figures de l'Ombre*, pour parler de la question du racisme et puis aussi de la place des femmes.⁷⁴

Il s'agit pour Marvin, « de films porte d'entrée » pour ensuite permettre d'aller plus loin dans les propositions de films. Au même titre que la programmation tout-public, l'idée

71 Le Public des Cinémas Itinérant, ANCI, Gilles Ménis, 2021

72 Marvin Jacob, Médiateur Ciné Rural 60, entretien réalisé le 15 février 2021

73 Dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image, il faut s'engager à voir 3 films imposés dans l'année

74 Marvin Jacobs, Op. Cit.

n'est pas d'imposer mais de conseiller et d'accompagner. Une personne salariée, qui plus est un médiateur, sera le plus compétente pour aiguïser le regard et instiller une confiance.

Que se passe-t-il quand il n'y a pas de salariés dans le circuit ? C'est le cas du circuit Ecran Vagabond composé de 106 bénévoles. Hélène Gentilhomme a évoqué le dispositif EMALA (Equipe Mobile d'Animation Locale). « Ce sont des enseignants déchargés de classes et qui sont vraiment là pour cela ». ⁷⁵ Même si la présentation est importante, en tant que bénévoles, les présentations ne peuvent pas être imposées d'où la nécessité de trouver des alternatives. Les Emala travaillent dans les zones rurales reculées, en zones montagneuses, des zones où de nombreux circuits de cinéma itinérants interviennent.

Des séances ponctuelles peuvent aussi être proposées aux scolaires. Les bénévoles ne sont pas forcément à l'aise pour accueillir ces publics même s'ils peuvent insuffler des projets.

La présence du médiateur viendra toujours en appui.

« Nos bénévoles ne sont pas très à l'aise avec ce public. Généralement, ils vont contacter les lycées pour proposer un projet. Nous avons une salle, ils ont créé un projet autour du film *Douce France*. Ils ont fait venir le réalisateur dans des classes » ⁷⁶

Les circuits peuvent aussi être amenés à rajouter des séances scolaires si le film passe le soir pour des séances tout-public. Il faut optimiser le temps passé dans chaque commune car le matériel, rappelons le, est dans la très grande majorité du temps, mobile. Ces séances rajoutées ne peuvent vraiment voir le jour qu'avec l'appui de salariés dédiés à cela ou de bénévoles avec un emploi du temps flexible.

« Nous avons une personne à temps plein sur l'éducation à l'image (les dispositifs + *Passeurs d'Images*). Quand nous faisons quelque chose en itinérant, par exemple un documentaire, parce que nous considérons que dans une commune c'est pertinent de le faire, en général, nous rajoutons une séance, surtout si nous travaillons avec des scolaires, elle aura lieu plus tôt ». ⁷⁷

Ciné-Bus propose aussi des ateliers de pré-cinéma en temps et hors temps scolaires. Si ces ateliers étaient menés avant par un projectionniste (animateur de formation) ou des bénévoles qui étaient formés aux outils pré-cinéma, l'idée – maintenant que la structure a

75 Hélène Gentilhomme, membre du bureau et bénévole Ecran Vagabond, entretien réalisé le 19 octobre 2021

76 Rodolphe Fleury, médiateur Réseau Générique, entretien réalisé le 15 février 2021

77 Pierre-Jean Bouillercé, directeur Scéni Qua Non, entretien réalisé le 16 février 2021

une médiatrice - est de communiquer encore plus, dans l'objectif de les développer. Le discours évolue aussi car l'effectif le permet. Ciné-Bus qui est coordinateur d'Ecole et cinéma en Savoie réfléchit à comment « faire vivre les dispositifs dans les établissements scolaires » par exemple.

« L'idée c'était, pendant la fête du court métrage, peut-être de les inciter à s'inscrire, montrer des films et puis peut-être faire de la médiation directement dans les écoles autour du court métrage. »⁷⁸

Si dans le temps scolaire, les circuits de cinéma itinérant répondent à une mission de service public en participant aux dispositifs scolaires d'éducation à l'image, hors temps scolaire, ils répondent à un dynamisme de territoire. La médiation hors temps scolaire est assez importante dans certains circuits car les salariés (chargé.es d'animation, médiateurs.trices) consacrent une partie de leur temps à leur développement.

Les circuits que nous avons interrogés proposent des ateliers de sensibilisation au cinéma, soit en interne, soit avec l'aide de réseaux extérieurs.

Ciné-Ligue propose un temps fort mensuel dédié au jeune public : « Les petites toiles d'Emile ». C'est un dispositif interne à la structure. La programmation est composée d'un mélange de films d'actualité et de programmes de courts métrages et toutes les séances sont accompagnées d'animations : quiz animés, activités manuelles, théâtre d'ombres...⁷⁹ Ces ateliers sont animés et proposés par Camille Brochard (programmatrice cinéma, responsable des partenariats et des activités tout-petits) et Anaëlle Fouquet-Martinet (médiatrice). Pour souligner ce dynamisme de territoire, pendant les vacances d'avril 2019, 30 séances ont été organisées dans 12 salles du circuit itinérant avec des animations gratuites pour les (jeunes) habitants des communes : atelier graff, escape game en partenariat avec une association locale, quiz, atelier bruitage.⁸⁰

Des dispositifs externes existent aussi. Pierre-Jean Bouillerce, a souligné l'importance du dispositif *Passeurs d'Images* dans cette idée de médiation. Rappelons en quelques mots ce qu'est le dispositif *Passeurs d'Images*. Il s'agit d'un dispositif d'éducation à l'image hors temps scolaire à destination des jeunes éloignés de l'offre cinématographique.⁸¹ Les actions peuvent prendre différentes formes : ateliers de pratiques

78 Xavier Trambourze, directeur de Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

79 https://www.cineligue-hdf.org/7-temps_forts/9-les_ptites_toiles_demile/

80 https://www.cineligue-hdf.org/cineligue/9/les_ptites_toiles_demile_2019_pr.pdf

81 <https://www.passeursdimages.fr/le-dispositif-passeurs-dimages>

artistiques, ateliers de programmation, diffusions de films. Les objectifs du dispositif se rapprochent à certains égards des missions des cinémas en zones rurales et donc des circuits de cinéma itinérants : adapter l'offre à son territoire mais aussi éveiller les publics à un autre cinéma (art et essai, documentaire) sans oublier de construire les projets avec et pour les habitants.

Scéni Qua Non s'empare de ce dispositif pour proposer des actions dans les communes partenaires ou alors pour être relai et support de diffusion.

« Nous faisons aussi des restitutions de projets *Passeurs d'Images*. Le plus simple pour nous, c'est d'accueillir en salle fixe mais c'est arrivé qu'un travail soit fait dans l'itinérant. En gros, nous proposons trois films. Il y a des jeunes, c'est hors temps scolaire. Ils choisissent un film parmi trois films documentaires. /.../ c'est eux qui présentent le film et animent la séance. C'est eux qui font un travail de médiation, entre le réalisateur et les spectateurs. On a travaillé avec le centre social et le centre de loisirs »⁸²

Travailler avec les structures locales est un véritable atout pour toucher les adolescents par exemple. En effet, ce public est difficile à capter dans les circuits de cinéma itinérant. Les bénévoles actifs des circuits ne sont pas forcément disponibles en journée pour aller les rencontrer. Il faut donc les motiver par un autre biais. A Ciné-Rural, Marvin Jacobs développe nombre d'ateliers pour essayer de capter leur attention.

« Par exemple, développer Ciné Gaming, développer les ateliers de réalisation, développer la stop motion /.../ c'est comme cela, que nous essayons d'attirer les adolescents. Généralement, nous ne passons pas directement par les adolescents. Nous allons passer par la structure d'accueil ado si il y en a une. Après, c'est eux qui motivent les adolescents. »⁸³

Créer des liens avec les structures des territoires est donc nécessaire. Ce travail est même primordial pour développer des ponts et passerelles entre les générations de spectateurs. Ainsi, Marvin, expliquait que le Ciné Gaming était vraiment un moment intergénérationnel. L'atelier Ciné Gaming⁸⁴ est un tournoi de jeu-vidéo sous forme de compétition, qui a lieu dans la salle de cinéma avant une séance et qui dure tout l'après midi. Le tarif est de 5 euros par personne. A chaque fois, les tournois ont lieu pendant les vacances et peuvent accueillir jusqu'à 16 joueurs. Ensuite, les adolescents restent pour la séance. Les places de cinéma sont prises en charge par le centre social ou la mairie. Ces

82 Pierre-Jean Bouillorce, directeur Scéni Qua Non, entretien le 16 février 2021

83 Marvin Jacob, médiateur Ciné Rural, entretien réalisé le 15 février 2021

84 <https://cinerural60.com/cine-gaming/>

ciné-gaming nécessitent dans l'absolu d'être deux même si Marvin peut le faire tout seul. Parmi toutes les initiatives que Marvin propose au sein de Ciné-Rural, c'est la proposition qui marche le mieux.

« Ciné-Gaming, c'est l'une des propositions qui prend le plus. En plus, la plupart du temps, ils font une petite buvette à côté. Le comité des fêtes est content quand on fait un ciné-gaming. Après, un repas est organisé. C'est une bonne journée à chaque fois ». ⁸⁵

Les images sont multiples, donc le jeu-vidéo, s'il peut être perçu comme une détente, du divertissement, peut avoir des vertus et évidemment des liens avec le cinéma. Faire des ateliers jeu-vidéo dans les communes, c'est aussi le démontrer. L'ARCI qui fédère quatre circuits de cinéma itinérant a développé des ateliers jeu-vidéo. Les ateliers durent deux heures et demie et sont réalisés en dehors des séances de cinéma. L'intervenant va venir soit dans le cinéma, soit dans le centre d'accueil ado. Il y a néanmoins toujours une envie de sensibiliser à l'image, de faire médiation.

« Il y a la prévention sur les écrans, de la prévention contre l'addiction aux jeux-vidéos, il y a aussi la présentation de tout ce qui est fait en région /.../ il fait aussi du lien, cinéma et jeux-vidéos donc en fait, il a mis en place un petit quiz en mode : est-ce que cette histoire là, c'est tiré du jeu vidéo ou du cinéma ? ». ⁸⁶

Le constat est clair : dans certains territoires, les adolescents ne viennent pas au cinéma. Mais des initiatives locales ont permis d'insuffler des projets en direction de ce public. Simon Janot, a développé des ateliers autour d'Halloween quand il était encore en stage à Ciné Ligue.

« Il y avait eu tout un comité de programmation, en gros on vous propose *CA*, le film *Ghostland*, *Le secret des Marrowbone* et vous choisissez celui qui vous intéresse le plus et nous, nous demandons les droits. Par contre, c'est à vous d'animer la soirée. C'est à dire, je vais mettre en place un quiz. Je me suis déguisé en Nonne. /.../ Le développement culturel, il faut que cela passe par l'animation./.../ les jeunes avaient faits des croques monsieur, avaient décoré la salle. C'était vraiment un projet de territoire ». ⁸⁷

Il y a vraiment cette volonté de la part des circuits, d'aller chercher les adolescents là où ils sont, de les attirer grâce à leur centre d'intérêt. Si les jeunes se sentent en confiance, responsables et investis d'une mission, le résultat n'en sera que plus probant.

85 Marvin Jacob, médiateur Ciné Rural, entretien réalisé le 15 février 2021

86 Simon Janot coordinateur de l'ARCI, entretien réalisé le 19 février 2021

87 Simon Janot, Op. Cit

Nous avons vu que le dispositif *Passeurs d'Images* pouvait permettre sur un territoire rural de construire des projets ou de s'inscrire dans ceux existants, les circuits peuvent aussi recevoir l'aide financière d'autres instances pour développer des projets d'animation. Prenons l'exemple de la DRAC Hauts-de-France qui a voulu développer les ateliers autour des séries. Simon Janot a ainsi pu élaborer un atelier, toujours à destination du public adolescent. La série choisie fut les *Simpsons* pour différentes raisons mais notamment pour toutes les références culturelles, politiques et sociales. Il y avait une envie aussi d'interroger leur pratique : Comment regardaient-ils les séries, les images ? Même si nous pouvons être loin de la médiation cinéma, elle se complète à notre sens.

« Un atelier série, c'est bien, nous allons parler de série, de construction, un peu de langage cinématographique, scénaristique. Comment les scénarios sont-ils construits ? /.../ le but c'était de faire un petit peu de médiation là-dessus et en plus sur les Simpsons c'était aussi de faire un peu d'éducation populaire, de parler, de lancer, un petit peu des débats sociaux. »⁸⁸

Nous percevons bien une fois de plus que quand les circuits ont des postes de médiateur.trice, de coordinateur.trice ou de chargé.e d'animation, les animations en direction du jeune public sont plus abouties et continuellement en développement.

Si les actions jeune public permettent de fidéliser ou d'attirer un public qui ne vient pas habituellement, qu'en est-il pour les animations tout-public ? Quels moyens les circuits itinérants mettent-ils en place pour accompagner une séance ?



89

88 Simon Janot coordinateur de l'ARCI, entretien réalisé le 19 février 2021

89 Atelier Jeune Public - Jouets Optiques – Luynes – Réseau Ciné Off © Ciné Off

2. Les animations tout-public :

Il existe différentes manières d'aborder un film et de l'accompagner. La présentation d'un film est sans doute l'animation la plus simple à mettre en place. Elle permet aux personnes d'incarner le cinéma dans la salle, dans la commune. Elle permet de créer du lien, d'enrichir le moment et de prendre en considération le public.

La présentation des séances :

Ainsi, plusieurs circuits de cinéma itinérant se sont mis à présenter les séances. Qui présente ces séances ? Les bénévoles ? Les salariés ?

Dans le réseau Ciné Passion, ce sont - comme nous avons vu dans notre première partie – les projectionnistes qui présentent les séances. La plus-value de cet accompagnement pour Rafael Maestro, c'est d'être référencé comme un acteur du cinéma dans la commune et de permettre de ne pas lancer sèchement la séance. Pour mettre en place ces présentations, Rafael Maestro a formé ses projectionnistes à la prise de parole en public. Maintenant, poursuit-il, « ils font un peu d'analyse filmique » et donc « l'éducation à l'image, en fait, c'est pour tout le monde ».

Il y a cette notion de parler aux spectateurs avant le film et la nécessité de revenir aux fondamentaux.

« C'est un objectif pour moi, en plus sur l'itinérant où tu as fait l'installation, tu peux prendre une minute pour évidemment parler aux gens qu'ils soient 5 ou 50 /.../ ce sont des trucs, nous les avons oublié mais c'est très important d'y revenir et l'automatiser. »⁹⁰

La formation des projectionnistes est donc une manière de permettre l'accompagnement des films mais qu'arrive-t-il quand des salariés ne souhaitent pas le faire ou alors n'ont pas forcément le temps de préparer cette présentation ?

Pierre-Jean Bouillercé de Scéni Qua Non, aimerait « désacraliser cet effort-là » parmi ses salariés. Il aimerait, notamment sur les films de patrimoine, systématiser la présentation. L'idée n'est pas de sortir tout un savoir, mais plutôt de remettre le film dans le contexte du moment, dans quoi il s'inscrit par exemple.

90 Rafael Maestro, directeur de Ciné Passion, président de CINA entretien réalisé le 14 avril 2021

« Quand cela arrive en début de séance ou pendant le débat, de voir que la personne devant vous, n'est pas un pro de la radio ou du débat, cela peut désinhiber certains pour prendre la parole ou poser une question ». ⁹¹

Quel outil mettre en place si les projectionnistes veulent faire une présentation ? Des bénévoles peuvent-ils s'emparer de cet exercice ? A Ciné Ligue, Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice, ne peut pas présenter toutes les séances qui ont lieu parfois en simultanée. Ses collègues ne sont pas forcément formés mais les relais locaux sont poussés à le faire. Pour les aider, le réseau de salles a mis en place des fiches « prêt à lire ».

« Nous insistons globalement auprès des partenaires sur la nécessité que quelqu'un soit présent pour qu'il soit à l'aise dans le fait de dire un petit mot quand nous ne sommes pas là. Depuis cet été, nous proposons des fiches « prêt à lire », des petits documents dans lesquels nous listons deux-trois infos sur le film. Ils peuvent lire ou annoter, se l'approprier, mais cela leur permet de dire un mot avant le film sans forcément l'avoir vu au préalable. » ⁹²

Des outils peuvent donc être mis en place pour les bénévoles, les salariés souhaitant présenter les séances. Les circuits de cinéma itinérant peuvent s'appuyer sur eux, se démarquer ainsi et commencer un travail de médiation autour du film en direction des spectateurs.

Xavier Trambouze, directeur de Ciné-Bus a comme envie de mettre des supports de présentation pour les bénévoles, les projectionnistes. Jessica est médiatrice à Ciné Bus depuis peu mais elle ne peut, comme Anaëlle, aller à toutes les séances.

« Nous ne pouvons pas aller à deux personnes à toutes les séances. Il faut que le relai se fasse sur les projectionnistes. Si on leur apporte, on leur dit, leur pré-mâcher un peu le travail de présentation, cela sera plus simple. Les bénévoles c'est pareil. C'était un peu cela l'idée. Soit, sous forme de texte, soit sous forme de support. » ⁹³

La présentation des séances est un aspect de l'animation mais ce n'est pas le seul. Les circuits de cinéma itinérant peuvent s'appuyer sur les relais locaux pour organiser des débats, des échanges. Mais comment accompagner les bénévoles pour dynamiser cet axe-là ?

91 Pierre-Jean Bouillerc, directeur de Scéni Qua Non, entretien réalisé le 16 février 2021

92 Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice Ciné Ligue, entretien réalisé le 19 février 2021

93 Xavier Trambouze, directeur de Ciné-Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

Les ciné-échanges, rencontres :

Le fait de ne pas être sur place, rend la mise en place de rencontres, d'échanges plus compliquée à réaliser pour les circuits de cinéma itinérant.

A l'instar des présentations de séances, les structures peuvent s'appuyer sur leurs relais locaux pour co-construire les débats et, inversement, les relais locaux peuvent compter sur ces structures pour organiser des séances et chercher des intervenants. Ainsi Ciné-Ligue co-organise des ciné-débats.

« Cela partait d'un désir de programmation du partenaire, soit autour d'un film, soit autour d'une thématique./.../ de mon côté, je cherchais les intervenants cinéma, éventuellement des professionnels qui auraient travaillé sur le tournage et, eux, je les incitais à chercher des intervenants bénévoles d'association./.../ L'intérêt, c'est de creuser le tissu associatif local donc c'est pourquoi, il est plus intéressant si le partenaire va creuser. »⁹⁴

C'est la même chose quand il s'agit d'animer les séances, elles sont co-animées. Chacun prépare sa séance et ensuite, il y a une mise en commun. Il y a un sens à cette co-animation. Cela fonctionne plutôt bien décrit Anaëlle « parce qu'ils sont assez frileux, d'animer tout seul et si je débarque toute seule pour animer, cela n'a pas forcément beaucoup de sens ».

C'est aussi le cas au réseau Générique, notamment au moment de temps forts comme le mois du film documentaire en novembre. Rodolphe Fleury crée d'abord un outil : un livret du mois du film documentaire qu'il envoie aux communes du réseau. Dans ce document, il y a un choix de films à programmer avec des coups de coeur pour guider les bénévoles. Ces coups de coeur servent de repères pour la programmation et les animations.

« Souvent, ceux qui participent, dans les salles itinérantes, ils vont choisir les coups de coeur, c'est rare, qu'ils choisissent les autres films /.../certains vont s'inscrire sur certains films parce qu'ils savent déjà qu'on a des contacts avec un réalisateur ou avec des associations. D'autres choisissent un film et ils nous demandent de l'aide pour avoir des contacts. »⁹⁵

A Ciné-Bus, depuis l'arrivée de Jessica Pérrisoud, médiatrice, les séances sont plus souvent accompagnées. Les bénévoles sont soutenus aussi, grâce à Jessica, pour mettre en place des actions. C'est tout l'objectif du poste.

94 Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice Ciné Ligue, entretien réalisé le 19 février 2021

95 Rodolphe Fleury, médiateur Réseau Générique, entretien réalisé le 15 février 2021

« Généralement, quand il y a un invité, nous sommes présents, Xavier ou moi, histoire qu'il y ait un débat ou quelque chose. Après, il arrive que des référents de salles aient envie de séances avec, je ne sais pas, le club vélo du village ou ce genre de choses. Soit, ils se débrouillent et font leur truc et ils organisent tout seul, soit nous venons en soutien. »⁹⁶

Il ne s'agit pas que de mettre en place des outils, des initiatives, il faut les suivre, les coordonner. Si les bénévoles peuvent co-animer une séance, ils peuvent aussi gérer des soirées et mettre en place des animations avec le concours des salariés des cinémas.

C'est le cas à Ciné-Rural 60. Si Marvin, en tant que médiateur, anime les débats après les séances, il arrive que les bénévoles gèrent des animations en totale autonomie. C'est le cas, par exemple, lors de soirées à thèmes.

« Ils font des soirées à thèmes. C'est généralement dans le cas de jumelage, d'amitiés. C'est eux qui organisent, ils nous demandent le film, ce sont eux qui gèrent la soirée. Ce sont les rares fois où je n'interviens pas. »⁹⁷

A Scéni Qua Non, des bénévoles peuvent être amenés à animer des rencontres avec les réalisateurs, sur la base du volontariat. Ce fut le cas lors de la venue du réalisateur de *Vers La Bataille*, Aurélien Vernhes-Lermusiaux. Pierre-Jean Bouillerce, le directeur, a accompagné et animé l'échange dans quelques salles mais le territoire étant grand, il n'a pas animé le débat partout. Le vice-président de l'association a alors accompagné le réalisateur dans d'autres salles du circuit.

« Après, nous – le réalisateur – l'avons envoyé à l'autre bout du département et c'est cette personne – le vice-président - qui s'est chargée de l'échange. Si nous devions le faire, cela ne serait peut-être pas à des salariés, mais plutôt à des membres du conseil d'administration de le faire /.../ Nous sommes aussi dépendants des bonnes volontés. Si j'avais un bénévole qui était à l'aise pour parler en public de cinéma. Si un bénévole vient me voir, en disant, j'ai envie de monter un ciné-club, évidemment que je vais l'aider »⁹⁸

Dans tous les entretiens que nous avons menés, une réflexion commune surgit : Les communes les plus actives ont de facto des bonnes fréquentations. Ce n'est pas une

96 Jessica Perrissoud, médiatrice Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

97 Marvin Jacobs, médiateur Ciné-Rural, entretien réalisé le 15 février 2021

98 Pierre-Jean Bouillerce, directeur de Scéni Qua Non, entretien réalisé le 16 février 2021

nouveauté de dire cela mais peut-être que ces personnes actives pourraient servir d'appui pour encourager d'autres actions, d'autres communes à se lancer.

Les initiatives sont multiples pour faire venir du monde autour d'un film. Dans une commune, du réseau Scéni Qua Non, un bénévole qui était aussi cuisinier, proposait un repas avant ou après la séance. Les séances fonctionnaient très bien. Depuis que le cuisinier a pris sa retraite, la fréquentation a baissé.

Pierre-Jean Bouillercer parle d'embrober la séance et pointe donc un fait important : plus, il y aura de la vie autour de la séance, une plus-value autour du film, plus la séance sera marquante et plus les spectateurs, les bénévoles auront envie de réitérer l'expérience. Il n'en demeure pas moins que plus les bénévoles seront boostés, accompagnés dans cette intention par un médiateur.trice, plus ils seront en confiance pour monter des actions.

Les animations dans les circuits ne prennent pas place uniquement dans une salle de cinéma, un centre de loisirs ou dans un établissement scolaire, elles peuvent prendre place dans le cadre d'un cinéma plein-air.

3. Les animations dans le cadre de cinéma plein-air :

En 2014, environ 33 % des circuits de cinéma itinérant faisait du cinéma plein-air.⁹⁹ Ce pourcentage aurait tendance à augmenter ces deux dernières années avec la crise sanitaire. Certains circuits interrogés réfléchissent à faire de la médiation dans le cadre de ces séances-là. Des médiations qui prennent, ou prendraient appui aussi sur des acteurs locaux. Ils vont proposer d'embrober la séance, soit en accompagnant la séance, soit en incitant les communes à faire venir d'autres associations.

C'est le cas de Ciné Rural 60. Marvin aimerait bien développer la médiation lors de ces séances. Pour l'instant, ce ne sont que des idées mais l'envie de créer des partenariats avec d'autres acteurs culturels de la région est bien présente.

« En Haut de France, nous avons la caravane des éditeurs. C'est une caravane itinérante qui fait son petit bonhomme de chemin dans la région et qui propose des livres. Donc là, un projet que j'aimerais bien mener, c'est de faire appel à cette caravane, plus à cette bibliothèque avec un film en

⁹⁹ Le cinéma itinérant en France, ANCI, 2014, 91p.

lien. Nous avons une petite après midi sur « Venez à la caravane pour lire : Harry Potter, Hunger Games » et après à la fin, nous passerions le film en plein air. »¹⁰⁰

Les circuits interrogés sont plus souvent prestataires lors de ces séances. Mais, nous l'avons vu, ils peuvent être amenés à faire des ateliers de sensibilisation cinéma. Ces ateliers peuvent prendre place dans ce cadre précis, comme pour Ciné-Bus. Les films réalisés dans le cadre d'ateliers mis en place par la structure sont ensuite projetés lors de séances de cinéma plein-air. Xavier Trambouze poursuit « l'idée c'était pendant la séance en plein air, qu'ils viennent le présenter avant le film. »¹⁰¹

Des festivals, des ateliers de programmation peuvent aussi être mis en place :

« Il existe aussi dans une autre commune, un petit festival tous les deux ans, c'est en plein air. Il y a 3-4 films autour d'un même thème et il y a des choses qui se mettent en place autour des projections. Donc là, cette année, il faut trouver des films, c'est l'évasion le thème, l'évasion sous fond de comédie. »¹⁰²

La nécessité de construire avec les bénévoles, de prendre appui sur les acteurs locaux, de connaître le terrain pour mettre en place des animations est importante. Le fait d'être source de propositions permettrait de commencer un travail de médiation et d'accompagnement autour des films, si petit soit-il.

Les circuits mettent en place des outils, des supports pour palier le contexte géographique, logistique mais en quoi les communes partenaires, les circuits de cinéma itinérant peuvent-ils s'appuyer sur les réseaux pour proposer des animations en direction de leur public ?

100 Marvin Jacobs, médiateur Ciné Rural, entretien réalisé le 15 février 2021

101 Xavier Trambouze, directeur Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

102 Xavier Trambouze, directeur Ciné Bus, Op. Cit.

C. L'importance du réseau, des réseaux : la mutualisation :

1. La force des réseaux de salles de proximité :

Les circuits interrogés adhèrent tous à un réseau de salles indépendantes : l'ACAP pour Ciné Ligue, ACRIRA pour Ciné Bus, CIBFC (Cinéma Indépendants de Bourgogne-Franche-Comté) pour Scéni Qua Non. En quoi les circuits itinérants peuvent-ils s'appuyer sur des réseaux de salles ? Quelle plus-value pour eux ?

Ils peuvent, grâce à ces réseaux de salles, participer à des initiatives régionales. Cela facilite le travail des médiateurs. Marvin à Ciné Rural 60 s'empare des propositions de l'ACAP. « Ce sont les principales initiatives que je relaie. L'ACAP a énormément d'ateliers, de ciné-concerts, de conférences. Cela facilite, d'une certaine manière mon boulot. »¹⁰³

Sur le site internet de l'ACAP, la richesse des accompagnements à destination des salles et des médiateurs de la région Hauts de France est mise en exergue. Ils ont notamment une action qui s'appelle « On passe à l'action ! ». « C' est une offre adaptée aux exploitants et médiateurs de toutes les salles de cinéma et des circuits itinérants de l'Aisne, la Somme et l'Oise pour développer une programmation culturelle diversifiée autour de la projection de films. »¹⁰⁴ Parmi les actions proposées, des activités en direction du jeune-public (la boîte Balbu-ciné – mallette pédagogique – table mashup – ciné comptines), des ateliers d'initiation et de découverte – réalité virtuelle, Pocket Films, devenir compositeur d'un film – des propositions pour faire venir des conférenciers, des réalisateurs. L'ACAP prend en charge la rémunération de l'intervenant, ainsi que le transport et l'hébergement. Des petites structures comme les circuits de cinéma itinérant peuvent donc proposer des actions sur leur territoire. Les salles s'engagent, en contrepartie, à rechercher le public, à communiquer, à offrir le repas à l'intervenant et à présenter la séance.¹⁰⁵

103 Marvin Jacob, médiateur Ciné Rural, entretien réalisé le 15 février 2021

104 <https://www.acap-cinema.com/index.php/2021/04/08/on-passe-a-laction/>

105 <https://www.acap-cinema.com/wp-content/uploads/2021/04/catalogue-cinema.pdf>

Ciné Bus s'appuie aussi sur la chargée de mission cinéma au département Haute-Savoie qui initie des projets de cinéma. Par exemple, « il y a une proposition qui s'appelle l'atelier d'art. L'idée, c'est de faire venir des artistes dans les salles de cinéma, montrer tous les cinémas, la danse, du théâtre, du street art. »¹⁰⁶

En complément de ces associations territoriales, l'ADRC (Association de développement régionale du cinéma) est aussi un acteur important pour mettre en place des animations dans les territoires ruraux. Scéni Qua Non, grâce à son association territoriale – le CIBFC – peut bénéficier d'actions mises en place par l'ADRC (Ciné-Concerts, Conférences). Sans cet appui, nombre d'animations ne pourraient voir le jour.

Certaines régions sont dotées de plusieurs postes de médiateurs. C'est le cas de la région Auvergne Rhône-Alpes. Cette concentration, si elle permet aux salles d'avoir un dynamisme de propositions, sert aussi aux médiateurs à se rencontrer, à échanger sur leur pratique et à effectuer un travail de veille. La région s'est donc dotée du réseau Médiation Cinéma. Jéssica Pérrisoud, médiatrice à Ciné Bus a parlé des avantages de faire partie d'un tel réseau.

« Il y a aussi le réseau Médiation Cinéma qui est là, axé médiation, plutôt pour les jeunes, enfin jeune public, qui organise des visios, qui donne plein de pistes pour des animations sur certains films, et qui fait des tournées de réalisateurs et tout ça. Cela fait aussi pas mal de sources d'informations en plus. C'est plutôt important. »¹⁰⁷

Tous ces réseaux nationaux, régionaux, départementaux permettent vraiment de mutualiser les moyens humains et financiers. Ainsi, les petites salles, les circuits itinérants peuvent s'y appuyer pour mettre en place des actions de médiation dans leur salle de cinéma. C'est un renfort supplémentaire pour développer la médiation dans les territoires reculés.

2. Échanger, se rencontrer

Dans les circuits où il y a des salariés, les bénévoles sont amenés à faire la caisse, à distribuer la communication, à faire le lien avec les associations de terrain. S'ils sont là pour participer à la vie de la commune, s'ils entendent dynamiser leur territoire, comment

¹⁰⁶ Xavier Trambourze, directeur Ciné Bus, entretien réalisé le 14 février 2021

¹⁰⁷ Jéssica Pérrisoud, médiatrice Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

les structures peuvent-elles valoriser cet engagement, comment être reconnaissantes de cet investissement ? Si les cinémas itinérants souhaitent ancrer plus la médiation dans les territoires, ne pourraient-ils pas former les bénévoles ou en tout cas les fédérer plus pour qu'ils se sentent plus investis au sein d'un projet global ? Rappelons que c'est généralement eux qu'ils sont les premiers interlocuteurs des spectateurs. Des temps d'échange ne pourraient-ils pas être organisés ? Comment prendre en compte les demandes des salariés des structures qui souhaitent se former aussi ?

Certains circuits itinérants se sont penchés sur cette question et proposent des pistes de réflexions, voir des actions sur le terrain.

Derrière cette idée de formation, il y a aussi, l'envie d'échanger, de transmettre, de partager une passion commune.

Xavier Trambouze a rappelé l'importance de créer des temps forts avec les bénévoles.

Des actions existent, dans ce sens, au sein de Ciné Bus. « On essaie chaque année de faire une analyse filmique, avec un professionnel de la médiation. Après, peut-être que Jessica pourra le faire, voilà, dans les prochaines années, ou dans les prochains mois j'espère. Prendre un thème, un film et puis décortiquer. Généralement, ça passionne. »¹⁰⁸

D'autres idées sont en train d'émerger pour permettre ce temps d'échange entre bénévoles, notamment l'idée d'emmener les bénévoles dans des festivals.

« J'aurais bien aimé affréter un car et les emmener voir plusieurs films, s'immerger dans une ambiance festival. Nous, nous avons de la chance en Savoie, nous ne sommes pas très loin de Lyon, donc peut-être Lumière, cela reste du film de patrimoine. Mais il y a le festival des Arcs aussi et à Clermont-Ferrand, le court métrage. J'aimerais que cela soit un axe pour Jessica de développer plus de projets autour du court métrage. »¹⁰⁹

D'autres circuits, comme le réseau Générique organisent des journées de formation à destination de leurs bénévoles. Rodolphe, le médiateur du réseau Générique, est amené à proposer des formations et il voit si les bénévoles sont intéressés. Ainsi, il a organisé des journées de formation, une sur les réseaux sociaux, une autre sur « échanger avec un réalisateur » et pour finir une formation sur les pratiques cinéphiles des adolescents.

108 Xavier Trambouze, directeur Ciné Bus, entretien réalisé le 4 mars 2021

109 Xavier Trambouze, Op Cit.

L'idée peut aussi venir des bénévoles. L'échange est donc mutuel dans l'optique d'acquérir de nouvelles compétences.

Rodolphe peut également s'appuyer sur le réseau Macao 7 ème art qui organise des formations. « Les salles qui étaient intéressées sur notre réseau, se sont déplacées. Si c'est Macao 7 ème art, c'est gratuit pour leurs salles car elles payent pour faire partie de Macao ». ¹¹⁰

Le circuit de cinéma itinérant Ecran Vagabond aimerait pouvoir proposer ce genre de formation si la demande était là.

« Nous n'avons jamais fait cette proposition car on ne nous l'a jamais demandée mais c'est vrai si il y avait une journée « apprendre à faire de la médiation auprès du spectateur », je pense qu'il y aurait quelques bénévoles qui pourraient venir. Nous sommes 106 bénévoles, nous avons des parcours très divers avec certains qui sont super intéressés par le côté technique et d'autres par le côté animation de séances, des cinéphiles. En effet, je pense que cela pourrait marcher pour quelques uns. » ¹¹¹

Pour développer la médiation, les circuits peuvent donc proposer, imaginer des temps de rencontres entre salariés et bénévoles pour réfléchir à de nouvelles actions sur le terrain et se former à de nouvelles pratiques selon les demandes et les souhaits.

Comment développer cette réflexion ? Ciné-Ligue a poursuivi cette démarche de médiation, en mettant en place des journées à destination des animateurs de centres de loisirs dans le cadre de formation BPJEPS.

L'intérêt pour Anaëlle, c'est que cette année « il y avait parmi les stagiaires, des animateurs qui étaient déjà en poste dans certaines communes de notre réseau, donc il y a vraiment une mise en application directe qui peut se faire. » ¹¹². Dans la brochure, nous pouvons lire que l'objectif est « permettre aux animateurs, encadrants de l'enfance d'organiser et de mettre en œuvre des activités et des images adaptées aux âges des enfants dont ils ont la charge » ¹¹³.

110 Rodolphe Fleury, médiateur Réseau Générique, entretien réalisé le 15 février 2021

111 Hélène Gentilhomme, membre du bureau et bénévole à Ecran Vagabond, entretien réalisée le 19 octobre 2021

112 Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice Ciné Ligue, entretien réalisé le 19 février 2021

113 https://www.cineligue-hdf.org/cineligue/17/formation_animateurs.pdf

Il y a la formation, les échanges en présentiel qui sont essentiels pour permettre la rencontre mais le numérique peut être un outil pour dynamiser un réseau. Ainsi, si les rencontres ne peuvent pas avoir lieu tous les mois pour des problèmes organisationnels, ne peut-on pas puiser dans les richesses des outils numériques pour contourner cette difficulté à la fois logistique et géographique et ainsi permettre aux bénévoles, salariés de mutualiser les idées, d'échanger et de créer et mettre en place de la médiation ?

3. Les outils numériques :

Le CNC a mis en place un appel à projet en direction des 15/25 ans et un Fond Jeune Cinéphile. Par ces deux nouveaux dispositifs, il entend mettre l'accent sur le digital. Le renouvellement des publics passera par l'usage des outils numériques. Les circuits itinérants ne pourraient-ils pas de servir aussi des nouveaux outils pour à la fois développer leurs propositions d'animation mais aussi mutualiser leurs idées.

C'est le cas de Ciné Ligue qui a mis en place une plateforme à destination de ces adhérents. C'est un espace interne à leur site internet.¹¹⁴ Pour y avoir accès, il faut être bénévoles, partenaires de l'association Ciné Ligue. Que peut-on trouver sur le site ?

« Nous leur mettons à disposition beaucoup de choses, notamment les kits pédagogiques sur les films art et essai jeune public. Je mets à la fois les documents des distributeurs et tout ce que nous, on élabore. Pour certains films, nous allons faire des fiches pédagogiques, plutôt scolaires, avec des arrêts sur images, des analyses de séquences. Pour d'autres films, nous allons plutôt proposer des quizz ou des activités manuelles. »¹¹⁵

Cet outil permet de mutualiser les infos et ainsi mettre en réseau les différents acteurs de la structure. En effet, nous trouvons aussi des portraits des partenaires, des photos et une revue de presse par communes. Anaëlle a expliqué l'enjeu d'un tel outil.

« C'est un peu l'idée qu'ils ne fassent pas tout dans leur coin, mais qu'ils pensent en terme de réseau /.../ Nous mettons en valeur toutes les initiatives intéressantes et culturelles de certains partenaires (des ciné débats, festivals de cinéma) dans l'idée que cela donne envie aux autres d'en faire autant ». ¹¹⁶

114 https://www.cineligue-hdf.org/20-espace_adherent/20-espace_adherent/

115 Anaëlle Fouquet-Martinet, médiatrice Ciné Ligue, entretien réalisé le 19 février 2021

116 Anaëlle Fouquet-Martinet, Op Cit

Nous pouvons aussi trouver sur cet outil, des conseils de communication et de médiation pour ne pas faire des séances sèches. L'outil a été mis en place récemment avant la crise du COVID. Anaëlle n'a donc pas forcément assez de recul pour savoir si l'outil est bien pris en main par les partenaires mais il a le mérite d'exister, de montrer que le numérique permet de centraliser les infos quand les personnes ne peuvent se voir souvent et sont éparpillées au sein d'un territoire.

Les projets peuvent donc naître grâce au digital, en tout cas, les circuits peuvent s'appuyer dessus pour développer des activités.

117

Espace **adhérent**


Notes :

Nous sommes ravis à l'idée de vous retrouver bientôt lors de nos prochaines réunions de territoire pour vous présenter nos nouvelles propositions et écouter vos envies pour cette reprise ! Retrouvez l'ensemble des dates prévues en cliquant ici.

Il n'y a pas de séance prévue dans les prochains jours

En ce moment dans votre réseau ...

Temps forts, ciné-débats, animations, festivals ... Retrouvez-ici tous les événements à venir et ceux que vous avez peut-être manqués !



[Accéder aux actualités](#) [Accéder aux articles](#)

Les derniers kits pédagogiques mis en ligne :

Les kits pédagogiques sont à votre disposition pour accompagner vos films jeune public.



[Accéder aux kits](#) [Anciens kits](#)

CinéLigue et son réseau de partenaires

[L'équipe de CinéLigue](#) [Prestations et tarifs adhérents](#) [Portrait des partenaires](#) [Convention](#)

Programmation

[Accéder à la programmation du mois](#) [Calendrier des temps forts](#)

[Des conseils pour vos temps forts](#)

Les outils pour votre communication

[Quelques conseils de communication](#) [Comment utiliser Facebook ?](#)

[Logos utiles à votre communication](#) [Modèles d'affiches](#)

117 Capture d'écran de l'espace adhérent sur le site de Ciné Ligue

Dans le cadre des rencontres annuelles AFCAE Jeune Public 2021, organisées à Valence, nous avons pu co-organiser un atelier autour d'une boîte à outil numérique à destination des animations en salles de cinéma. Les outils numériques sont multiples, ancrés dans notre quotidien et peuvent être un véritable atout au moment de construire, de mettre en place des animations. Voici comment se présentait l'atelier :

« Avec cet atelier, nous vous proposons de voir comment utiliser les outils numériques dans votre salle de cinéma. L'atelier se fera en 4 temps : les outils numériques pour préparer sa séance, pour animer un atelier, pour communiquer sur sa séance, pour mutualiser les idées. Vous pourrez grâce aux différents outils montrés, imaginer votre propre animation ou vous inspirer d'ateliers existants. ».¹¹⁸

L'objectif de l'atelier était de montrer des ressources et de trouver des applications gratuites pour que les enfants puissent ensuite les utiliser chez eux, après un atelier en salle. Quand une salle de cinéma ne peut pas accueillir un intervenant, comment travailler autour du montage, du son, du cinéma d'animation ? Les ateliers sous forme d'initiation ne nécessitent pas beaucoup de matériel et peuvent être réalisés après une séance ou dans un autre cadre. Ils peuvent prendre place au sein d'un circuit de cinéma itinérant ou dans un mono-écran. De plus, les salles sans accès à internet peuvent s'emparer de cette boîte à outil. Il suffit de télécharger les applications en amont des séances. Ces outils viennent en complément et non en remplacement des ateliers existants.

En revanche, tous les outils numériques ne peuvent pas être utilisés dans les circuits itinérants et les salles de cinéma fixes qui n'ont pas accès à internet. A l'ère du tout connecté, le numérique n'est pas encore partout. Des outils comme le site Kahoot, pour organiser des quiz interactifs, nécessitent d'avoir une bonne connexion internet, que tout le monde ait un smartphone.

Maintenant, que nous avons esquissé un panel - que nous espérons le plus large possible sans être malheureusement exhaustif - des pratiques de médiation à travers les circuits de cinéma itinérant, nous allons nous demander si des outils peuvent être mis en place au sein de notre structure. Qu'existe-t-il déjà ? Et comment après nous être interrogés sur différents modèles, pouvons-nous proposer des pistes de réflexions en direction des bénévoles et des salariés dans le but de développer la médiation au sein du projet associatif de Ciné Off ?

118 Extrait programme des ateliers - Rencontres AFCAE Jeune Public 2021



119



120

119 Ciné-concert – Salle de Cormery – Réseau Ciné Off

120 Un ticket pour l'humour/ Ciné-Quiz – Salle de Monnaie – Réseau Ciné Off

Troisième partie : Diagnostic et mise en place d'outils de médiation à l'échelle d'un territoire et d'une structure : Ciné Off

A. Une politique d'animation, de programmation, de communication en perpétuel développement :

Dans la deuxième partie, Ciné Off, association pour laquelle nous travaillons n'a pas été citée. Il nous paraissait intéressant dans cette troisième partie d'interroger nos pistes de réflexion, nos recherches au regard de notre pratique au sein d'un territoire, d'une structure que nous connaissons.

1. Forces et de faiblesses de la structure en matière de médiation :

L'association Ciné Off a été créée en 1983. Depuis bientôt 40 ans, Ciné Off prône l'accès à la culture cinématographique de proximité, dans les territoires ruraux d'Indre et Loire principalement. L'association s'affirme comme un acteur de la vie culturelle locale, en animant 45 salles de projection : des mono-écrans et un circuit de cinéma itinérant.

Plusieurs points pour répondre à ce projet associatif :

- Programmer des films récents, des films « Art et Essai », à des tarifs abordables, sans renoncer à la qualité de projection, pour toucher les publics les plus éloignés de l'offre culturelle.
- Etre acteur et moteur dans l'éducation aux images. Séances scolaires, séances dédiées aux jeunes, projets de création artistique, de nombreuses animations sont organisées en direction du jeune public.
- Animer des lieux et des « moments » de cinéma en favorisant des rencontres avec des réalisateurs, des acteurs, mais aussi en présentant des films, en créant des débats.
- Renforcer les projets culturels en partenariat avec les communes.

- Développer et pérenniser les emplois au sein de Ciné Off, en accord avec la vie associative, les salariés et les bénévoles travaillant sur des projets communs. ¹²¹

Onze salariés travaillent à Ciné Off. Ils effectuent des missions précises d'une part mais ont aussi des fonctions transversales pour permettre une meilleure réponse au projet associatif. Les missions concernent la communication, la coordination des plein air, les animations, la logistique, la gestion des véhicules. Les salariés qui sont en charge de ces missions sont amenés à faire de la projection. Ils rencontrent ainsi les spectateurs, travaillent en direct avec les bénévoles. C'est une force dans le sens où ces salariés ont une vision et un ancrage sur le territoire mais aussi une faiblesse dans le sens où il faut à ces derniers s'adapter et savoir jongler entre les différentes tâches à effectuer.

Dans les communes, le réseau peut compter sur un vivier de bénévoles qui effectuent une multitude de tâches que nous détaillerons par la suite.

Mais comment travailler avec les bénévoles sur les questions de médiation, comment les amener à se fédérer, se rencontrer ?

Au cours de l'année 2019, Ciné Off a entamé un DLA (diagnostic local d'accompagnement) avec pour objectif de travailler sur la question de l'implication des bénévoles. Tenter de voir comment le réseau pourrait répondre aux attentes des bénévoles en matière d'animation, de communication, de programmation. Comment les bénévoles peuvent-ils aussi être impliqués dans la médiation ?

Avant cette démarche, il faut mettre en avant toutes les initiatives positives qui existaient déjà.

Tout d'abord en matière de politique de programmation. Pour rappel, la programmation à Ciné Off est un mélange de films « art et essai » et de films de divertissement. La volonté est de créer la curiosité, la confiance et d'accompagner le maximum de films. Avoir 12 salles fixes et un circuit de cinéma itinérant est un réel appui pour la programmation. C'est une force puisque cela permet de mutualiser des circulations de copies, notamment avec les copies ADRC.

La programmation de Ciné Off, depuis de nombreuses années s'articule autour de multiples temps forts : le film du mois, le court métrage, les actions en direction du jeune public (1,2,3 ciné, Festival 1,2,3 ciné), Ciné Culte, le mois du film documentaire, La Nuit

¹²¹ <http://cine-off.fr/association/>

de l'Angoisse, Un ticket pour l'humour. Ces temps forts sont parfois le fruit d'actions mises en place par l'ACC, l'Association des Cinémas du Centre¹²² et Graines d'Images. Ciné Off adhère à des réseaux pour bénéficier d'actions mutualisées, comme les circuits de cinéma itinérant rencontrés lors de notre recherche.

En plus, de ces nombreux événements, Ciné Off est amené à être partenaire de beaucoup d'actions mises en place sur le territoire qu'il couvre.

La politique de programmation n'est pas figée et se veut le reflet d'une détermination associative : amener le cinéma art et essai dans les territoires ruraux mais aussi répondre à une demande des communes en matière d'accessibilité aux films. Si une commission de programmation a lieu une fois par mois, Ciné Off a parfois du mal à faire consensus autour de certains films qu'elle aimerait plus défendre auprès des communes. Comment la médiation pourrait-elle encore être plus présente pour faire évoluer cette transmission ?

Cette politique de programmation s'accompagne d'une volonté d'accompagnement des films et d'animation du territoire depuis de nombreuses années. Toutefois - comme les circuits de cinéma itinérant interrogés durant notre recherche - Ciné Off ne peut être en mesure de faire des animations après chaque film ou de présenter toutes les séances.

Si l'animation est perçue comme essentielle et primordiale, des freins peuvent se présenter : freins financiers, logistiques. Il est donc nécessaire - c'est l'enjeu de la commission d'animation¹²³ - de mutualiser les idées, de concevoir le programme des animations dans un ensemble, de co-construire des projets pour réduire les coûts.

Plusieurs initiatives ont déjà eu lieu pour améliorer la médiation. L'une des dernières initiatives concerne la présentation des séances scolaires. La structure s'est rendue compte qu'elle ne pouvait pas présenter toutes les séances scolaires. Or, dans le cahier des charges des dispositifs scolaires, il est stipulé que les séances doivent être présentées. Il fallait trouver une solution. La première fut de préparer des fiches « prêt à lire » pour les projectionnistes qui souhaitaient présenter les séances. Tous les projectionnistes n'étant pas

122 L'ACC fédère les cinémas indépendants de la Région Centre Val de Loire et permet de mutualiser les actions.

123 La commission d'animation est composée de la chargée d'animation, du médiateur et de quelques bénévoles du siège et des communes. Elle se réunit 5 fois par an.

à l'aise pour parler en public, la structure a mis en place la réalisation de pastilles vidéo. Elles sont présentées par une bénévole de Ciné Off et réalisées en interne.

Si l'objectif est de former les projectionnistes, les bénévoles à la prise de parole en public, la vidéo permet toutefois de créer un lien et ne pas lancer sèchement la séance. De plus, dans le prolongement de cette initiative, depuis 2021, des fiches de présentation de film sont régulièrement écrites et éditées, ainsi qu'une vidéo de présentation proposée devant le film du mois.

La commission d'animation fonctionne bien depuis de nombreuses années maintenant, alors comment étendre ces propositions à une échelle plus vaste dans le réseau ? La commission d'animation ne comprend pas toutes les salles par manque de moyens humains mais si les bénévoles sont formés et désireux de faire de l'animation, ne peut-on pas trouver le moyen de répondre à cette attente ?

La communication est un autre point important de la médiation. Elle est réalisée au siège de Ciné Off et tient une place importante dans le fonctionnement de la structure : édition des programmes papiers, mise à jour du site web, des réseaux sociaux, relations avec les abonnées, la presse et la fabrication des cartons numériques. La structure réalise aussi depuis quelques années ses propres bandes annonces pour des événements.

Les programmes ayant le même canevas, la même identité visuelle, c'est une réelle force. Toutefois, chaque salle ayant une programmation plus ou moins différente, cela peut s'avérer compliqué. Ciné Off ne gère qu'une page sur les réseaux sociaux et non pas une page par salle par exemple.

La programmation, l'animation, la communication sont faites par trois personnes différentes avec l'appui de quelques bénévoles. Mais ces missions étant établies, ne peut-on pas développer cette médiation pour encore mieux la structurer ?

Pour faire de la médiation auprès des spectateurs, des bénévoles, ne pourrait-on pas faire évoluer la perception que ces derniers ont de Ciné Off ? Les réunions de DLA mentionnées plus haut ont permis de prendre conscience que Ciné Off n'était pas forcément connu sur le terrain en tant qu'association. Les spectateurs savent par exemple que les projectionnistes

viennent de Ciné Off mais ils ne connaissent pas forcément toutes les missions de l'association.

De plus, la mise en place d'outils de médiation au sein du réseau a aussi été discutée au cours du DLA.

Au cours d'une première réunion, en avril 2021 au siège de Ciné Off, bénévoles et salariés se sont rencontrés et ont été amenés à échanger autour de multiples thématiques.

Pour questionner les pratiques, pour les améliorer, les développer, les personnes présentes ont listé toutes les tâches qu'un bénévole était amené à faire.

Deux autres réunions ont eu donc lieu le 27 novembre¹²⁴ et le 11 décembre 2021¹²⁵ pour permettre d'échanger autour de la place des bénévoles et des évolutions possibles.

2. Que peut-on attendre des bénévoles ?

Suite aux réunions mentionnées, Ciné Off a pu dégager trois grands chapitres de cet engagement bénévole : l'opérationnel, la représentation sur le territoire et la participation à la vie de l'association.

Premièrement, la médiation commence par l'accueil des spectateurs : la caisse, le contrôle des billets.

Les bénévoles ont aussi cité lors de ces réunions : la distribution des programmes, la diffusion de l'information sur les réseaux sociaux ou des applications dédiés, la mise à disposition de registre pour recueillir les adresses mails. Ils peuvent aussi faire une brève présentation avant la séance, participer à la mise en place des ateliers jeune public et aider à mettre en place différents évènements.

Des bénévoles ont été formés à la projection dans trois salles fixes : Langeais, l'Ile Bouchard et Sainte Maure de Touraine mais aucun dans le circuit itinérant. Ce n'est pas forcément de la médiation, mais c'est une porte d'entrée pour avoir de nouveaux bénévoles désireux de s'engager et de découvrir l'association.

124 La réunion s'est déroulée dans la salle de Sainte Maure de Touraine (salle fixe mono-écran)

125 La réunion s'est déroulée dans la salle de Monnaie (salle du circuit de cinéma itinérant)

Pour rappel, la médiation passe aussi par la présence physique. Les bénévoles, s'ils ne le font pas déjà, peuvent être en mesure de représenter Ciné Off sur le territoire : rencontrer les centres de loisirs, des entreprises, les partenaires locaux pour l'animation de séances spéciales. Ils peuvent faire des liens avec les municipalités pour des temps forts et dans le cas de séances plein air, entreprendre de la prospection sur le terrain dans l'objectif de faire participer des associations locales.

Dernière chose, la participation des bénévoles dans la vie de l'association contribue d'une certaine manière à faire de la médiation. En participant aux commissions d'animation, de programmation, en apportant leurs compétences, en rencontrant de nouvelles personnes et en relayant des informations, ils font déjà de la médiation.

Le développement de la médiation passerait donc pour le réseau Ciné Off comme pour d'autres circuits de cinéma itinérant par de la valorisation, de l'aide, de l'appui, de la participation à la vie du cinéma, des salles de cinémas du réseau.

De plus, les salles, si elles sont éparpillées sur le territoire, n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques. Dans certaines salles, ce sont des élus qui sont bénévoles lors des séances, tandis que dans d'autres, ce sont des associations qui sont en charge d'accueillir les spectateurs. Comment attirer de nouveaux bénévoles pour ces salles ? Comment le réseau peut-il les aider ?

Se pose aussi la question de la fidélisation du public. Dans des salles itinérantes où deux séances mensuelles sont organisées, toujours dans l'objectif de développer la médiation en direction des publics, qu'est-ce que le réseau pourrait mettre en place pour aider les bénévoles ?



126

126 Bénévole effectuant la caisse à la salle de Langeais – Réseau Ciné Off © NR

3. Qu'est-ce que le réseau peut apporter aux bénévoles?

Qu'est-ce que les bénévoles peuvent attendre du réseau ? Avant de proposer des outils, des choses concrètes, il a fallu réfléchir collectivement aux besoins.

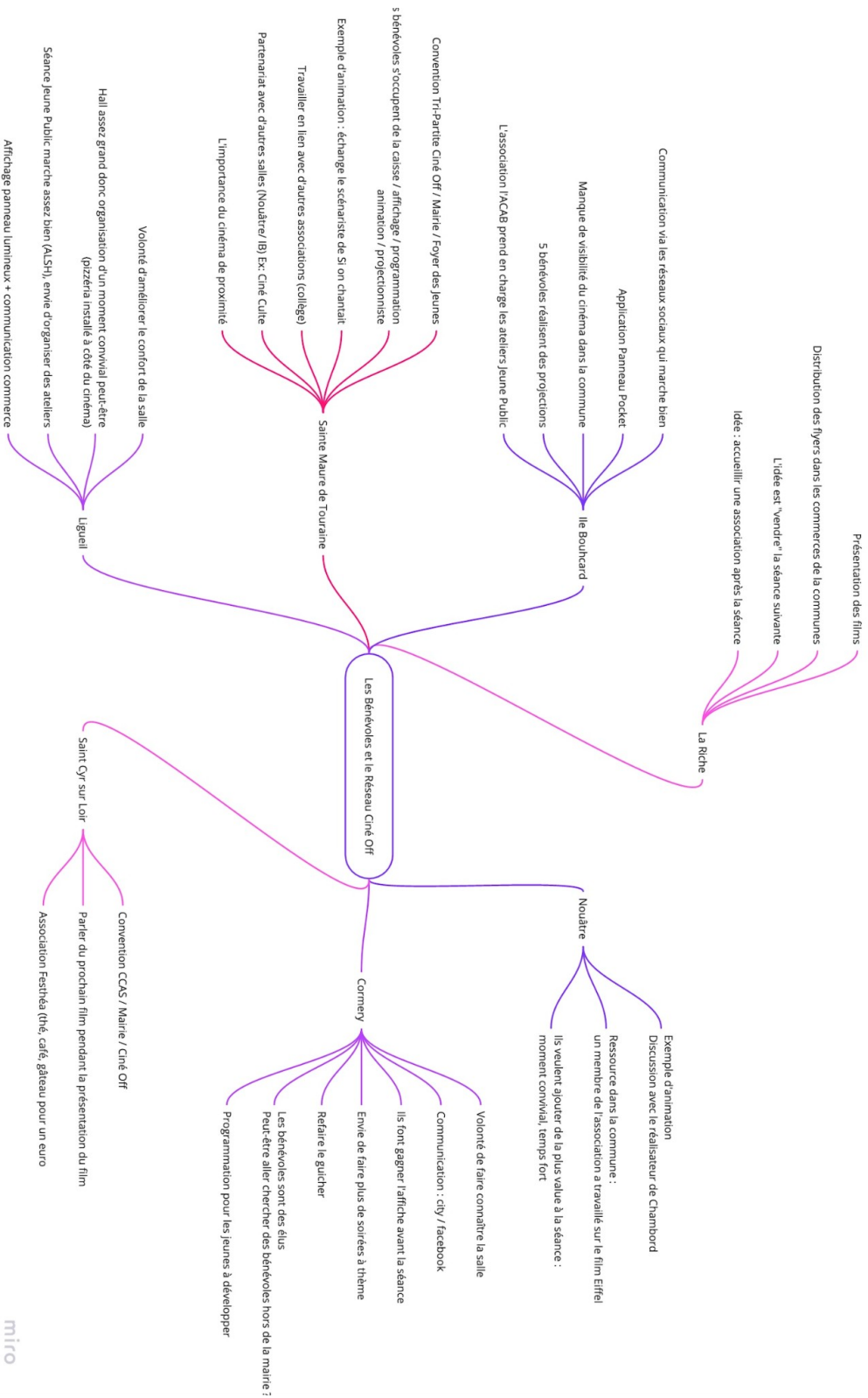
La nécessité de formation est ressortie de la plupart des échanges. Elle pourrait être de plusieurs ordres : formation technique, initiation à la projection, sensibilisation sur le choix des films, formation à la prise de parole en public. Ainsi, les bénévoles pourraient, aimeraient, pour certains présenter, les films.

Le réseau pourrait apporter un programme de formations, un savoir faire. Le but serait de travailler vers des objectifs communs, en établissant un calendrier : un agenda de rencontres régulières, travailler autour de la transmission du cinéma en acquérant des compétences précises.

La valorisation du réseau serait un autre angle à travailler. Comment présenter le réseau Ciné Off aux nouveaux bénévoles, aux spectateurs ? Des bénévoles aimeraient voir aussi les coulisses de Ciné Off. Comment se passe la programmation ? Comment organiser et animer une discussion après un film ? Le réseau pourrait donc servir d'appui et aider à chercher de nouveaux bénévoles pour les accompagner vers des missions précises, mais aussi aider les bénévoles dans cette quête de renouvellement des publics et la recherche de financement dans le cadre d'appel à projets spécifiques.

Organiser ces réunions en direction des bénévoles a permis de confondre nos réflexions et de montrer que les idées récoltées ailleurs pouvaient être possibles et entendues ici.

Mais une fois ces requêtes entendues, quelles propositions, quelles initiatives peuvent voir le jour concrètement dès 2022 ?



127 Carte mentale « Les bénévoles et le réseau Ciné Off » - réalisé lors de la réunion du 27 novembre 2021 à Sainte Maure de Touraine.

B. Les propositions pour répondre à ces besoins de médiation :

1. Un programme annuel :

Après ces réunions réunissant bénévoles du circuit, du siège et des salariés, le bureau de Ciné Off est prêt à travailler, dès 2022, à la mise en place de certaines actions à destination des bénévoles.

La première idée consiste à la mise en place d'un programme annuel autour du cinéma. Ce programme sera ouvert à tous les bénévoles des salles.

Voici le programme envisagée pour l'année 2022 :

- Au premier trimestre 2022 : les pré-visionnements organisés tous les mois par l'Association des Cinémas du Centre seront accompagnés par un retour en visio. Ces visios pourront être coordonnées par un ancien journaliste cinéma, bénévole à Ciné Off. Les bénévoles ayant participé à ces temps forts de projection seront invités à prendre part à cette visio d'une heure maximum. Il y aura une brève analyse du film et de ses thématiques mais ce temps sera aussi un espace de discussion. Qu'est-ce que les bénévoles ont retenu des films ? Sont-ils intéressés pour les défendre dans leur salle ? Et si oui, de quelle manière ?

- Au troisième trimestre 2022 : journée des bénévoles. L'objectif est de créer un temps fort réunissant les bénévoles et salariés de Ciné Off qui le souhaitent. Il y aurait la projection d'un film le matin, un repas le midi et l'analyse d'un film l'après midi.

- Au quatrième trimestre 2022 : journée de formation soit autour de la prise de parole en public ou d'un aspect technique de cinéma.

Ces temps forts seraient amenés à être répétés régulièrement, via un calendrier qui serait établi chaque année. Des objectifs seraient décidés à chaque rentrée avec les bénévoles désireux de se perfectionner et de se fédérer autour de ces questions de médiation.

Toutefois, il convient de bien fixer les objectifs de chaque temps fort, de ne pas les multiplier et de bien prendre le temps de les organiser.

2. La mise en place d'une boîte à outils numériques:

En plus, de ce calendrier, l'appui pourrait se matérialiser par la mise en place d'une plateforme numérique à destination des adhérents/bénévoles de Ciné Off. Cet outil pourrait aider au fonctionnement commun. Plusieurs choses pourraient s'y trouver : des conseils, un organigramme, un calendrier des temps forts, des outils de communication, pastilles vidéos créées par Ciné Off. L'espace permettrait de stocker des informations, d'échanger entre bénévoles et de mutualiser les idées. Cette boîte à outils serait rattachée au site internet de Ciné Off sous forme d'intranet.

Les contenus de cet outil, ces ressources ne sont pas forcément tous à créer mais ils sont à mettre à disposition plus facilement pour communiquer plus aisément.

Pour rendre cet outil opérationnel, il faudra constituer en 2022, un groupe de travail pour le construire et le mettre en place. Voici d'ores et déjà quelques suggestions d'onglets que qui pourraient se trouver sur cette plateforme.

- Un onglet : accompagnement à la programmation. Les bénévoles pourraient y consulter des conseils de programmation et des suggestions d'accompagnement, d'animations selon la thématique du film. Des fiches de présentation de film pour présenter le film en salle pourraient aussi être mises à disposition.
- Un onglet : communication. Il s'agirait aussi bien d'une communication interne (organigramme des communes, fiches de missions de bénévoles, présentation vidéos des bénévoles) que d'une aide à la communication externe (cartons numériques mis à disposition, tutoriel pour animer les réseaux sociaux, retour sur les animations).
- Un onglet : animations. Dans cet item, il y aurait à la fois des aides pour l'animation du réseau (comment co-construire des projets, des comptes-rendus de journées de réflexion, commission animation) mais aussi des conseils pour des animations en salle (tutoriel pour animer un atelier jouets optiques, des ateliers jeune public).
- Un onglet : formation. Dans ce dernier onglet, les bénévoles, salariés pourraient trouver des fiches de présentation de séances, des tutoriels techniques, des aides pour présenter une séance en salle, comment faire une newsletter. Cet onglet ne devra pas se substituer à une formation en présentiel mais permettra au contraire de garder la trace de précieux conseils.

- L'idée d'un forum pourrait être intéressant pour permettre à l'ensemble des acteurs du projet de pouvoir communiquer. Toutefois, il faudra faire attention à ne pas multiplier les canaux de communication.

- Chaque mois, une newsletter pourrait être envoyée à tous les adhérents avec les nouveautés de l'outil intranet.

Toutes ces idées ne pourraient voir le jour sans moyens à la fois humains et financiers. Est-ce donc faisable de rendre ces projets possibles ?

C. Les moyens pour répondre à ces besoins ?

1. Les recherches de financement :

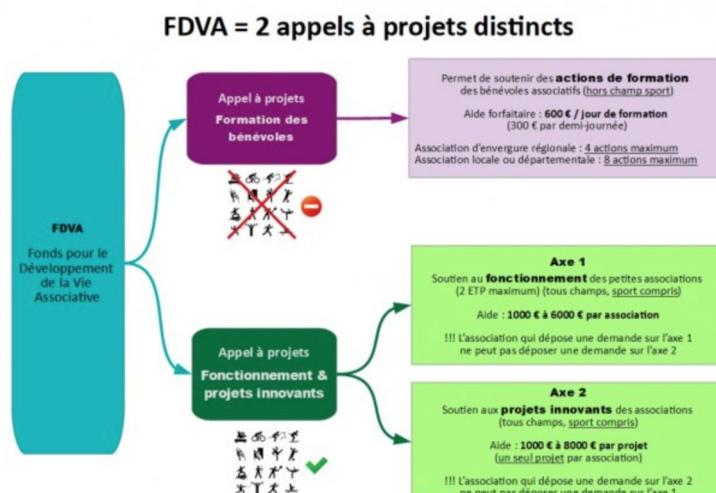
Cette mutualisation et ce travail spécifique en direction des bénévoles se feraient en plus des activités mises en place par le réseau Ciné Off. La réalisation de ce programme nécessite un accroissement de l'activité si la structure souhaite les concrétiser. Leurs réalisations engendrent un coût.

Plusieurs partenaires peuvent être sollicités : le Département, la Région via des aides spécifiques, des appels à projets ciblés.

C'est le cas des projets FDVA : Fonds pour le développement de la vie associative. C'est une aide régionale ou départementale que les associations peuvent demander. Elle nécessite de remplir des critères précis donc ce n'est pas une aide automatique.

Il existe deux modalités de financement :

- Un appel à projets pour la formation des bénévoles
- Un appel à projets pour le fonctionnement et projets innovants.



128

Ce dispositif pourrait correspondre aux projets de Ciné Off. Les projets privilégiés doivent obligatoirement avoir des effets positifs pour le territoire et participer au dynamisme de la vie locale.¹²⁹ Ces propositions en matière de médiation participent à la mise en commun des énergies et aux objectifs du FDVA. Ciné Off, en tant qu'association culturelle, rentre dans les critères d'éligibilité du dispositif.¹³⁰

La structure pourrait aussi se tourner vers les fondations Orange ou SNCF qui mettent en place des appels à projets à destination de leurs salariés ou retraités. Il s'agirait de trouver un contact parmi nos bénévoles qui travaillerait ou aurait travaillé dans ces entreprises. Parmi les projets que ces entreprises soutiennent, il y a « des projets renforçant le lien social : animations pédagogiques, des ateliers culturels pour des personnes éloignées en zones rurales ».¹³¹

Pour développer des ateliers de médiation, des outils à destination d'un public éloigné de l'offre culturelle, Ciné Off pourrait donc faire appel à du mécénat.

128 <https://centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article624>

129 https://centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/sites/centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/aap_2021_fdva_fi_i_l.pdf

130 https://centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/sites/centre-val-de-loire.drdjcs.gouv.fr/IMG/pdf/4fdva_formation_2021_cvl_def.pdf

131 <https://www.fondationorange.com/Appel-a-projets-solidaires-60>

Remplir ces appels à projets est très important pour la mise en œuvre des actions de médiation, il n'en demeure pas moins, que ces moyens financiers ne peuvent être mis en place sans des moyens humains suffisants.

2. Quels moyens humains pour mettre en place ces actions ?

Ces nouveaux projets nécessitent des personnes pour les mettre en place. Ils ne pourraient être coordonnés seulement par la direction et le bureau de l'association. Ces derniers peuvent fixer le cap de ces projets ainsi que les objectifs mais il faudrait – sur le plan logistique et fonctionnel – faire appel à une personne. Une nouvelle recrue dont le poste serait d'aider à coordonner l'action des bénévoles dans les communes du réseau, en lien avec l'animation, la programmation et la communication.

Les projets n'amèneront pas forcément des résultats tout de suite, alors comment financer les charges liées au coût humain supplémentaire ?

Plusieurs options peuvent être étudiées :

- L'emploi aidé. Ciné Off pourrait réfléchir à un poste FONJEP¹³² Jeune. Ce dispositif vient soutenir l'insertion des jeunes entre 18 et 30 ans dans l'emploi et préserver l'action associative. Dans l'appel à projet, il est mentionné que cette aide est ouverte à toutes les associations d'utilité sociale, notamment dans les champs de l'éducation, de l'animation, de l'engagement ou de la cohésion sociale. L'action de Ciné Off rentre dans les critères et le champ d'action de ces postes FONJEP. Toutefois, il convient, pour y répondre, d'obtenir l'agrément « Jeunesse et éducation populaire ».

C'est une aide sur trois ans, non renouvelable d'une hauteur de 7 164 euros par an.

Cette aide permettrait d'impulser le projet et de permettre de trouver des ressources nécessaires pour la pérennisation du poste.

- L'alternance : la structure n'a jamais eu recours à un contrat en alternance. Ce contrat permettrait d'une part pour la personne d'acquérir des compétences et d'autre part d'être moteur dans le projet grâce aux notions apprises durant ces semaines de cours.

132 Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire

Quelques avantages pour la structure: la réduction générale des charges, une aide de pôle emploi de 2 000 euros ainsi que des actions de formations financées par l'OPCO.

Il existe quelques formations de médiation culturelle en alternance, mais elles sont encore assez rares. Simon Janot à l'ARCI a un collègue, Dylan, en alternance.

« Depuis le 12 octobre 2020, il y a un alternant avec moi. Il est en formation médiation par le numérique et formation pour adulte. C'est une licence pro. Il est chargé de développer des actions d'éducation à l'image. »¹³³

Si la création de postes ne fonctionne pas, la structure peut aussi réfléchir à d'autres recours :

- Mission de service civique : tous les ans depuis presque 10 ans avec l'appui de La Ligue de l'Enseignement d'Indre et Loire, le réseau Ciné Off accueille un volontaire en service civique pour une durée de 9 mois. Ces missions sont d'aider à sensibiliser le public aux œuvres cinématographiques programmées en lien avec la commission d'animation, d'aider à la projection et aux actions autour des projections ainsi que d'aider à promouvoir les animations sur les réseaux sociaux.

Ciné Off pourrait, en accord avec la Ligue de l'Enseignement, imaginer une autre mission, qui consisterait à aider, à concevoir des actions en direction des bénévoles et faciliter la mise en place du programme développé plus haut. La personne rencontrerait les structures, contribuerait au fonctionnement avec le soutien des salariés du réseau.

- Le stage : nous l'avons mis en lumière, de nombreuses formations liées à la médiation cinéma existent en France. Les projets décrits pourraient faire l'objet d'une mission de stage dont l'objectif serait de participer à la mise en œuvre d'un programme de médiation en direction des bénévoles. Le ou la stagiaire pourrait acquérir des compétences professionnelles liées à sa formation : coordination et méthodologie de projet.

D'une durée de 6 mois maximum, sur le plan financier, le stage reviendrait à 573,30 euros par mois. L'avantage pour le stagiaire serait de mettre en place un projet précis ainsi que d'acquérir de l'expérience. Ciné Off aurait une personne en formation qui pourrait apporter de réelles compétences au projet.

133 Simon Janot coordinateur de l'ARCI, entretien réalisé le 19 février 2021

Contrat de travail, mission de service civique ou de stage, pour l'instant, rien n'a été décidé au sein de la structure. Le DLA est toujours en cours et doit se conclure dans le courant de l'année 2022.

Ciné Off ne doit pas perdre de vue l'objectif fixé : se donner des moyens supplémentaires pour mettre en place de la médiation. C'est pourquoi les réunions, les réflexions qui sont le fruit des réunions organisées en novembre/décembre 2021 ne doivent pas rester vaines. Même si tout ne verra peut être pas le jour en 2022 puisque des changements d'ordres organisationnels auront lieu au sein de la structure, il ne faut pas abandonner ce chantier et tenir informés les acteurs régulièrement de son avancée.

CONCLUSION

La crise du COVID va-t-elle changer les besoins en matière de médiation ? Il est trop tôt pour répondre à cette question. Les salles ont été fermées de nombreux mois, les spectateurs ont modifié leur habitude de consommation et personne ne sait à long terme, quel impact aura cette situation sur l'avenir des salles de cinéma. A la réouverture, ces dernières ont regorgé d'inventivité pour recréer ce lien de confiance en organisant des actions de médiation : ateliers, rencontres, débats.

Car si la crise a bousculé les usages, elle n'a pas altéré l'envie de provoquer, d'aller chercher le public, de créer des actions, de mutualiser les idées.

Pour preuve, en novembre 2021, ont eu lieu les Etats Généraux des circuits de cinéma itinérant à Arras. Plusieurs tables rondes étaient au programme, notamment une sur le renouvellement des publics. L'objectif était de mettre en lumière différentes initiatives en matière de médiation, aussi bien les moyens à mettre en œuvre que les pistes innovantes à développer.

Les bénévoles, forces vives des circuits itinérants, ne peuvent à eux seuls engager ces initiatives. La plus-value de ces actions réside dans un poste de médiateur, une formation du personnel salarié et ou des bénévoles, un accompagnement des équipes en place. Si des postes de médiateurs peuvent être aidés financièrement par les régions et le CNC, nous avons vu qu'il y avait une disparité territoriale dans leur mise en place. Si pour les salariés, ces formations peuvent être prises en charge par les OPCO, pour les bénévoles, les solutions sont plus minces. Il serait intéressant de questionner le rapport bénévoles / salariés dans les cinémas et mettre en perspective la formation et le renouvellement des bénévoles dans les salles de cinéma.

En 2021, le CNC a saisi cet enjeu majeur du renouvellement des publics en proposant deux aides distinctes dans le cadre du plan de relance. Nous en avons parlé, il s'agit de l'appel à projets pour les 15-25 ans à destination de toutes les structures culturelles diffusant des images et du fond jeune cinéphile à destination des salles de cinéma.

Dans le cadre de l'appel à projets pour les 15-25 ans, l'ANCI a répondu et obtenu une aide.¹³⁴ L'association vient d'embaucher un salarié pour aider les circuits de cinéma itinérant dans cette quête de renouvellement des publics. L'objectif est la création d'un outil numérique pour épauler les réseaux de circuits itinérants. A terme, l'association souhaite contribuer à la mise en place d'un dispositif d'aide à l'emploi de jeunes médiateurs, médiatrices.

Le but étant d'aider ceux et celles qui n'ont pas de médiateur, qui n'ont pas les forces vives nécessaires pour s'engager dans des actions de médiation. Preuve une fois de plus de l'importance et de la nécessité de mutualiser et d'interroger nos pratiques ensemble.

Nous ne saurions être exhaustifs en matière de médiation. Il existe une quantité d'initiatives dont nous n'avons pas pu parler. Mais rencontrer tous les professionnels cités au long de notre recherche nous a permis de grandir. Echanger autour de pratiques nous a permis d'évoluer professionnellement, de prendre du recul et de questionner encore plus nos actions : pourquoi faisons-nous ce projet ? Quelle plus-value pour le territoire ? La création d'un outil numérique ne saurait tout faire, notre recherche nous a, au combien, rappelé l'importance de l'humain, la nécessité de faire partie d'associations territoriales et nationales.

Si la conjoncture mise sur cet élan de mutualisation, c'est qu'elle apporte aussi son lot de difficultés. Difficultés que les circuits itinérants souhaitent surmonter en se regroupant encore plus.

Pour rappel, l'ANCI a été créée en 2011, suite au passage au numérique. Dix ans plus tard, le bilan est positif : le passage au numérique s'est bien passé pour la grande majorité des circuits, des outils ont été créés et mis à disposition de tous les circuits itinérants qui souhaitaient en bénéficier¹³⁵, les Etats Généraux permettent chaque année de mettre en lumière les problématiques propres aux circuits itinérants. Le prochain dossier sur la table sera le renouvellement du matériel et l'adaptabilité des circuits aux nouvelles technologies. Si ces sujets sont déjà présents dans les discussions, il faudra les porter conjointement pour faire front, pour sans doute obtenir un matériel le plus adapté possible aux problématiques de terrain.

134 Présentation du projet ANCI en réponse à l'appel à projet 15-25 ans du CNC : <https://fr.calameo.com/read/006939093579ffe84c7cd>

135 Cineco a conçu l'outil Ciné Gestion et a obtenu le prix de la salle innovante en 2019

Les enjeux sont nombreux : dématérialisation, mise en place de la billetterie informatique, adaptabilité à tous les modes de paiements, renouvellement des publics, des bénévoles, formation des salariés, mise en place ou reconduction des postes de médiateurs dans les conventions triennales CNC/Etat/Région. Tous ces nouveaux questionnements ne doivent en aucun cas modifier l'essence même et le rôle des circuits de cinéma itinérant : des lieux de culture, accessibles, conviviaux, émancipateurs et vecteur de lien social.



136

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES :

LAFOND-GRELLETY Jean, *Les politiques culturelles en milieu rural*, Territorial Editions, 2020, 140 p.

DUVIGNEAU Michel, *Art, culture et territoires ruraux. - Expériences et points de vue*, Éducagri éditions, 2002, 324 p.

SALSON Agnès, ARNAL Mikael, *Rêver les cinémas demain, Volumen*, 2015, 96 p.

CRETON Laurent, KITSOPANIDOU Kira Kitsopanidou, *Les salles de cinéma : enjeux, défis et perspectives*, Armand Colin, 2013, 224 p.

WALLACH Jean-Claude, *La culture pour qui ?* Editions de l'Attribut, 2006, 120p

BOSSENO Christian Marc, *La prochaine séance : les français et leurs cinémas*, Découverte Gallimard, 128 p.

CAUNE Jean, *Démocratisation culturelle : Une médiation à bout de souffle*, Presses Universitaires Grenoble, 2006, 205 p.

ETUDES/ RAPPORTS :

ANCI, *Le cinéma itinérant en France*, 2014

ANCI, *Le public des cinémas itinérants*, 2020, 57p

Conseil Economique, social et environnemental régional Rhône Alpes, *Rapport Le cinéma et la médiation culturelle*, 2015, 94p

ARTICLE :

VAYSSOUZE Maguy, *Le cinéma itinérant, un atout en milieu rural* -
<https://www.cairn.info/revue-pour-2015-2-page-191.htm>

MEMOIRE :

DEGLE Diane, *Les circuits itinérants en Occitanie*, Fémis, 188 p.

SITES INTERNET :

ANCI : <https://www.cinema-itinerant.org>

Ciné Ligue Hauts de France : <https://www.cineligue-hdf.org>

Ecrans Vagabonds : <https://www.ecranvagabond.com>

Sceni Qua Non : <https://www.sceniquanon.com>

Ciné Rural 60 : <https://cinerural60.com>

Les doigts dans la prise : <https://www.ddlp.fr>

ACAP – Boite à Outil du médiateur :

<https://www.acap-cinema.com/index.php/2021/04/08/accompagner-une-projection/>

ANNEXES

Liste des entretiens

Rodolphe Fleury - Médiateur à Réseau Génériques

Julia Vincent - Responsable formation et conseil à CONFER

Jessica Pérrisoud - Médiatrice à Ciné Bus

Xavier Trambouze - Directeur de Ciné Bus

Simon Janot – Médiateur à l'ARCI

Pierre-Jean Bouillerce - Directeur de Scéni Qua Non

Hélène Gentilhomme – Bénévole et membre du bureau du circuit itinérant Ecran Vagabond

Marvin Jacobs – Médiateur à Ciné Rural 60

- Rafael Maestro - Directeur Ciné Passion - Président de CINA

Anaëlle Fouquet Martinet – Médiatrice à Ciné Ligue

- Aurélia Di Donato - Membre de l'association Les Doigts dans la prise

Rodolphe Fleury - Médiateur à Réseau Génériques

Entretien via Skype réalisé le lundi 15 février 2021

Solenne Berger - Est-ce que tu peux présenter en quelques mots ton parcours avant d'arriver à Réseau Génériques ?

Rodolphe Fleury : Je m'appelle Rodolphe Fleury, je suis médiateur cinéma sur le réseau Génériques, qui fait parti de La Ligue de l'Enseignement Normandie. J'ai une formation d'assistant de direction ainsi qu'une double licence cinéma, licence pro et théorique. Ensuite, j'ai fait un master de médiation culturelle et, un master cinéma recherche. Je suis arrivé, il y a deux ans au Réseau Génériques.

SB : Ce poste de médiateur, existait-il avant ton arrivée ?

RF : C'est un poste qui a été créé. Il y a des postes qui se sont créés sur toute la France, qui sont subventionnés par les régions, c'est un de ces postes-là. En Normandie, nous ne sommes pas beaucoup. En Basse Normandie, nous ne sommes que deux. Dans le réseau Génériques, il y a 23 points de circuit itinérant, 25 probablement l'année prochaine et nous sommes présents sur 17 salles fixes dont 2 salles qu'on gère. On a une salle qui a ouvert à Domfront et, la plupart sont des nouveaux bénévoles. On les aide pour plein de choses. Je leur file un coup de main sur la communication et l'animation.

SB : A chaque fois, que vous avez une nouvelle salle dans votre réseau, formez-vous les bénévoles ? Comment se fait le suivi avec les bénévoles ?

RF : Dans une salle qu'on gère, c'est l'employé de la commune et c'est lui, qui a formé les bénévoles. Lui, s'occupe de tout ce qui est technique. Nous avons formé les bénévoles pour qu'ils créent un site internet. Ils créent aussi les programmes, à partir d'une maquette. Je supervise les maquettes de leurs programmes et de leurs affiches.

SB : La communication est-elle différente dans toutes les salles ?

RF : Oui. Pour les salles itinérantes, on s'occupe de toute la communication. On conçoit et, on imprime des flyers et des affiches pour leurs séances. Pour les salles fixes, elles sont toutes autonomes à part Domfront.

SB : Et la programmation, ils la choisissent et vous gérez avec les distributeurs après ?

RF : On a un programmateur, Jean Marie. Il y a deux systèmes de programmation, selon les salles fixes et le circuit itinérant.

Les salles fixes nous donnent leur programmation et, on voit ce qu'on peut faire, si on négocie. On gère les partages de copies entre les salles. Pour les salles itinérantes, mon collègue Laurent, envoie une liste de films. Les bénévoles qui s'occupent de l'animation choisissent, donnent des notes.

Mon collègue s'occupe de réserver les copies. Certaines salles demandent des films en dehors de leur programmation qu'on leur propose. Mais c'est une salle tout à fait différente. Sur toutes les salles, on a une vocation de 50 % art et essai et 50 % grand public et la salle en question fait 99 % art et essai. C'est un tout petit village, il y a un public, il y a beaucoup de néo-ruraux. Leur programmation est beaucoup plus pointue alors que c'est sans doute, le plus petit village.

SB : Les bénévoles ont-ils une ligne éditoriale à respecter quand ils font leur programmation ?

RF : Oui c'est ça. Dans les listes qu'on envoie aux salles, généralement on précise quel film est art et essai, quel film est grand public, pareil pour le jeune public.

SB : La médiation commence-t-elle par cette programmation ?

RF : Oui il y a cela, mais il y a aussi autre chose. C'est complété avec tout ce que je vois en festival. Généralement, je vais à Cannes et à La Rochelle. Je fais un compte rendu des séances, des films : quels publics cela peut toucher, ce que j'ai pensé des films, ce que d'autres personnes ont pensé. J'é mets donc un avis.

On a une lettre d'information, dans laquelle on parle de certains films. Là, sur la prochaine, j'ai juste mis les films, qui vont être proposés pour la sortie en salles en 2021, voir 2022. On fait un focus sur des films moins porteurs ou des films qu'ils n'auraient pas choisi. On écrit un résumé, un lien vers une bande annonce.

SB : Y a-t-il des séances de pré-visionnement ?

RF : Nous, on n'en organise pas, à part pour le mois du film documentaire. Au mois de septembre, on organise un pré-visionnement. Généralement, ce sont 2 à 3 films documentaires et des bandes annonces avec des présentations des films. Les salles ont la possibilité de participer au pré-visionnement de MACAO. Ils organisent un pré-visionnement par mois. Depuis la pandémie, ils les organisent aussi, certains quand c'est possible, en salles et d'autres simultanément en ligne.

SB : Comment arrivez-vous à fédérer les bénévoles pour qu'ils participent à la programmation ? Ressentez-vous un plus dans la fréquentation, quand il y a des films art et essai qui sont défendus par les bénévoles ?

RF : A la Ferté Macé, c'est la seule salle qui a tous les labels art et essai, parce qu'il y a une grande programmation. On peut attirer un public un peu différent sur certaines programmations. Sur la salle de Domfront, c'est différent, on n'a pas la même cinéphilie. On attire des spectateurs sur le grand public. Sur l'art et l'essai c'est plus fragile. Après la salle a été ouverte un mois. C'était déjà le cas quand la salle était itinérante.

SB : Cela veut dire que sans les bénévoles, ça serait compliqué de faire exister toutes ces salles là ?

RF : Oui cela serait compliqué. Car même si on imprime les affiches et les flyers, c'est eux qui font la distribution. Même sur les salles fixes, ils font la distribution des programmes. Pareil, dans la plupart des salles, il y a beaucoup de discussions entre les bénévoles. Je l'ai entendu dire sur la Ferté Macé, à Sée aussi. Généralement, quand les salles fixes comme itinérantes, font des séances spéciales si c'est un ciné-débat, ou un échange, il y aura un pot de l'amitié. Il y a des espaces de discussions. Il y a aussi des brunchs dans quelques salles, le dimanche par exemple, où les gens parlent de ce qu'ils ont vu.

SB : Les échanges dont tu parles, ce sont les bénévoles qui sont à l'initiative, ou alors es-tu force de proposition sur certains films coup de coeur ?

RF : Les deux. Par exemple, pour le mois du documentaire, je fais un livret du mois du film documentaire. Généralement, c'est une trentaine de films avec des affiches, des résumés et parfois un petit commentaire sur le film. J'envoie cela à toutes les salles, avec

toujours trois coups de coeur. Souvent, ceux qui participent, dans les salles itinérantes, ils vont choisir les coups de coeur. C'est rare, qu'ils choisissent dans les autres films. Pour les salles fixes, certains sont totalement autonomes, d'autres vont choisir dans le catalogue que je leur envoie.

Certains, vont s'inscrire sur certains films parce qu'ils savent déjà qu'on a des contacts avec un réalisateur ou avec des associations. D'autres choisissent un film et il nous demande de l'aide pour avoir des contacts. On se débrouille avec les distributeurs, les réseaux locaux. Au niveau des ciné-rencontres, on a aussi des salles fixes et itinérantes qui nous sollicitent sur des sujets et on les aide à trouver des films. Soit, ils ont déjà un film et un sujet et, ensuite ils nous demandent de l'aide pour avoir un intervenant. Soit, ils ont un intervenant et un sujet et on leur choisit un film.

SB : Le soir de ces rencontres, comment se passe l'animation de ces séances ? Les bénévoles sont-ils autonomes dans la gestion de la séance ou es-tu amené à te déplacer ?

RF : Sur le mois du documentaire, sur les salles itinérantes, c'est moi qui me déplace et qui anime le débat. La salle dont je te parlais, eux ils se débrouillent tout seuls. Une des bénévoles c'est une ancienne projectionniste du Méliès. Elle a une certaine expérience. Certaines salles fixes, trouvent leur intervenant et ils peuvent être amenés à faire le débat eux mêmes. Si ce n'est pas leur intervenant, ils me demandent de le faire.

Si les intervenants ne parlent pas français, mais anglais, généralement, ils me demandent de faire la traduction.

SB : Pour animer ces débats, il faut avoir quelque connaissances, organisez-vous des formations sur « comment animer une séance cinéma » ?

RF : Dans certaines salles, certaines personnes le font, c'était le cas de Pontorson. On a organisé une formation avec Macao 7 ème art, avec un des intervenants de la ligue : « animer une rencontre public avec un réalisateur ». On va en faire une autre, pour le comité d'animation à Domfront, pour les salles qui n'ont pas été formées dans ce territoire là.

Généralement, c'est sur une ou deux journées. On a une comédienne, comme intervenante, et mon collègue Alexis Fradet. J'ai tout un déroulé de formation.

SB : Qui prend en charge le coût de la formation, notamment pour les bénévoles ?

RF : On prend la formation en charge. Là, il y a déjà eu une formation en Haute Normandie. Les salles qui étaient intéressées sur notre réseau, ce sont déplacées. Si c'est Macao 7 ème art, c'est gratuit pour les salles car elles payent pour faire partie de Macao.

SB : Une fois que cette première journée a eu lieu, ont-ils fait des animations dans leur salle ?

RF : Je ne saurais pas dire. Je pense que oui, c'est quand même une formation sur deux jours. J'ai vu la formation, c'est plutôt bien, il y a de la pratique aussi. On a des salles où il y a beaucoup d'échanges. On a une salle qui organise son propre festival de films documentaires. Eux, ils animent leur débat tout seuls. D'autres animent pas mal de soirées débats, des choses assez poussées. Ensuite, il y a des salles qui proposent cela une fois par mois ou même une fois par semaine.

Il y a quelques festivals organisés par les salles sur les thématiques suivantes : les films d'animation, le polar, l'environnement, l'agriculture et le cinéma. Certains festivals durent une semaine avec des intervenants.

SB : Quel est le profil des bénévoles ?

RF : En règle générale, il y a beaucoup de retraités, de femmes. Souvent, certains sont vraiment très âgés. Dans une salle, sans rire, la moyenne d'âge c'est 90 ans. D'autres, la moyenne d'âge, ça va être une soixantaine d'années et la salle qui fait beaucoup d'art et essai c'est entre 30 et 50 ans. A Domfront, il y a pas mal d'actifs, des gens qui vont être à mi-temps.

On a beaucoup de bénévoles actifs qui font pas mal de choses et les autres qui sont moins actifs. Sur le circuit itinérant, la salle a failli fermer car il n'y avait personne. Les affiches n'avaient pas été distribuées. D'autres bénévoles ont été mobilisés. En règle générale, cela fonctionne. Il y a plus ou moins toujours des bénévoles pour faire la caisse sur le circuit itinérant. Dans une salle c'est tout le temps, les mêmes.

SB : S'interrogent-ils sur le renouvellement dans quelques années ?

RF : Il y a trois cas de figure. Il y a ceux qui s'en aperçoivent et qui sont catastrophés, ceux qui s'en aperçoivent et qui essaient de faire quelque chose et ceux qui ne veulent pas y penser du tout.

Dans une salle itinérante, ils se sont inscrits dans plusieurs projets pour rénover la salle en espérant en faire une salle fixe. Eux, ils ont demandé des subventions. Dans ce cas là, il faut faire un projet avec les jeunes. Ils voulaient apporter du sang neuf, leurs bénévoles étaient vieillissants. Ils ont créé un ciné-club et ils ont travaillé avec des collégiens, des lycéens. Ils ont réécrit une pièce de théâtre avec une troupe en résidence. Là, ça a fonctionné, ça a été mis en place. Un intervenant de Normandie Image, un réalisateur et l'auteur de la pièce se sont réunis avec les lycéens, pour réaliser un court métrage.

L'idée, serait qu'il y ait un vrai ciné club mis en place avec des jeunes pour créer des mini bandes annonces. La complexité est que certains bénévoles ont peur de se faire prendre leur place par les jeunes. A la Ferté Macé, ils impliquent certains jeunes pour programmer certaines séances avec des événements. Certains sont partis, ils organisaient un concours de courts métrages. Ils ont quelques bénévoles parfois, des lycéens mais qui repartent pour les études. Ils sont là au début mais après ne reviennent pas. Il y a un autre phénomène aussi, certains bénévoles d'un certain âge ne veulent pas lâcher l'affaire et font fuir certains bénévoles.

SB : Dans certaines communes, tu parlais de réactiver les bénévoles, comment cela se passe-t-il concrètement ?

RF : Ils ont publié un article sur le site de la mairie et ils ont créé des affiches et les ont disposées un peu partout. Ils ont organisé des réunions d'information où nous étions présents. Les personnes intéressées s'inscrivaient pour une autre réunion pour savoir de quelle commission ils allaient faire partie. A Domfront, c'est un peu différent, car la salle est co-pilotée par la mairie et nous-même. La mairie pilote, surtout via, le comité socio-culturel. Ce dernier, a créé des affiches qu'ils avaient placées dans les commerces et les villages aux alentours. Ils avaient fait une pub sur les réseaux sociaux et le Facebook de la mairie avait partagé.

Cela a fonctionné. Nous avons eu une soixantaine de personnes dans une commune.

SB : En ce qui concerne les projectionnistes, leurs missions consistent-elles « juste » à faire la projection ou ont-ils d'autres tâches ?

RF : Ils font la projection et la mise en place de la caisse informatique. Ils forment les bénévoles à utiliser la caisse informatique. Parfois, les projectionnistes restent avec les bénévoles pour faire la caisse. En dehors de ça, c'est vraiment que technique. Ils vont installer les micros si il y a une rencontre.

Il y a aussi un projectionniste qui commence à s'occuper de la communication. Sur des plein air, il a filmé pas mal d'actions et il s'est auto-formé au montage. Il a rajouté des choses sur les réseaux sociaux (comment se passe une projection en plein air?) On a créé deux courts films sur le travail des projectionnistes en itinérant pour nos partenaires et pour plus tard pour les réseaux sociaux. On a aussi un projet avec Macao de séances en réalité virtuelle et un des projectionnistes va nous aider à réaliser le teaser, pour communiquer, sur ce projet là. Sinon c'est uniquement la projection.

SB : Par exemple, aucun ne pourrait animer une séance, si tu n'es pas là et si il n'y a pas un bénévole ?

RF : Non et cela ne les intéresse pas du tout.

SB : Quelles difficultés rencontres-tu dans ton métier au quotidien ?

RF : Ça va être de motiver les salles pour certains projets. Je propose beaucoup de choses et peu d'actions sont acceptées, pour plusieurs raisons. Faire en sorte que les salles communiquent entre elles. Ça fonctionne un peu sur les salles fixes mais pas forcément sur le réseau itinérant, elles ne communiquent pas trop entre elles.

Il y a aussi beaucoup de réticence vis à vis des jeunes, ils trouvent qu'il y a un fossé trop grand.

SB : Par quel biais se passe la médiation ? Comment communique-tu avec les salles ? Vas-tu directement les rencontrer sur place ou alors viennent-elles dans votre local ?

RF : Quand les bénévoles se déplacent ici, c'est soit qu'il y a un pré-visionnement, soit qu'il y a la réunion bilan annuel, ou une séance de programmation des salles fixes.

Parfois, il y a des formations. J'ai organisé une formation sur les pratiques cinéphiles adolescents, une autre sur la communication. Globalement, ce sont les salles fixes qui se déplacent.

Les moyens de communication c'est par mail, par sms, par téléphone. Il y a beaucoup de points itinérants, je me déplace quand il y a une demande, soit des points à régler. Les salles qui n'ont pas beaucoup d'activités, je ne m'y suis peu déplacé.

SB : Tu parlais de formations pratiques, c'est toi qui les a mises en place ou alors est-ce une demande des bénévoles ?

RF : Non, je les ai proposées. Je leur ai demandé si cela les intéressait. La première fois, il y avait neuf inscrits et la deuxième une trentaine de personnes.

Sur la communication, je leur ai demandé si cela les motivait de faire une journée de formation sur les réseaux sociaux, internet. C'est pareil pour l'animation « échange avec un réalisateur ».

Cela arrive parfois que l'idée me vienne parce que j'ai discuté de quelque chose avec eux. L'autre formation c'était sur les malles pré-cinéma. On avait investi, via l'ANCI. On avait fait, deux formations. Elles ont été empruntées quelques fois par les salles et, certaines fois c'est ma collègue ou moi qui nous sommes déplacés. Certains ont créé leur propre atelier tout seul notamment une salle itinérante.

SB : Pour revenir à la ligne éditoriale art et essai, ce n'est jamais compliqué de faire comprendre cette ligne aux bénévoles ?

RF : C'est arrivé une fois de la part d'un élu. J'ai dû lui expliquer notre mission. Mais je sais que mon collègue à la programmation, il les contacte pour dire qu'il n'y a pas assez d'art et essai. Mais dans la plupart des cas, c'est acquis. Les bénévoles sont là depuis longtemps, donc ils savent. Certains ont compris, d'autres c'est leur cheval de guerre. Ils veulent proposer quelque chose de différent. Ils savent qu'autour cette proposition, elle n'est pas là. Il y a des salles fixes qui savent qu'elles peuvent déplacer des personnes car peu d'autres cinémas programment de l'art et l'essai. Certains ont conscience de cela. C'est leur intérêt aussi.

Sur la plupart des salles, l'art et essai, ce sont vraiment les films porteurs qui vont marcher et les films de patrimoine un peu moins.

Tous les ans, on espère qu'il va y avoir un *Tuche* ou *Qu'est-ce qu'on va faire au bon dieu* pour programmer plus de l'art et essai.

SB : Tu parlais d'habituer le public. On n'habitue pas le public tout de suite à un cinéma que certains cataloguent comme élitiste. Comment arrivez-vous à changer les habitudes des gens ?

RF : Certains sont acquis à la cause et dans les autres cas, les bénévoles font ce travail. Les bénévoles programment un film pointu. Il va y avoir un phénomène de discussion. Il y a une notion de confiance qui va s'installer entre les bénévoles et les spectateurs. Les réactions, ça va être : « On s'attendait à rien et ça fait du bien de voir quelque chose de différent ». Par exemple, le dernier Emmanuel Mouret. Il y a eu du bouche à oreille, les bénévoles en ont parlé, certaines personnes se sont déplacées, ont été surprises et elles ont passé un bon moment.

SB : Quelles actions mets-tu en place en direction des jeunes ?

RF : Nos bénévoles ne sont pas à l'aise avec ce public. Généralement, ils vont contacter les lycées pour proposer un projet. Sur une salle, ils ont créé un projet autour du film *Douce France*. Ils ont fait venir le réalisateur et une association dans des classes. Ils ont travaillé sur ce sujet là. Ils ont assisté à la séance et pu poser des questions.

J'ai l'impression de n'avoir rien mis en place. Avec des services civiques, l'année dernière, nous avons mis en place un projet de médiation : Ciné-Vampire. On a créé une exposition itinérante. Le but c'était de passer un film de vampire et ensuite de discuter du thème des vampires à partir d'extraits. On voulait faire cela à Halloween et puis c'est tombé à l'eau.

Une grosse frustration est de pas réussir à mettre en place des projets pour les jeunes. J'avais fait mon mémoire de fin d'année sur « La désaffection des salles art et essai des 12-25 ans ». Certaines salles sont assez réfractaires pour créer des espaces où les jeunes pourraient s'installer. Mettre des fauteuils, des espaces de convivialité, ça se fait très très peu. Certaines salles disent que c'est par sécurité, mais elles n'ont surtout pas envie d'avoir des jeunes dans leur hall. Je trouve cela dommage. Généralement dans les communes rurales les jeunes n'ont pas endroit pour trainer. Ces espaces de convivialité pourraient être créés dans les cinémas, là où, cela est possible.

On avait fait aussi sur une salle itinérante, le mois du doc. On avait décidé avec les bénévoles de travailler avec des jeunes pour qu'ils créent et animent le débat. Ça avait plutôt bien fonctionné, il y avait 20 à 30 jeunes. Sinon, j'ai l'impression que les jeunes ne veulent pas trainer dans des endroits où ils pourraient croiser leurs parents. Je pense que parfois, c'est la programmation qui n'est pas adéquate. Quelque fois un multiplex va programmer le film qu'ils veulent voir en première semaine.

Les jeunes vont être attirés par Halloween et le cinéma japonais. Cela marche à fond. C'est assez sympa. Les animations manga, ils font des sushi, ils font des partenariats avec les librairies locales, ils mettent en place des affiches, de la décoration japonaise.

SB : Gèrent-ils aussi les partenariats ?

RF : Oui, ils sont autonomes là-dessus. Sur pas mal de choses, il y a des dispositifs qui sont mis en place avec les médiathèques.

Après, à la Ferté Macé, le local pour le cinéma et la médiathèque c'est le même, donc il y a pas mal d'actions de mises en place.

SB : Et le très jeune public de 2 à 12 ans, faites-vous aussi des choses ?

RF : Oui, il y a pas mal de choses, ça dépend des salles. Nous avons des programmes avec Macao. Il y a un ciné-philo, goûter. Il y a d'autres programmes ateliers de Macao pour les pré-ados : atelier bruitage, atelier film d'animation, atelier sur le point de vue, en collaboration avec mon collègue Julian qui s'occupe des animations. On a aussi fait une chasse au trésor autour du film *Chien Pourri, la vie à Paris*. Dronfromt, qui est la nouvelle salle, ils avaient tenté de mettre en place, un atelier cuisine autour du film les Elkins. Ils ont contacté, le centre de loisirs de la ville.

On a fait, des ateliers avec la malle cinéma et atelier thaumatrope. On a fait aussi quelques ateliers sur la mise en scène et l'analyse d'image. Souvent, c'est en collaboration avec les centres de loisirs.

SB : Es-tu amené à animer ces ateliers ?

RF : Cela dépend. Si, c'est en salle, je les anime, sinon ce n'est pas moi. Parfois, ça va être dans l'espace de convivialité de la salle. Il faut que cela soit dans la salle, c'est par rapport

à mon contrat. Sinon ce sont mes collègues. Mon collègue fait aussi des ateliers prises de vue sur des projets sur du plus long terme.

Il y a deux animateurs. Un animateur qui est réalisateur, il est à 80 %. Une autre animatrice est à 20 %, elle intervient en milieu scolaire : atelier d'analyse, des ateliers sur des thématiques précises. J'ai un de mes collègues qui fait le même travail avec mon collègue Julian, en milieu pénitentiaire.

SB : Comment vois-tu la réouverture ? Vous la préparez ? Des envies ? Des idées ?

RF : On a le projet VR autour de Thomas Pesquet, le ciné-vampire. On a aussi un projet avec un festival de musique, faire des ciné-concerts. On a un projet, avec la ligue de l'enseignement national, un projet expérimental autour des pratiques des jeunes, tout ce qui est Tik Tok, autour du cinéma, rapport vidéo, jeu vidéo.

SB : As-tu un souvenir de médiation que tu as mis en place ou que tu n'as pas pu mettre en place ?

RF : Le projet qui me tient à coeur, c'est l'accès des salles aux personnes de handicap sensoriel. J'aimerais faire des séances pour les personnes sourdes et malentendantes. Pour les personnes malvoyantes, cela serait pas mal aussi.

Le truc le plus fort qu'on ait fait, c'était un mois du doc, où nous avons fait principalement « Pour Sama » et « Still Recording » avec un photographe reporter syrien et parfois Amnesty International. Il y a eu souvent beaucoup de monde. C'était ultra intéressant d'alerter l'opinion public sur deux choses totalement différentes.

SB : As-tu vu une évolution dans certaines salles, depuis ton arrivée il y a deux ans, dans l'appropriation de certains outils ?

RF : Ils étaient déjà autonomes avant que j'arrive. Je vois dans la salle de Donfromt, ils ont plus d'assurance. Maintenant, ils trouvent des intervenants pour leur projet, ce qui est vraiment super bien. Ils calculent un peu plus les trucs. Ce qui leur manque, c'est animer un débat. Ils ne se sentent pas de le faire mais ils sont demandeurs. Sur les six, il y en a cinq qui vont venir à la formation. Quand on a ouvert la salle, on a fait un quiz. Spontanément, un bénévole nous a donné un coup de main, et s'est prêté au jeu pour discuter avec le public.

Julia Vincent - Responsable formation et conseil à CONFER

Entretien réalisé via Zoom le 21 juillet 2021

Solenne Berger : Pouvez-vous, vous présenter et présenter la structure que vous représentez ?

Julia Vincent : Je m'appelle Julia Vincent. Je suis responsable formation et conseil pour CONFER, qui est une coopérative de formation et de conseil, basée en Nouvelle Aquitaine. Nous proposons des formations, des parcours de formation et des accompagnements également aux professionnels du secteur culturel. Nos formations comportent différentes entrées. Il y a une entrée métiers avec par exemple, les métiers de chargée de production, spectacle vivant et aussi le sujet de notre entretien, le métier de médiateur cinéma avec le parcours. Au centre de nos préoccupations, de nos thématiques de formation, la question RH qu'on appelle « Richesses Humaines ». Comment former aussi les professionnels de ce secteur à cette dimension là pour pérenniser les équipes pour permettre, aux projets artistiques aussi de s'inscrire dans une certaine durabilité.

SB : Il y a eu une rencontre avec CINA qui est l'association des cinémas indépendants de Nouvelle Aquitaine. Comment s'est passé ce partenariat là et comment construisez-vous aussi ces fameuses formations de médiateur cinéma ?

JV : Il faut savoir que CONFER, la coopérative de formation, fait partie d'un plus grand ensemble qui s'appelle Pôle de Compétence Culture et Richesses Humaines. Nous avons aussi deux groupements d'employeurs du secteur culturel. Il y a l'AGEC & CO et une association qui s'appelle CO. Je parle de ça parce qu'en 2017, il y a eu cet appel à projets pour les créations de postes de médiateur cinéma en Nouvelle Aquitaine. La région a sollicité CINA comme tête de réseau sur le territoire et a sollicité aussi au départ CO, l'association dont je viens de parler tout à l'heure, pour rédiger cet appel à projets. Ensuite, la région a aussi demandé des groupements d'employeurs AGEC and Co pour pouvoir porter certains postes de médiateur cinéma. Comme CONFER fait partie de cet ensemble, quand il a été question de formation, le postulat de la région et puis ce qui était défendu par CINA en la personne de Rafael Maestro, c'est de se dire que ces médiateurs cinéma, ils allaient avoir besoin d'être formés. Il y avait vraiment l'envie qu'ils aient une vision à 360 degrés de ce poste là. Qu'ils ne soient pas juste sur une entrée médiation mais en tout cas

ce qui était porté par Rafael, c'est de se dire que ces médiateurs cinéma, soient les exploitants de demain. En 2017, l'appel à projets a été lancé. Les postes ont été créés, des médiateurs ont été recrutés et puis CINA s'est rapproché de CONFER pour qu'on réfléchisse ensemble à un partage de parcours de formation. On avait d'abord travaillé sur un référentiel de compétence du métier de médiateur avant que ce soit spécifiquement cinéma. A l'époque, avec la coordinatrice de CINA, on a affiné tout cela pour bien cibler en tout cas les compétences qu'on pointait du doigt dans ce référentiel en fonction des médiateurs cinéma et des objectifs qu'on se fixait pour un parcours. Cela a pris du temps . Nous sommes en septembre 2017 et nous sommes allés à la rencontre de ces médiateurs cinéma. CINA organise des rencontres pro pour les professionnels de la région et dans le cadre d'une rencontre pro c'était en septembre 2017, à Andernos, nous avons été invités pour présenter ce projet de parcours alors que nous n'avions pas du tout les contenus, mais c'était vraiment pour recueillir le besoin auprès des médiateurs, essayer de mieux cibler les compétences qu'ils pourraient leur manquer, être au plus près de ça. A partir de là, un travail d'ingénierie de formation, ingénierie pédagogie a été fait. On a affiné tout pour en sortir un parcours de cinq modules qui a vu le jour en 2019. Le parcours a été lancé en mars 2019.

SB.: Combien en avez-vous fait depuis la création ?

JV : Nous avons établi deux parcours. Nous en avons refait un l'an dernier. Certains ont été un peu changés, réadaptés.

Le premier parcours, a été conçu avec deux intervenants, sur chaque module. Une personne vraiment formée à la pédagogie avec une entrée compétence par exemple. Sur notre module deux, par exemple, c'était l'entrée pilotage de projet donc il y avait quelqu'un qui formait à ça. Sur le deuxième parcours on n'a pas fait intervenir d'intervenants spécifiques. Il n'y en avait pas deux à chaque fois, sinon les coûts de formation auraient été beaucoup trop chers. Là, les médiateurs de Nouvelle Aquitaine, ils sont en poste ou ont déjà été formés. Ceux que nous avons formé l'an dernier, c'est ceux qui ont pris des nouveaux postes. Mais si il n'y a pas de changement, on ne va reformer des gens qui ont déjà été formés. Les parcours, nous pourrions les dupliquer dans d'autres régions.

SB : Est-ce que ces parcours sont ouverts à des médiateurs d'autres régions ou alors est-on vraiment sur à un territoire donné, la Nouvelle Aquitaine ?

JV : C'est vrai qu'au départ on était sur ce territoire là. Sur la deuxième année, notre quatrième module du parcours, qui était vraiment centré sur les techniques de médiation. Une médiatrice de Nantes qui est venue se former. On communique largement là-dessus, c'est à dire, quand on va faire la communication, on ne va cibler juste les pro de Nouvelle Aquitaine. C'est une médiatrice qui est revenue vers nous. Elle était intéressée mais ne trouvait pas l'équivalent dans sa région et qui s'est inscrite sur la formation. L'idée c'est de vraiment l'ouvrir. Après, cela nécessite de notre côté, de retravailler les contenus, car on avait une entrée très territoriale. Il faut que ça parle à tout le monde.

SB : Est-ce que ça vous arrive d'avoir des demandes de bénévoles de structures autour du cinéma qui voudraient aussi se former à la médiation ?

JV : C'est arrivé oui qu'il y ait effectivement des membres d'un CA par exemple qui souhaitent se former. Nous nous sommes confrontés à la grosse problématique de la formation, c'est à dire, du financement. Peu de financement existe pour les bénévoles en tout cas. Si ce n'est, les coûts portés par la structures et là en occurrence, ce n'était pas possible. Oui c'est arrivé, mais nous ne sommes pas allés au bout de la démarche puisque nous n'avons pas eu des financements jusqu'au bout en fait.

SB : Avec CINA par exemple, voyez-vous d'autres leviers de formation dans les années qui viennent?

JV : Nous avons reparlé avec CINA sur des temps de réunion, des points que nous abordons régulièrement parce nous fonctionnons bien ensemble. Nous étions tombés d'accord sur des besoins en matière de communication, notamment, nous n'avons pas réussi à le mettre en place lors du premier confinement. Comment continuer à communiquer dans ce contexte là ? Cela a été une vraie question. Après, c'était compliqué d'y répondre en matière de formation puisque c'était la sidération pour tout le monde. Il n'y avait pas assez de recul pour se dire, nous pouvons proposer, une offre de formation un peu pertinente sur ça. C'est vrai que nous n'avons pas répondu à cela. Après, d'autres

besoins ont été pointés. C'était toujours aussi de la communication : la nécessité de travailler sa stratégie de communication, se former sur des outils digitalisation, sur des entrées plus concrètes, plus opérationnelles. Nous avons proposé des choses, qui ne se sont pas concrétisées aussi parce que dans le contexte, nous nous sommes heurtés à chaque fois, à des pro qui avaient d'autres priorités quand même que d'aller se former. Quand nous avons pu sortir le module, c'était le moment où les salles rouvraient. Il y a eu tout cela qui a fait que, cela ne s'est pas bien articulé.

SB : Avez-vous eu de retours des médiateurs, après la formation ? Comment s'en emparent-ils concrètement sur le terrain ?

JV : Oui. Je pense à une médiatrice qui avait fait la première session du parcours, qui faisait partie de cette première cohorte des postes financés par la région qui a quitté son poste, car elle a eu une proposition pour gérer l'exploitation d'un cinéma. On était vraiment dans l'évolution du parcours. Se dire que le médiateur était formé pour cela aussi, en tout cas, avec cette idée-là. Cette personne, je l'ai faite intervenir l'an dernier, sur la deuxième session du parcours pour qu'elle puisse aussi témoigner de ça, de son expérience. En tout cas, les retours que nous avons eu - des médiateurs de la première session - c'est qu'effectivement, les outils proposés, les différentes thématiques abordées, leur ont permis de gagner en efficacité dans leur travail, en essence, en confort d'une certaine manière. La formation leur a permis de mieux appréhender le poste et de fluidifier les relations avec leur partie prenante. C'est aussi un gros sujet. Je dirais que les retours ont été plutôt positifs sur cela.

SB : Et puis peut-être se faire réseau entre eux, se connaître encore mieux ?

JV : Complètement, je ne le dis pas parce que finalement, c'est une évidence. C'est tout à fait cela, au delà de la montée en compétence, c'est dans les échanges que nous avons eu avec Rafael, - parce qu'ils sont esseulés sur le territoire - cette nécessité de créer un réseau entre eux. La formation permet cela. D'ailleurs, le dernier module, s'appelle « Réseaux et posture professionnelle », l'accent est vraiment mis sur cette question du réseau.

SB : Combien de temps, chaque module dure ?

JV : Cela varie de un à deux jours.

SB : Est-ce des modules très pratiques à chaque fois ?

JV : Il y a aussi un temps d'apports théoriques. Après, il y a pas mal de mises en situation, de la pratique, construction d'outils. C'est un peu l'idée aussi, d'être à l'écoute de leur demande, de ce temps là, de faire en fonction de leur réalité professionnelle. C'est aussi de se dire, que la formation permet cela, que les professionnels puissent se rencontrer, échanger sur des problématiques qu'ils rencontrent. Il y a souvent des temps qui sont aménagés sur des modules. C'est une demande très forte, des médiateurs.

Jessica Pérrisoud – Médiatrice, Xavier Trambouze - Directeur de Ciné Bus
Entretien Skype réalisé le jeudi 4 mars 2021

Solenne Berger : Est-ce que vous pouvez vous présenter ?

Xavier Trambouze : J'ai fait des études à la fac de cinéma, jusqu'en maîtrise. A l'époque, il y avait ce qu'on appelle le service national mais je n'ai pas voulu faire. J'ai voulu être objecteur de conscience. Il fallait trouver, une association, pendant 20 mois. C'est de cette façon que je suis arrivé à Ciné Bus. J'avais toujours voulu faire du cinéma mais le domaine de l'exploitation m'était complètement inconnu. C'était la fin des objecteurs de conscience. Des emplois jeunes ont été créés et une proposition m'a été faite pour rester. J'ai fait toute ma carrière à Ciné Bus.

Jessica Pérrisoud : J'ai fait une licence pro de médiation culturelle et j'ai eu quelques petites expériences, plus dans l'art contemporain et un peu le spectacle vivant. J'ai postulé à Ciné Bus, en tant que projectionniste. Quand j'ai postulé, Xavier et l'ancien directeur m'ont parlé qu'ils recherchaient à créer un poste de médiateur culturel.

SB : Xavier peux-tu me parler du réseau CinéBus ?

XT : Ciné Bus a été créé en 1983. Il y avait dix salles à l'époque. Première date importante, 1996 : 5 salles sont passées sur le circuit hebdo : Des villes ont décidé de s'équiper d'un projecteur fixe. Maintenant, il y en a un peu plus, elles ont acheté un projecteur. Et puis, il y a des salles itinérantes où, on installe le projecteur. Il y a 35 lieux réguliers. Nous avons 13 projecteurs en tout.

SB : Pour les salles fixes, chaque salle a son propre numéro d'exploitant ?

XT : Non, nous avons deux numéros d'autorisation CNC. Un qui regroupe les salles qui sont équipées d'un projecteur et de fauteuils. Nous avons un deuxième numéro pour l'itinérant. Parmi ces salles, certaines ont un projecteur fixe. Il y a un équilibre à avoir. Nous ne voulons pas déséquilibrer les entrées.

SB : Les projecteurs appartiennent-ils aux mairies ?

XT : Oui, les projecteurs appartiennent aux communes. Les communes ont financé. Nous avons signé une convention pour l'utilisation du projecteur. C'est Ciné Bus, qui fait l'entretien, la maintenance. Nous sommes les seuls, à utiliser le projecteur.

SB : Combien de salariés y-a-t-il à Ciné Bus ?

XT : Nous sommes sept salariés. En plus des deux circuits, nous avons des conventions avec des mairies pour l'animation de deux cinémas municipaux, des mono-écrans.

SB : Jessica, tu es embauchée pour faire de la médiation. Comment a été pensé ton poste ?

JP : Il y a toujours eu des actions. Soit elles venaient des bénévoles, soit elles étaient proposées, par CinéBus. Entre les deux, c'étaient des organisations différentes. Le poste de médiation permet de mieux administrer cela, de gérer un peu, d'avoir plus de propositions qui viennent de Ciné Bus, d'encore plus accompagner les bénévoles qui proposent des séances spéciales.

SB : Les bénévoles gèrent-ils la programmation ? Quel lien avez-vous avec les bénévoles sur le terrain ?

XT : On a essayé toutes les formules possibles pour la programmation. Quand j'ai commencé, nous faisons des réunions tous les deux mois. Le numérique, ça permet plus de souplesse. Nous choisissons dix films par mois et nous les proposons à toutes les salles. C'est chaque salle qui va choisir ce qu'elle souhaite montrer. Le ou les films. Après, il y a juste un peu un équilibre à avoir pour le classement art et essai. Nous ne pouvons pas faire n'importe quoi. C'est éclectique. Il y a deux tiers de films art et essai. Nous savons par les bénévoles, leur choix de films. Certains bénévoles vont partir sur du Dany Boon et d'autres sur de la VO. Le choix est là.

Nous avons des salles qui tournent deux fois par semaine. Nous essayons d'aller vers tous les types de cinéma notamment dans les zones rurales, c'est bien de s'adresser à tout le monde et, ne pas faire une élite.

SB : Sur le cinéma art et essai, vous sensibilisez-vous les bénévoles à programmer ?

XT : C'est de longue haleine. A la création de Ciné Bus, c'était la volonté des fondateurs, celle d'apporter la culture en zones rurales.

Cela a perduré toutes ces années. Il y a une transmission aux bénévoles quand ils reprennent le flambeau dans une salle. Ils ont été nourris à la programmation. C'est un projet commun. Le projet Ciné Bus reste un projet en commun.

MP : J'ai l'impression que ce n'est plus vraiment la difficulté. Ils vont vraiment vers une programmation qui est assez bien dosée, qui est un peu art et essai mais pas trop. Ciné Bus vient en conseil si il y a quelques choix qui ne conviennent pas. Une salle qui ne projette qu'une fois par mois et qui programme un film un peu plus pointu, ce n'est peut être pas trop pertinent. Maintenant ils connaissent leur public donc ils choisissent assez bien leur film en fonction de cela.

SB : N'avez-vous pas trop de difficulté à avoir des bénévoles qui s'engagent dans ces programmations là ?

XT : Pour le moment, nous ne sommes pas trop touchés. Le flambeau passe bien. C'est vrai, qu'il y a des bénévoles historiques qui sont là depuis longtemps. Nous savons que cela va arriver le temps où, tous ces gens-là, vont changer. Pour la première fois, l'an dernier, nous avons arrêté deux salles. C'était une MJC, notre association relaie, mais il n'y avait plus de bénévoles. Il y a des bénévoles qui voulaient bien faire la caisse. Mais, ils ne voulaient plus prendre la responsabilité de distribuer des programmes. Le cinéma s'est arrêté de cette façon. C'est dommage. C'est un peu le risque et l'enjeu de trouver des bénévoles qui veulent bien assumer le rôle de responsable. C'est une grande crainte.

SB : Ces films, une fois qu'ils sont programmés par l'association, comment les accompagnez-vous ?

JP : Je suis là depuis un an et demi. Sur la programmation, dans les choix des dix films, peu d'accompagnement existe C'est un peu les films, qui sont plus ou moins faciles d'accès. Quelquefois, nous proposons quelques films en plus, où là, il va y avoir le réalisateur, ou des personnes qui vont pouvoir se déplacer. Ce sera donc des séances supplémentaires ou alors ces séances seront gardées dans leur programmation habituelle.

Quand il y a un invité, nous sommes présents, Xavier ou moi, histoire qu'il y ait un débat, un échange. Après, il arrive que des référents de salles aient envie de séances avec, je ne sais pas, le club vélo du village ou ce genre de choses. Soit, ils se débrouillent et ils organisent tout seuls, soit nous venons en soutien.

Cela dépend vraiment.

XT : C'est compliqué, Jessica a commencé en novembre 2019 à Ciné Bus. Elle a passé les premiers mois à comprendre l'organisation, rencontrer les bénévoles et après c'était mi mars.

Pour le moment, nous n'avons pas mis énormément de choses en place. L'idée, je peux te parler de l'idée, pourquoi la médiation ? Nous avons des projectionnistes qui sont des techniciens et qui n'ont pas forcément cette fibre de devoir animer des séances. Maintenant, le cinéma art et essai, le public est en demande de plus de choses. C'est cela l'idée de la médiation, c'est d'accompagner les films, par exemple présenter le film. Certains bénévoles le font dans certaines salles. Que l'on ne soit pas seulement des montreurs de films, mais qu'il y ait un vrai travail culturel. Dire que nous montrons ce film car nous aimons le cinéma.

SB : Quand tu parles de présentation de film, est-ce l'idée que Jessica se déplace sur certains films de la programmation ?

JP : Oui sur certains films. Après nous avons tellement de salles qu'au final c'est dur d'avoir du temps pour défendre certains films. Nous ne pourrions le faire que sur certaines séances spéciales.

XT : C'était cela l'idée. C'était de choisir un film ou deux par mois et de faire un travail dessus et puis de former les projectionnistes et les bénévoles aussi. Jessica ne pourra pas faire toutes les séances. C'est un problème du cinéma itinérant. Jessica, elle est médiatrice, pas projectionniste. Il se trouve qu'elle a appris la projection. On ne va pas aller à deux personnes à toutes les séances. Il faut que le relai se fasse sur les projectionnistes. Si nous leur apportons, leur pré-mâchons un peu le travail de présentation, cela sera plus simple. Les bénévoles, c'est pareil. C'était un peu cela l'idée. Soit, sous forme de texte, soit sous forme de support. Il y a des distributeurs qui offrent des choses, des expositions. Faire de l'animation, en plus de la séance. Cela reste pour l'instant des idées.

La formation des bénévoles est très importante, parce que c'est comme même eux la force vive dans les salles. C'est eux, qui connaissent le public. Les projectionnistes, nous en avons plusieurs, il y a une certaine régularité. Les bénévoles, c'est très important de garder une formation pour eux et, de leur proposer des choses.

SB : Avez-vous déjà fait des formations pour les bénévoles ?

XT : Nous essayons chaque année de faire une analyse filmique, avec un professionnel de la médiation. Après, peut-être que, Jessica pourra le faire, dans les prochaines années, ou dans les prochains mois, j'espère. Prendre un thème, un film et puis décortiquer. Généralement cela passionne.

SB : Les organisez-vous par territoire ou choisissez-vous une salle ?

XT : Ça change un peu chaque année d'endroit. La dernière fois, nous l'avions fait, je crois que c'était la veille du confinement, le samedi, mi mars avec Dark Warter. Il y avait le film, un repas et l'après-midi l'analyse. C'est sur toute la journée. C'est vraiment quelque chose, qui marche bien. Enfin, les bénévoles sont très demandeurs de cette offre.

Il y avait aussi l'idée, de les emmener à un festival. J'aurais bien aimé affréter un car et les emmener voir plusieurs films, s'immerger dans une ambiance festival. Nous avons de la chance en Savoie, nous ne sommes pas très loin de Lyon, donc peut-être Lumière. Mais il y a le festival des Arcs aussi et Clermont Ferrand, le court métrage. J'aimerais que ça soit un axe pour Jessica de développer plus de choses, autour du court métrage.

SB : Vous êtes affiliés à des réseaux aussi. Dans les différents entretiens, tout le monde m'a parlé de l'importance du réseau, est-ce que vous ressentez ça aussi, l'importance d'être fédéré ?

XT : Oui, oui, bien sûr. Nous avons l'ACRIRA effectivement et puis nous avons un réseau dans le département de la Haute Savoie. Nous avons de la chance et, le luxe d'avoir une chargée de mission cinéma au département qui initie des rencontres entre les salles art et essai du département et monte des projets. En ce moment, il y a un projet appelé *l'atelier d'art*. L'idée, c'est de faire venir des artistes dans les salles de cinéma, montrer tous les cinémas, la danse, du théâtre, du street art. C'est en cours de projet, pour relancer la réouverture.

JP : En plus de cela, dans toute région, il y a aussi le réseau Médiation Cinéma qui est là, axé médiation, plutôt pour les jeunes, enfin jeune public. Il organise des visios, il donne plein de pistes pour des animations sur certains films et il fait des tournées de réalisateurs. Cela fait aussi pas mal de sources d'informations, en plus. C'est plutôt important.

SB : Tu parles de jeune public, j'ai vu, sur votre site internet, vous organisez aussi, des ateliers d'éducation à l'image. Depuis combien de temps avez-vous ce catalogue ?

XT : Un poste a été dédié à cela, il y a quelques années, il y a 20 ans. Et puis, ce n'était pas assez viable et donc là, il y a toujours un des projectionnistes de Ciné Bus, qui est animateur de formation. C'est lui, en général, qui fait ces ateliers pratiques sur le cinéma d'animation. Mais cela reste, quelque chose de plutôt réservé à nos salles qu'aux écoles des communes. Mais ce n'est pas quelque chose sur laquelle on communique. On a des mailles pédagogiques avec des objets de pré-cinéma où là c'est pareil, l'idée, c'est de former les bénévoles et puis de prêter ces malles. C'est eux qui peuvent aller dans les écoles.

Voilà, c'était cela l'idée mais c'est avant que le poste de médiation soit créé. Maintenant, nous pourrions un peu mieux communiquer sur les ateliers.

SB : On parle d'école, est-ce que en ce moment - étant donné que nous sommes fermés - faites-vous des ateliers dans les écoles ou dans les centres de loisirs ?

XT : Nous en avons fait un en décembre. C'est Yann qui l'a fait. Là, il est en cours, pour en faire un autre. Ciné Bus, coordonne Ecole et Cinéma sur le département de la Savoie et donc avec la structure qui chapeaute Collège au cinéma, là, nous sommes en train de réfléchir, à comment faire vivre les dispositifs dans les établissements scolaires. L'idée c'était de, pendant la fête du court métrage, peut-être, de les inciter à s'inscrire, montrer des films et puis peut-être, faire directement de la médiation dans les écoles autour du court métrage. Sinon en lien avec le film, nous demandons à des professionnels s'ils peuvent intervenir en visio. Et puis, toujours au niveau du court métrage, en Auvergne Rhône Alpes, nous avons un dispositif, un catalogue de courts métrages que tu connais peut-être. En région, ils sont accessibles aussi. L'idée, c'est de pouvoir montrer ces films là, dans les salles.

SB : Pour revenir aux bénévoles, comment - vous avez beaucoup de salles - comment arrivez-vous à garder le lien avec tous ces bénévoles et à faire aussi qu'ils se rencontrent pour échanger autour de leur pratique ?

XT : C'est vrai qu'avant, nous nous voyions un peu plus souvent, nous faisons des réunions de visionnement. Là, il y a eu l'analyse filmique chaque année. Chaque année aussi, c'est fin août, on fait une journée de rentrée. Nous regardons trois films en avant première, nous mangeons un fondu le soir. C'est un rendez-vous. Cela fait une dizaine d'année que nous faisons cela, c'est très important. Beaucoup de bénévoles y participent. C'est vraiment les grands moments où nous nous rencontrons, plus l'assemblée générale évidemment, où là, il y a toujours un temps d'échange.

Il y a aussi dans les statuts de Ciné Bus, des réunions de bassins. Nous avons déterminé quatre bassins. Nous nous réunissons, une fois par an, où là c'est vraiment un temps de travail, sur des thèmes, des difficultés. Les bénévoles peuvent s'exprimer, poser des questions et échanger leur vécu de bénévoles.

C'est vraiment, les choses importantes que nous faisons. Après, il y a tous les festivals, toutes les séances organisées avec invités où certains bénévoles vont venir.

SB : Comment se passe la communication ? Est-ce les bénévoles qui s'en chargent ?

JP : Nous offrons la communication papier à toutes les salles. On a nos affiches : affiches spécialisées par salles avec le programme du mois. Ensuite, c'est les associations qui gèrent toute la distribution : poser les affiches, distribuer les petites affichettes dans les écoles, etc. Dès qu'il y a des événements un peu spéciaux, on fait une communication en plus, un peu sur les réseaux, sur le site et puis des flyers en plus de temps en temps. Tout ce qui est papier, c'est eux qui gèrent la distribution et quelques salles ont une newsletter.

SB : Parmi les bénévoles, ressentez-vous une envie de monter en compétences et de faire évoluer les pratiques ?

XT : Oui, enfin c'est pas une grande majorité. Récemment, deux salles itinérantes sont passées en salles fixes. C'est bien une volonté. C'est vrai dans l'ensemble, c'est assez figé maintenant. Nous avons une salle à La Biolle, qui a un festival consacré au cinéma et à la

ruralité, qui existe depuis très longtemps, depuis 40 ans, avant que Ciné Bus soit un point de projection. C'est quelque chose qui reste et, qui est très fort. Voilà, il y a des lieux comme ça, qui sont très en demande et très à la pointe du cinéma.

SB : Des animateurs de centre de loisirs, ou même des instituteurs.trices, sont-ils en demande d'avoir des formations pour discuter de cinéma avec leurs élèves, avec les enfants ?

XT : Justement, c'est le problème, cela ne se fait pas trop. Je pense que c'est une piste, vraiment à creuser. Beaucoup n'osent pas entreprendre de travail, car ils ne s'en sentent pas capables. Ils ne connaissent pas. Je pense que ça serait très important de faire un formation mais surtout avec des animateurs. C'est vraiment très important car c'est eux qui peuvent faire un travail autour du cinéma. Je ne sais pas encore comment mettre cela en place, mais c'est vrai que ça serait vraiment une bonne idée.

Nous avons pour projet de travailler beaucoup avec les écoles. J'aimerais bien à la rentrée, essayer de monter un club avec des collégiens.

SB : Dans une commune test ?

JP : Je pense commencer avec une commune test et, voir comment cela se passe. Déjà, rentrer en contact avec l'école et qu'il y ait un minimum de soutien avec au moins un prof, un directeur, motivés pour que le projet ait lieu.

XT : C'est difficile de réfléchir à quelque chose en ce moment. Il y a le projet de court métrage qui me tient à coeur au niveau du département de la Savoie où il y a des projets en commun comme l'Appel D'art. Il y a « Rembobines » c'est sur le cinéma de patrimoine. Il y a ce qu'on appelle le tour du monde, c'est lié à un pays où nous faisons une journée de projection puis d'animation autour d'un pays. J'aimerais que soit organisée une rencontre autour du court métrage, projections de courts métrages avec un réalisateur et faire un travail dans les établissements scolaires, les écoles, les collèges, pour qu'il y ait une sorte de petit festival pour qu'ils tournent des films. Que se soit un festival au niveau du département de courts métrages avec peut-être un thème imposé C'est vraiment quelque chose que j'aimerais que Jessica mette en place dans le département.

SB : Vous faites des cinémas plein air, est-ce qu'il y a des actions de médiation qui peuvent avoir lieu pendant ces séances plein air ou alors est-ce juste de la prestation ?

XT : Ça peut arriver mais c'est surtout de la prestation. Après, avec une des communes, Montbellian, où nous tournons, nous avons une convention. Nous avons fait des ateliers pour les jeunes. Ils ont fait un film d'animation et l'idée c'était pendant la séance en plein air, qu'ils viennent le présenter avant le film. Dans une autre commune, ils font un petit festival. Tous les deux ans, c'est en plein air. Il y a trois, quatre films autour d'un même thème donc c'est pareil, il y a des choses qui se mettent en place autour des projections. Cette année, le thème c'est l'évasion. Mais voilà, c'était surtout des choses comme cela mais c'est surtout de la prestation.

JP : Avec les courts-métrages, nous avons eu l'idée de faire une projection en plein air d'un programme de courts-métrages et, de l'accompagner aussi.

XT : Nous avons proposé un best off du festival d'Annecy. Il faut que je me rapproche de *Mèche Courte* parce que l'idée, ça serait de monter nous-même un programme de court-métrage.

SB : Y a t-il quelque chose que vous voulez rajouter ?

XT : La dernière idée en date c'est de faire des ciné-vélo. C'est un truc qu'on aimerait soit avec du 35 mm ou de la vidéo-projection mais avec du 35 mm cela serait bien. Tu peux faire des ateliers avec les jeunes, sur du grattage sur pellicule, et puis après tu les mets sur des bicyclettes. Et puis, cela pourrait faire des animations sympas avant les plein air, justement. Nous avons une collègue, qui est en train de voir techniquement comment nous pourrions mettre, cela en place. C'est bien autant sur le plan pédagogique qu'écologique. Cela a du sens, surtout en ce moment. Cela reste bon esprit, l'esprit qu'on a toujours eu à Ciné Bus.

SB : Avez-vous des aides à emploi ou pas pour certains postes ? Arrivez-vous à vivre de vos prestations, de la billetterie ?

XT : On est à 75 % d'autofinancement. Nos plus gros partenaires, ça reste les départements de Savoie et Haute-Savoie. Ils sont ensemble, cela s'appelle Conseil Savoie MontBlanc. Les deux départements y siègent. C'est le plus gros financeur de Ciné Bus. Et puis, nous

avons la région qui nous donne une aide moindre. Après la région, cela reste un appui fort. Nous sentons quand même que c'est quelque chose d'important et que en cas de coup dur, nous pourrions compter sur eux. C'est vrai qu'au premier confinement c'était les premiers, à venir vers nous, à savoir comment nous allions. Nous nous sentons, vraiment soutenus.

SB : Dernière question, quelles difficultés rencontrez-vous au quotidien ?

XT : La crainte pour l'avenir, c'est par rapport aux bénévoles. Nous avons vu pendant les périodes d'inactivité, nous avons mis en place le calendrier de l'avant déconfinement. Chaque jour, il y avait une salle qui devait se présenter, donner ces coups de coeur de l'année et nous avons vraiment ramé pour avoir la moitié des salles. Cela m'inquiète. Je pense à l'usure des bénévoles qui prennent de l'âge. Je crains que nous devions trouver des solutions collectivement, cela va être de plus en plus difficile de faire vivre certains points.

Simon Janot – Médiateur à l'ARCI
(Association régionale des cinémas itinérants)
Entretien via Zoom le 19 février 2021

Solenne Berger : Peux-tu te présenter et raconter ton parcours avant d'arriver là où tu es actuellement ?

Simon Janot : Aujourd'hui, je suis coordinateur de l'association des Cinémas Itinérants, une association qui regroupe quatre circuits de cinéma itinérant. J'ai commencé par un DUT carrière sociale. Ensuite, je me suis dirigé vers une licence pro autour de la gestion de projet de territoire et ensuite le secteur culturel m'a inspiré. J'avais envie de continuer, dans le secteur donc j'ai fait un master culture et communication avec l'option production artistique à Lille. C'était vraiment plus accès sur le théâtre, la danse contemporaine, le spectacle vivant en général. Ce n'était pas du tout accès musée, cinéma, livre, c'est très dommage mais, nous étions très peu à faire des stages en dehors du spectacle vivant. J'avais envie de faire mon stage à Ciné Ligue, c'était pour le projet *Les Petites Toiles d'Emile*. C'était des projets de territoire, le master a accepté que ce soit dans le cinéma donc j'ai commencé mes fonctions à Ciné Ligue à ce moment là, en 2018. Je me suis accroché à la structure parce que cela me plaisait vraiment. J'ai fait un stage, j'ai fait un service civique parce que j'avais encore l'âge. Ensuite, j'ai eu un CDD à Ciné Ligue parce que c'était la saison des plein air, l'été 2019. Ils m'ont gardé en CDD et avec Anne Lidove, la directrice de Ciné Ligue, nous rédigeons les statuts pour l'association régionale des cinémas itinérants qui s'est créée le 17 mai 2018. Il y avait besoin, d'un coordinateur à partir de 2019, parce que le travail bénévole pour Anne et les autres circuits devenait trop important pour la coordination. J'ai commencé en CDI à l'association régionale des cinémas itinérants le 1er septembre 2019. Mon travail consiste à vraiment aider. Je suis le seul salarié de cette association. Il y a la coordination générale du projet, c'est à dire recenser un petit peu toutes les séances des circuits, avoir un impact politique, c'est à dire, avoir les chiffres des quatre circuits. Comment organise-t-on des formations entre les médiateurs des différents circuits, entre programmeurs des différents circuits, entre directeurs des différents circuits pour justement, accroître un petit peu les capacités de chacun dans son activité ? Le but aussi, c'était un petit peu pour Ciné Ligue de former les trois autres circuits dans de nouvelles activités. C'était le but, de l'ARCI. Chaque année, nous définissons en conseil d'administration, un programme d'activité commun aux quatre

circuits avec des objectifs en particulier et des subventions qui sont adressées spécialement pour cela. Le but de la création de cette association, c'était de développer encore plus d'activité pour les circuits car il était impossible d'avoir plus de subventions sur les circuits indépendamment. Il fallait donc créer une nouvelle entité pour avoir davantage de subventions. Mon boulot principal, c'est de coordonner ces activités et, de recalculer l'argent à droite, à gauche selon les activités qui ont été faites ou non.

SB : Dès le début du projet, avez-vous ressenti une envie régionale de vous suivre ?

SJ : Tout à fait ! Absolument ! Notre financement dépend de la région Hauts de France et la DRAC. La région connaît très bien, Anne, Aurélie et Cédric, les trois directeurs des quatre circuits parce que Aurélie en a deux pour la Somme. L'ARCI a été créée sur conseil de la DRAC et de la région pour développer encore plus. C'était à la base, un conseil de leur part, de construire une association sur le modèle de l'ANCI, de l'Association Nationale de Cinéma Itinérant, dont Anne est présidente. Cela a aidé de construire cette association. La fusion des régions a fait que Ciné Ligue Hauts de France, aurait perdu ses subventions régionales, le circuit ne touchant plus toute la région. Non seulement, Ciné Ligue a pu maintenir ces financements, mais en plus, aux MJC et à Ciné Rural 60 qui n'en touchaient pas de base, d'en avoir.

SB : Il y a une association régionale dans les Hauts de France, l'ACAP.

As-tu des rapports avec les autres salles de la région, les autres réseaux, comme l'ACAP ?

SJ : Nous avons quelques liens avec l'ACAP. Il y a deux pôles images régionales. Nous sommes plus ou moins en relation avec notamment de la *Suite dans les images* parce qu'ils développent pas mal d'actions autour du cinéma et du jeux vidéo. L'ARCI a développé des ateliers autour de jeu vidéo donc en fait dès qu'ils mettent en place des formations autour du jeux vidéo, soit moi, soit mon collègue intervient. Parce que, je dis que je suis tout seul à la coordination mais je suis aussi le seul salarié de l'association. Depuis le 12 octobre 2020, il y a un alternant avec moi. Il est en formation médiation par le numérique, et formation pour adulte. C'est une licence pro. Il est chargé de développer des actions d'éducation à l'image. Parce que l'ARCI, c'est la coordination des quatre circuits mais c'est aussi le développement d'actions, de projets innovants autour des nouvelles images,

autour des séries, autour des jeux vidéo, autour des médias et des fake news, autour du cyber harcèlement. Nous essayons de développer plein d'ateliers (ateliers autour *des Simpsons*, de *South Park*).

SB : Comment, travailles-tu au quotidien avec les interlocuteurs qui sont disséminés dans une région assez vaste maintenant ?

SJ : Finalement, mes interlocuteurs des circuits ne sont pas si vastes que cela, parce qu'il y a quatre circuits, mes interlocuteurs c'est principalement, Anne, Aurélie et Cédric qui sont les trois personnes qui gèrent les quatre circuits. Après, je suis beaucoup en relation avec Marvin, qui est médiateur de Ciné Rural 60, un petit peu avec Anaëlle qui est médiatrice à Ciné Ligue. Nous sommes dans les mêmes locaux avec Ciné Ligue. Ciné Ligue, l'ARCI et de *la Suite dans les Images* sont dans les mêmes locaux. Cela facilite beaucoup la communication.

SB : Tu parlais de formations, tout à l'heure, notamment avec des programmeurs. S'agit-il de formations pour les salariés de ces circuits ou alors pour les bénévoles ?

SJ : Le but de l'ARCI est de se former en interne. Camille Brochard, la programmatrice de Ciné Ligue a développé des actions d'éducation à l'image pour les moins de six ans, pour les tout-petits, qu'elle a appelé, mes premiers pas au cinéma. C'est un dispositif, qui a été créé par Ciné Ligue. Le but, était de former Marvin, justement, Aurélie, Cédric à mettre en place ce genre d'activité au sein de leur circuit. Ciné Rural 60 et les MJC n'étaient pas tellement accès éducation à l'image avant la création de l'ARCI, c'est à dire, trop peu d'accompagnement de séance.

Nous avons mis en place un énorme projet « Série » sur toute la région, via l'ARCI, où il fallait des ateliers de réalisation dans le Nord, dans le Pas de Calais, dans l'Aisne, dans l'Oise, cela formait un énorme tout.

Du côté des MJC, je pense que le développement qui a mieux fonctionné, c'est les partenariats avec les médiathèques départementales de l'Aisne et la Somme. Aurélie a mis énormément de projets en place avec les médiathèques. Elle a développé énormément son partenariat avec les médiathèques. C'était son objectif principal. En attendant, depuis la création de l'ARCI, les quatre circuits ont été classés Art et Essai, avant il n'y avait que Ciné Ligue.

SB : Il y a vraiment une plus-value. Nous voyons par conséquent l'importance d'un coordinateur qui propose des choses à une échelle plus grande qu'un simple cercle.

Ces formations, comment se passent-elles ? Comment arrivez-vous à avoir des financements de la région ? Est-ce l'ARCI qui prend en charge ce coût ?

SJ : Alors, tous les ans, comme toutes les structures, toutes les associations, nous avons un budget prévisionnel. Nous avons 50 000 euros de la région, cette année avec le COVID, nous avons eu 32 000 de la DRAC, plus des réponses à des appels à projets que je fais à côté, le FDVA. Il y a le CREAP sur mon poste. Au final, nous étions à 110 000 euros de budget. Sur ces 110 000 euros, il y a des appels à projets, où c'est très ciblés, les ateliers séries, les ateliers autour des nouvelles images. Mais sur le fonctionnement global, on définit, des lignes d'activités et des objectifs par circuit. Par exemple, des séances accompagnées en milieu scolaire, il faut que Ciné Ligue en fasse 30, Ciné Rural en fasse 20, les MJC en fassent 10. Il y a de l'argent sur chaque ligne. Mon boulot, c'est aussi de suivre cela. Ensuite, je refacture chaque semestre par rapport aux activités faites ou non. Les activités qui n'ont pas été faites, nous les passons en fonds dédiés et, nous expliquons pourquoi à la région, surtout avec le contexte cette année.

Pour répondre à ta question, il y a une ligne formation, cela peut être des formations en interne ou des formations des bénévoles des circuits. Nous devons mettre en place, normalement en mai dernier, une formation autour du cinéma et du jeux vidéo, justement en partenariat avec de la *Suite dans les Images*. Le but, était de toucher toutes les médiathèques, tous les animateurs, en lien avec les circuits et en lien direct avec l'animation dans les centres sociaux, dans les médiathèques.

Pour l'instant, il n'y a pas ce type de formation. Ciné Rural en a fait deux depuis la création de l'ARCI, elles étaient, si je me souviens bien, financées par l'ARCI. La formation c'était pour les médiathécaires et des animateurs du réseau et c'était sur l'animation praximage, la présentation des jouets optiques.

Aurélie, sur les MJC, elle organise des réunions de territoires tous les 3 mois pour faire la programmation et l'ARCI lui a donné un petit peu plus de moyens financier pour faire durer un peu plus ces réunions et, former un petit peu les bénévoles à l'éducation à l'image, à l'accompagnement de séances, à la présentation. Parce qu'Aurélie, elle est coordinatrice des circuits de l'Aisne et la Somme mais elle est toute seule. Elle a un travail de dingue, je ne sais pas comment elle fait. La seule, qui est sur la coordination des circuits

itinérants, c'est elle. C'est à dire, elle a le statut de coordinatrice et en plus elle a le statut de médiatrice.

SB : La projection, comment se passe t-elle ?

Il y a des projectionnistes.

Le truc, c'est qu'elle a un projectionniste sur le circuit Aisne et un projectionniste sur le circuit de la Somme. Eux, doivent être surchargés de travail.

Elle gère les demandes de subventions, les facturations, la médiation, la programmation. Elle gère tout. Je ne sais pas comment elle fait. Elle ne peut pas faire sans les bénévoles, ce n'est pas possible.

C'est très compliqué pour elle. Elle a un collègue Dorian qui normalement est à la communication, mais lui, il est salarié de la FDMJC (la Fédération Départementale de l'Aisne), il n'est pas sur la Somme. Il aide un petit peu dans la création. Par exemple, le salarié qui est en alternance avec moi, développe un atelier autour des médias fake news avec ce fameux Dorian qui est à la communication des MJC et avec Marvin qui est médiateur à Ciné Rural 60. Ils développent cet atelier tous les trois. Le but de l'ARCI, est de développer des choses en commun, de ne pas faire son truc de son côté. J'avais développé, l'atelier autour *des Simpsons* dès le début la création de l'ARCI, parce qu'il fallait engendrer un nouveau projet et puis dire, je ne peux pas me déplacer dans tous les Hauts de France, faire trois heures de voiture pour un atelier de deux heures. Voilà, c'était un petit peu, d'initier, un premier nouveau projet mais maintenant les projets se construisent vraiment entre circuits, en collaboration, en co-construction.

SB : D'ailleurs, en parlant de projets, peux-tu me parler de l'atelier, du projet autour du jeux-vidéo ? Dans un circuit itinérant, comment as-tu fait, avez-vous vraiment formaliser une demande, un projet ?

SJ : Mon poste est très éclectique parce qu'il y a : développer de nouveaux ateliers, il y a faire des demandes de subvention, il y a gérer la vie de l'association. Tous ces petites choses de la vie quotidienne de l'association, la mutuelle, le compte bancaire, le budget prévisionnel, les re-facturations entre circuit, les facturations aussi de chaque partenaire qui demande un atelier. Anne et Emile m'aident beaucoup. Ils relisent mon rapport d'activité, mes demandes de subvention, les budgets prévisionnels, Emile les fait avec moi. Anne et

Emile m'aident beaucoup, beaucoup, beaucoup dans la gestion administrative des choses. En tout cas dans la création des ateliers, je peux compter sur l'aide des programmeurs de réseau qui ont leur listing partenaires. Ils envoient toutes les propositions de l'ARCI à chaque la fois, c'est comme cela que nous mettons en place les ateliers. C'est à dire que, nous avons une idée, nous avons envie de développer un atelier autour des séries parce que la DRAC veut absolument que nous développons des ateliers autour des séries. Je me dis, *les Simpsons* c'est plutôt chouette. J'adore *les Simpsons*, je trouve ça génial. Non pas seulement parce que c'est rigolo, mais parce qu'il y a des références culturelles, politiques et des critiques sociales. Il y a au moins quinze références culturelles en vingt minutes. En regardant un petit peu ces épisodes, je me suis dit bon, un atelier série c'est bien, nous allons parler de séries, de construction, nous allons parler un peu le langage cinématographique, scénaristique. Comment les scénarios sont-ils construits, comment les regardez-vous (Netflix, Amazon Prime) ? Le but était de faire un petit peu de médiation là-dessus et en plus sur *les Simpsons*, c'était aussi de faire un peu d'éducation populaire, de parler, de lancer un petit peu des débats sociaux. Nous parlons égalité hommes/femmes, d'homosexualité, culture LGBT, danger des réseaux sociaux, de la bouffe, enfin voilà, dans *les Simpsons*, j'avais envie d'aborder des sujets contemporains, avec des jeunes éloignés de la culture. Les milieux ruraux, cela reste excentré, le développement culturel n'est vraiment pas, le même. Voilà, comment j'ai construit l'atelier autour *des Simpsons*.

Dylan qui est le jeune salarié en alternance, a développé cet atelier autour des jeux vidéo, déjà parce qu'il adore les jeux vidéo. Mais ce qui n'est pas une mauvaise chose, car il a développé un atelier, qui est excellent. Je suis allé le voir deux-trois fois. C'est quelqu'un de très pédagogue. Il y a de la prévention sur les écrans, de la prévention contre l'addiction aux jeux-vidéos, de la présentation de tout ce qui est fait en région (les jeux vidéo produits en région) car il y a la Plaine Images à Roubaix Tourcoing. Ils nous ont filé des codes pour tester des jeux vidéo régionaux donc nous les testons avec les jeunes. Il fait aussi du lien, cinéma et jeux vidéo. Il a mis en place un petit quiz en mode : est-ce que cette histoire là, c'est tiré du jeu vidéo ou du cinéma, etc ? Il fait aussi un check up de tous les métiers liés aux jeux vidéos. Il n'y a pas que le métier de testeur de jeu vidéo qui fait rêver tout le monde, il y a plein de choses. Après, il développe aussi les différents types de jeu vidéo, comment y jouons-nous, le fait que même Candy Crush c'est considéré comme un jeu vidéo, c'est un jeu Cash'em All. Il a vraiment une connaissance énorme sur le jeu vidéo,

sur la manière, dont ils sont faits. Le but, c'est de vraiment faire de la médiation autour du jeu vidéo, avec un atelier qui dure deux heures et demi. Il y a énormément de choses à dire. Il y a beaucoup d'interactions, avec les jeunes. Il réagit beaucoup à ce dont les jeunes jouent. Il parle aussi des PEGI, de tous les petits trucs, qu'il y a sur les pochettes.

SB : Ces ateliers ont-ils lieu directement dans les salles où sont projetés les films ou alors dans d'autres endroits de la commune ?

SJ : Cela dépend parce que par exemple, je peux prendre, plusieurs exemple, Bailleul sur Terrin, qui se trouve dans l'Oise - c'est un partenaire - c'est un point de réseau de Ciné Rural 60. Nous avons eu une demande via la partenaire de base de Ciné Rural 60. Nous avons aussi eu une autre demande de la même commune mais du centre social. Nous avons fait des ateliers dans la même ville mais dans deux structures différentes, un pour la commune, le club ado de la mairie et pour le centre social qui est une association indépendante. Il y a un point de Ciné Ligue, par exemple, la médiathèque est le point de circuit itinérant. Il y a une salle de projection au sein de la médiathèque, le club ado fait partie de la médiathèque et nous a demandé des ateliers.

SB : Je me demandais, pour les films régionaux qui sont accompagnés dans les salles des différents circuits, des réalisateurs peuvent-ils venir ? Si oui, es-tu amené à te déplacer en salle pour animer ce genre de rencontre ?

SJ : Oui, tout à fait. Encore une fois, sur ces fameuses lignes budgétaires. Je vais te les définir et je répondrai à ta question après. Il y a les séances accompagnées en scolaire. Il y a les séances accompagnées de films régionaux justement, les séances accompagnées en médiathèque, les séances pour les tout-petits, il y a les ateliers nouvelles images et les formations. Ce sont les six lignes budgétaires du programme d'activité de l'ARCI. Effectivement, il y a cette ligne accompagnement de films régionaux. Il y a du budget pour non seulement avoir quelqu'un, de l'équipe du film ou quelqu'un qui s'y connaît sur le sujet. Le but est d'accompagner les films régionaux, que ce soit avec les équipes du film, que ce soit sur la thématique abordée par le film. Nous avons du budget pour cela, pour accompagner les films régionaux et valoriser le patrimoine régional. J'étais sur le plein air qu'on a fait avec l'avant-première de la *Forêt de mon père*. La réalisatrice était là.

Mon travail sur le terrain est, plutôt de venir en aide aux circuits lorsqu'ils sont trop chargés. Normalement, c'est plus le travail d'Anaëlle, je pense qu'elle t'en a parlé ou de Marvin sur Ciné Rural 60. Par exemple, sur le secteur d'Aurélie, qui ne peut pas tout faire, c'est moi qui y vais. Parce qu'elle ne peut pas.

Ciné Ligue développe énormément d'actions. Ce n'est encore pas la même chose que les MJC. A Ciné Ligue, chaque poste est affilié à des projets. Tu n'es pas obligé de faire un million de trucs à la fois. Dans le cadre d'Aurélie et dans mon cas à moi, nous sommes obligé d'être compétents sur tout, absolument tout. Cela commence à être compliqué. A un moment donné, nous devons être compétents dans l'administration, dans les demandes de subventions les facturations, dans les budgets. Il faut d'être compétents sur les jeux-vidéo, sur les séries, sur les médias fake news, sur l'aspect médiation. On me demande d'être compétent en matière de communication, parce qu'il faut que je fasse les rapports d'activité, des éléments de communication. C'est énorme. Je ne peux pas être compétent sur tout.

SB: Vous touchez par ces ateliers, principalement des pré adolescents, adolescents. Sais-tu, si ils viennent voir des films après, dans les salles des circuits ?

SJ : C' un travail que nous ne faisons pas. Depuis peu, justement, le confinement a permis à Dylan de développer un petit questionnaire de satisfaction en dix minutes sur les ateliers que nous menons. Qu'avez-vous appris dans l'atelier ? Qu'est-ce que vous auriez aimé qu'on aborde ? Cela nous permet d'établir un joli bilan de recensement de la population que nous avons dans ce type d'atelier. Nous faisons forcément des liens avec les séances de cinéma. Si ces ateliers, ont été développés au sein de l'ARCI, c'est parce qu'il y a eu un état des lieux de la part des circuits en mode nous ne touchons pas les ados, les jeunes. Dans certaines communes, des initiatives ado ont vu le jour. Ils organisent des comités de programmation. J'avais animé un atelier. J'adore les films épouvantes, les films d'horreur et nous avons mené un atelier Halloween. Il y avait eu tout un comité de programmation. Nous vous proposons le film *CA*, le film *Ghostland*, le film *Le Secret des Marrowbone* et vous choisissez celui qui vous intéresse le plus et nous, nous demandons les droits. Par contre, c'est à vous d'animer la soirée. J'ai mis en place un quiz. Je me suis déguisé, en Nonne. Je m'étais fait un maquillage, j'avais acheté un costume de Nonne parce que nous avions passé *la Nonne*, il y a 3 ans. J'étais encore en stage à Ciné Ligue.

L'objectif c'était vraiment l'historique du film d'horreur. Qu'est-ce que cela apporte ? Comment fait-on peur ? Au delà de l'animation marrante, ce que nous faisons tous. Le développement culturel, il faut que ça passe par l'animation. J'avais essayé de développer un petit peu cela et les jeunes avaient fait des croques monsieur, avaient décoré la salle. C'était vraiment un projet de territoire. Nous avons eu soixante personnes. J'étais trop content. L'année dernière, les jeunes étaient un petit moins investis. J'étais un peu déçu. Pourtant c'était eux qui avaient choisi le film. C'était « Ça 2 ».

C'est la seule fois, où ils viennent. C'est difficile, pour un circuit. Je trouve que c'est, un très bon vecteur pour toucher les jeunes, le film d'horreur. C'est clairement, un moment dans la construction. Nous voulons se faire peur, tester nos limites, chercher nos limites quand on est ado. Dans le film d'horreur, il y a quand même des vertus, ce n'est pas que du gore, du sang. Je trouve qu'il y a énormément de vertus, de sensibilité dans ces films là. Il y a des films très dramatiques. Je sais que j'avais adoré passer, accompagner *Le Labyrinthe de Pan*. J'avais adoré accompagner *Ghostland*. Pareil, pour moi c'est un film qui a des vertus. Il y a énormément de chose à dire sur *Ghostland*, *Le Secret des Marrowbone*, pareil.

SB : On n'en a parlé un peu, si tu avais des difficultés, des contraintes à souligner, ça serait quoi ?

SJ : En tout cas, niveau administratif (demande de subventions etc), je pense que la difficulté, mais pour tout boulot de coordinateur, je pense que c'est pas uniquement lié à mon métier, mais, c'est de recenser les infos. Je dépend toujours de quelqu'un dans mon travail, c'est à dire, je dépends de Dylan pour la communication, je dépends d'Aurélie pour des chiffres, mais Aurélie n'a pas commencé à faire ces bilans 2020 parce qu'elle n'a pas le temps en fait.

Je pense que c'est compliqué de fédérer un petit peu, parfois, les choses, de dire là, j'ai besoin de ça, sinon je suis bloqué, je ne peux pas bosser. C'est dans le sens, cela va vous aider, donc allez-y. Heureusement que, je m'entends bien avec tout le monde et que j'ai des relations privilégiées avec tout le monde. Mais, à un moment donné, j'ai besoin de ces infos là, j'ai besoin de votre listing, d'envoyer des mails à vos partenaires, j'ai besoin que nous soyons coordonnés sur le même truc, pour ce projet. C'est un petit peu compliqué. Après faire des kilomètres, comme je le disais, 5 heures de route aller/retour pour aller

faire un atelier de deux heures. C'est compliqué aussi. Après, cela fait partie de notre boulot d'itinérant, de se dire que pour aller faire ce plein air à Outreau, j'ai quatre heures de trajet aller /retour, car j'ai la remorque qui est lourde aussi. Franchement, c'est un peu compliqué.

L'autre difficulté pour moi, c'est de mettre les quatre circuits à même échelle. C'est à dire je suis dans les locaux de Ciné Ligue donc c'est beaucoup plus simple pour moi de parler de Ciné Ligue même si je connais très bien les MJC. Je suis beaucoup en relation avec Marvin et Cédric, cela me permet de comprendre le fonctionnement de la structure, des territoires. Je pense que la difficulté aussi pour moi c'est de construire des projets en accord avec les moyens techniques, humains, financiers de chaque circuit. C'est très très compliqué de faire cela.

SB : Pour pérenniser la structure, ton poste, recherchez-vous à embaucher ?

SJ : Dylan c'était un dossier Uni Formation, j'ai presque eu 10 000 euros pour son embauche.

Je vais demander le FONJEP ,à partir de mai. Cela fait un an et demi que j'attends mais, il faut trois ans d'existence pour demander l'agrément Jeunesse Education Populaire pour ensuite prétendre au FONJEP.

Le poste de médiateur, ne permet pas de pérenniser un poste à temps complet. Cela ne finance pas tout, même les CREAP, même le FONJEP. Cette année, j'ai eu 3 600 euros sur mon CREAP pour l'année. Cela représente 3 mois de salaire.

Dans les Hauts de France, nous sommes très très développés, mais aussi parce que nous avons la chance d'avoir, Cyril Cornet à la DRAC, qui est hyper, hyper investi, sur les circuits de cinéma itinérant qui est vraiment à fond, et qui a réellement envie de développer cela, parce que les milieux ruraux compte beaucoup pour lui. Ça dépend beaucoup des politiques de toute façon, pas uniquement des équipes. Dans les Hauts de France, nous avons de la chance. Au delà de cette chance, nous avons Anne. Elle est présidente de l'ANCI, directrice de Ciné Ligue, elle a fondé l'ARCI avec les autres. Elle a développé le territoire en terme de circuit de cinéma itinérant, un truc de dingue. Sans elle à la tête de Ciné Ligue, mais rien de tout cela, n'existerait.

Pierre-Jean Bouillercce - Directeur de Scéni Qua Non

Entretien réalisé par zoom le 16 février 2021

Solenne Berger : Pouvez-vous présenter votre structure ? Depuis combien de temps, en êtes-vous directeur ?

Pierre-Jean Bouillercce : Je suis arrivé, en mai dernier. L'association existe depuis assez longtemps. Au départ, c'était un festival. Cela a toujours eu lieu dans la Nièvre, sur l'ensemble de la Nièvre. Nous avons grossi assez vite avec des salles fixes qui sont pour la plupart des mono-écrans situées dans le Morvan c'est à dire dans l'est du département en milieu rural et ouvertes trois jours par semaine. Nous en avons récupéré une dernière. C'est des cinémas municipaux gérés par nous et des bénévoles. Nous avons dix salariés, quatre-vingt-cinq à la coordination au bureau et cinq-six dédiés au cinéma, à la projection et deux sont à 100 % sur les projections itinérantes.

C'est quand même une grosse association, c'est atypique en Bourgogne Franche Comté. Peu de gens travaillent sur l'ensemble du département et surtout nous, nous couvrons tout. Sur la dernière salle récupérée, il y a deux écrans. C'est un peu notre multiplex à nous. C'est à la Charité sur Loire, à l'ouest du département sachant que Nevers où nous avons nos bureaux est, aussi à l'ouest. Le cinéma est ouvert six jours sur sept. Nous devons donc réfléchir à comment se structurer, car c'est plus gros.

Nous sommes coordinateur de Ecole et Collège au cinéma. Lycée, ce n'est pas nous, c'est la région. Nous faisons un festival de courts métrages et, nous sommes coordinateur pour la fête du court.

Nous ne tournons pas en juillet, août. Par contre, nous faisons des cinémas plein air. Nous avons un système de forfait, d'adhésion. En général, nous passons une fois par mois dans les communes. A chaque fois, nous faisons deux séances. Selon les jours où nous passons, c'est plus ou moins intéressant. Selon les jours, nous pouvons projeter un peu plus tôt. Nous faisons sauter le 18h pour faire un 16h. C'est compliqué pour les projectionnistes, car cela fait une journée à rallonge. Cinq soirs sur sept, ils partent avec un camion et ils se rendent dans les salles municipales. Ils ont une unité de projection dans un jumpy. Ils sont autonomes. Nous pouvons planifier les séances sur un an. Nous faisons parvenir les conventions en fin d'année. Nous établissons un programme de trois mois.

SB : Dans ces salles fixes, par exemple pour la programmation, gérez-vous, tout en interne à Nevers, ou les bénévoles vous aident-ils ?

PJB : Je regarde pour une entente de programmation. Il n'y a pas forcément une volonté d'externaliser cela, mais certains le font dans le département d'à côté. Après, nous sommes au minimum, nous n'avons pas des salles qui leur permettent de se prélever sur nos entrées. Nous devrions payer un forfait.

Si jamais, ça tourne bien, nous pourrions éventuellement réfléchir à cela pour l'itinérant. L'itinérant, nous le programmons au trimestre. Nous faisons des réunions de réseau pour choisir avec les élus, nos relais. Ce n'est pas toujours les mêmes. C'est cela qui rend la chose compliquée.

SB : Sur place, quand les projectionnistes arrivent, y a-t-il des bénévoles ?

PJB : Nous demandons systématiquement un bénévole. Cette année, j'arrivais, mais surtout, il y avait de nouveaux élus, de nouvelles équipes, des personnes qui n'étaient pas forcément rodées. Il a fallu faire, pas mal de pédagogie.

Nous avons un chariot élévateur pour le projectionniste. Cela nous permet de manipuler le projecteur. Le bénévole file un peu un coup de main quand il faut aller disposer les enceintes. Il faut savoir, qu'il y a une grosse disparité entre les types de salles, où nous allons. Parfois, c'est une salle des fêtes, qui sert aussi au théâtre, il y a déjà un écran, des enceintes aussi. Et d'autres fois, il n'y a rien, il faut vraiment tout monter. En général, ils viennent une heure avant et nous demandons au bénévole d'être là. Selon la taille des communes, le passage du cinéma itinérant, c'est quelque chose. Par exemple, nous avions une séance qui cartonnait dans une commune où il n'y avait pas forcément de raison particulière que cela marche. C'était à Planchez. Le maire était cuisinier et il y avait toujours un repas avant ou après la séance. Il y avait donc une super fréquentation. Le maire a pris sa retraite donc ça va être difficile de reproduire des scores comme cela.

Nous essayons, lorsque nous discutons avec les élus, de leur dire que c'est leur implication, qui fera la réussite du cinéma.

L'implication, c'est fondamental. Certains, nous ont envoyé une convention de bénévolat. En gros, ils ont des personnes qui s'engagent pour deux-trois mois à être là au montage et au démontage.

SB : Qui se charge de la caisse, les projectionnistes ou les bénévoles ?

PJB : Dans les salles fixes, sur les six séances par semaine, nous en assurons deux et ensuite nous établissons un calendrier pour les bénévoles. Nous programmons au mois les salles fixes et nous disons « là il y a tel créneau ». En général, ils se positionnent par rapport au film, même parfois, nous pouvons rajouter des séances.

Sur l'itinérant, non, il n'y a pas un bénévole qui passe derrière la caisse. Tout simplement parce que les projectionnistes arrivent une heure avant. Ils sont rodés. Ce sont deux CDI. Ils ont leur habitude.

SB : Faites-vous des animations sur le circuit itinérant et quand c'est le cas, y a t-il une personne en plus qui accompagne le projectionniste, quelqu'un de la coordination par exemple ou alors le projectionniste effectue-t-il une tâche en plus ?

PJB : Il y a plusieurs cas mais pas la dernière que vous venez d'évoquer. Tout simplement parce que mes projectionnistes n'ont pas des personnalités d'animateur. Cela ne les intéresse pas particulièrement.

Si j'ai quelqu'un qui vient, je ne vais pas les laisser gérer l'intervenant. Là par exemple, j'ai *Douce France*. L'avantage d'avoir des salles fixes et itinérantes et de travailler avec des scolaires c'est qu'on peut leur proposer trois ou quatre dates. J'ai deux possibilités dans des salles fixes, une possibilité de faire quelque chose avec un lycée agricole et une possibilité sur l'itinérant.

Là, cela s'y prête puisqu'en milieu rural, ce sont des sujets qui prennent. Je n'ai pas assez de recul, mais nous savons que nous pouvons faire une belle séance avec un invité. Rarement, l'itinérant est snobé. Nous avons une moyenne de fréquentation qui est bien plus supérieure en itinérant que, dans nos salles fixes.

SB : En terme d'animation dans le circuit itinérant, vous parliez de rencontres avec des réalisateurs par exemple, est-ce que vous mettez en place d'autres actions ?

PJB : Au moins une fois par an, c'est surtout sur des sujets, sur des documentaires et sur des sujets qui s'y prêtent. Après, nous pouvons organiser des rencontres aussi dans des salles fixes, par exemple si le film a été tourné sur place, ce fut le cas avec *Des Hommes*, film avec Gérard Depardieu, Jean-Pierre Daroussin, qui a été tourné dans le coin. L'équipe

est venue, puisqu'elle s'était engagée un peu longtemps avant. Typiquement, nous aurions pu le faire, si tout avait été ouvert. Nous aurions pu le faire en itinérant.

En animation, nous faisons de l'accueil de réalisateurs. Sur *Passeurs d'Images*, c'est un peu difficile à travailler. *Passeurs d'Images*, nous sommes un peu sur du plein air. Sachant que les communes itinérantes qui veulent organiser un plein-air, il faut qu'elles le payent. Ce n'est pas dans le forfait, par contre, elles ont une réduction. Cela rentre dans un autre type d'animation, où il n'y a pas forcément besoin de médiation en particulier. Notre travail de médiation, il est plutôt dans le choix d'un film qui colle à l'événement. La présentation de séance, c'est une minorité de propositions que je fais.

Nous faisons aussi des restitutions de projets *Passeurs d'Images*. Le plus simple pour nous, est d'accueillir en salle fixe mais c'est arrivé qu'un travail soit fait dans l'itinérant. Récemment, dans le cadre de *Passeurs d'Images*, nous avons fait des ateliers de programmation. En gros, nous proposons trois films. Il y a des jeunes, c'est hors temps scolaire. Ils choisissent un film parmi trois films documentaires. Ensuite, nous nous débrouillons pour faire venir le réalisateur. C'est eux qui présentent le film et qui animent la séance. C'est eux qui font un travail de médiation, entre le réalisateur et les spectateurs. Nous avons travaillé avec le centre social ou avec le centre de loisirs.

Après, qu'est-ce qu'on entend par médiation ? Pour moi, la simple animation fait partie de ce travail de médiation. Nous allons vers les gens et nous trouvons, par quel bout prendre le film. Je ne vais pas vous dire que faire un buffet, c'est un travail de médiation mais c'est quelque chose que nous proposons ponctuellement. Si la commune décide, que le jeudi, au passage du cinéma, c'est une soirée Halloween - c'est arrivé - en fonction des demandes, on a pu faire un atelier maquillage. Nous ne sommes pas forcément dans une approche culturelle, d'éducation au cinéma mais nous sommes plus dans « enrober la séance ». Pour moi, c'est un bout de la médiation.

SB : Comment accompagnez-vous les séances des films art et essai et les séances scolaires ?

PJB : Nous avons une personne à temps plein sur l'éducation à l'image (les dispositifs + *Passeurs d'Images*). Quand nous faisons quelque chose en itinérant, par exemple un documentaire, en général, nous rajoutons une séance, surtout si nous travaillons avec des

scolaires. La séance aura lieu plus tôt. C'est cette personne, qui va se déplacer. C'est elle qui est rodée à cet exercice davantage que nos projectionnistes.

SB : Fait-elle aussi la projection ou accompagne t-elle le projectionniste ?

PJB : Elle peut le faire si cela pose problème pour une question de plage horaire. Les deux cas ont existé. Soit c'est vraiment une longue intervention et dans ce cas, il faut être deux. Elle ne pourra pas faire la caisse, le lancement de la séance et l'animation.

Aussi, sur les deux films que nous passons, nous avons une proposition art et essai et une proposition grand public. Ce qui est difficile, c'est que nous avons trente communes sur un département qui n'est pas non plus gigantesque, donc certaines sont plutôt proches les unes des autres. Nous, nous marchons par communautés de communes par portions de territoires. Quand, nous faisons les réunions de réseau avec les interlocuteurs que nous avons - ça peut être le maire ou la personne de la médiathèque – nous leur donnons la possibilité de choisir les films parmi une pré-liste que nous avons établie. Là, nous leur expliquons, l'enjeu, d'avoir une certaine diversité sur leur territoire. Parce que si tout le monde veut *Antoinette dans les Cévennes* sur 25 km à la ronde, la proposition perd de son intérêt. C'est pour cela, que nous faisons au moins deux passages et nous les incitons à se répartir les propositions.

Nous maintenons en permanence une offre art et essai et une offre grand public et nous alternons.

Même en fixe, nous n'arrivons pas à présenter les séances, même si nous faisons une rétro. Par exemple, sur un mois, nous passons quatre films (un par semaine), d'Agnès Varda ou Michel Piccoli, nous n'avons pas encore réussi à systématiser la présentation. Je voudrais, beaucoup désacraliser cet effort -à, à des gens de mon équipe. Le dernier cinéma que nous avons récupéré, à la Charité sur Loire, il a été exploité pendant vingt ans par la même personne. Les gens ne nous connaissent pas, cela fait partie de la présentation. Donc, juste, quelqu'un qui va dire (parce que pour chaque cinéma, c'est une personne toute seule) cette séance, nous vous la proposons dans le cadre d'une rétro, il en reste trois pour les trois semaines à venir. Même avec toute sa maladresse, je suis pour désacraliser le truc. Les spectateurs puissent voir, que la personne qui est là, ce n'est pas un monstre, qui a fait des études et qui connaît Piccoli sur le bout des doigts. Cela permet d'humaniser un peu la relation, de faire un travail de communication sur le mois à venir. Quand, cela arrive en

début de séance ou pendant le débat, de voir que la personne devant vous, n'est pas un pro de la radio ou du débat, cela peut désinhiber certains pour prendre la parole ou poser une question. Sur l'itinérant, nous ne savons pas si nous passons à côté du besoin.

SB : Y a-t-il une demande de formation de la part de vos salariés, des bénévoles ?

PJB : Il y a deux cas. Pas sur les bénévoles, mais certains ont pris du galon. Il y a des gens, de plus en plus impliqués. Avec le vice-président de l'association, nous avons monté sur deux cinémas qui sont proches l'un de l'autre, un cercle de programmation. Il se passe un temps assez long entre le temps où on fait la programmation et où, on pose le programme en salle.

Nous voulons davantage de participation. Nous savons que, c'est bénéfique. Nous leur donnons une sorte de pré-grille. Pour l'instant, ces gens, sont très portés sur l'art et essai. Il y a une vraie demande de débats et d'échanges poussés. Nous leur avons dit : vous choisissez un film art et essai et un film patrimoine – que nous puisons dans le catalogue de l'ADRC, pour éviter de payer des MG. Ils choisissent la séance, ils deviennent des prescripteurs. Ils vont en parler, eux l'attendent aussi.

Il faut travailler assez suffisamment en amont, ce qui est difficile mais intéressant. Comme cela, nous pouvons trouver de nouveaux prescripteurs. Ils ont carte blanche, pour peu que nous leur transmettons la liste des films qu'ils peuvent programmer sur deux mois. J'aimerais le généraliser dans les salles fixes. Sur l'itinérant, c'est plutôt dans le cadre d'une réunion de réseau, nous pouvons discuter des événements des communes et travailler en amont sur une thématique particulière. Les médiathèques font un relai très fort, notamment sur le jeune public. C'est plus avec les institutions locales que nous arrivons à anticiper les séances, à enrichir le travail qui est fait et à faire de la médiation.

Pour votre question sur la formation, jamais un bénévole ne nous a demandé une formation sur la prise de parole. Ils ont une formation sur la caisse et sur la projection.

Par contre, en interne, on m'a demandé une formation prise de parole parce que la personne aimerait pouvoir en faire plus. Sachant que c'est chronophage, c'est quelqu'un qui a un travail de bureau. Ce serait lui rajouter des heures si elle prenait davantage la parole.

Par exemple, quand il y a le film *Dans un jardin qu'on dirait éternel*, il se trouve que la salariée faisait des cours de poterie. Elle a porté la chose et est allée chercher sa prof. C'est

notamment grâce à cela qu'elle se dit : je peux en faire plus et donc il me faudrait de la formation. Là j'ai trouvé, *les Doigts dans la prise*.

SB : Sur ces séances-débats accompagnés par un réalisateur, comment communiquez-vous ?

PJB : Les programmes sont faits par territoire. Si, il y a un événement en particulier, nous remettons une couche. Je ne pense pas qu'on ait un listing suffisamment étoffé par commune pour être indépendant du relai local. Nous allons insister pour ne pas louper le coche auprès de la mairie, la personne à la culture, parfois c'est la médiathèque ou le centre social qui est plus ou moins concerné par l'événement, et va pouvoir envoyer sur son listing de contact. Nous allons plutôt s'assurer que cela a été fait. Par contre, nous allons communiquer aux communes alentours que nous desservons : « vous pouvez communiquer sur cet événement, c'est juste à côté ». Sinon, nous envoyons des affiches. On a une certaine autonomie, car on les imprime ici sinon, on les commande. Quand l'événement ne marche pas, généralement c'est parce qu'il n'y a pas eu de relai, que les gens ne sont pas au courant.

L'itinérant, c'est quand même quelque chose de fragile, même si la fréquentation est forte par rapport au nombre d'habitants. En communication, on dit toujours qu'on peut faire plus. Après, nous sommes dix avec quatre à cinq personnes au bureau. J'ai quelqu'un à la communication, je ne peux pas lui dire de faire un milliard de posts sur les réseaux sociaux, de faire des relances de newsletter.

Facebook, c'est maintenant les séniors. Il faut trouver un meilleur moyen. Un flyer A4, recto/verso. Plutôt que des affiches, nous mettons des photos car les affiches quand c'est en réduit, ce n'est pas très pertinent. J'ai de bons retours là-dessus.

Multiplier les posts Facebook, ce n'est pas le bon plan, multiplier les newsletters ce n'est pas le bon plan. Il faut qu'on arrive à se poser dans les cinémas et même toutes les institutions culturelles, à savoir quel type de relai. J'aimerais bien passer du temps avec quelqu'un qui connaît toutes les associations, qui est prêt à dégainer dès que j'ai quelque chose. Franchement, l'itinérant, si ce n'est pas accompagné, c'est très compliqué quand on fait une séance particulière. Par contre, il y a du répondant.

Dans les salles fixes, nous faisons la tournée des commerces, institutions culturelles. Ce ne sont pas des bénévoles, c'est nous en interne. En itinérant, nous n'avons pas le temps. Par

exemple, c'est une personne qui va faire sa séance, qui va prendre une heure de plus et qui va faire son tour mais parfois, c'est dans le cadre d'un tour ingest. Les bénévoles le font mais c'est vraiment marginal. Par contre, nous avons des gens qui viennent dès que le programme est prêt et qui nous disent « je vous en prends 15, pour les mettre-là ».

Pour les animations, nous avons la mash-up. La personne qui s'occupe de l'éducation à l'image est là depuis dix ans. Je souhaiterais qu'elle développe d'autres ateliers même si les propositions sont déjà larges. Je pense que c'est plutôt ce type de formation qu'il faut encourager, pour avoir des nouvelles choses, sachant qu'il y a déjà un gros travail sur le grattage sur pellicule, le pré-cinéma, atelier de programmation, fond vert. C'est plus un élargissement des propositions qu'il faut développer.

En fait, le travail de médiation, de création, il ne va pas se faire dans le temps où passe l'itinérant. C'est pour cela, je vous dis, c'est plutôt de la restitution. Ça dépend de la finalité que nous donnons à la médiation. Est-ce c'est faire venir au cinéma ou faire découvrir le cinéma ? La médiation dans l'itinérant, c'est tout ce qui va enrober la séance (un échange, une rencontre avec un réalisateur, le fait que ça s'inscrive dans un festival) et donc pas tout ce qui va être éveil au cinéma.

SB : Qui anime le débat quand il y a un réalisateur ?

PJB : La plupart du temps c'est quelqu'un de l'équipe (la personne en charge de la coordinateur de l'exploitation ou moi). C'est arrivé qu'un bénévole s'en charge, notamment le vice-président de l'association. Ce n'était pas sur l'itinérant. Par exemple, nous avons eu le réalisateur de *Vers La Bataille*. Là, c'est moi qui ait fait le débat. Après, nous avons envoyé le réalisateur à l'autre bout du département et c'est le vice-président qui s'est chargé de l'échange. Si nous devons le faire, cela ne serait peut-être pas à des salariés, mais plutôt à des membres du conseil d'administration de le faire.

Nous sommes aussi dépendants des bonnes volontés. Si un bénévole vient me voir, en disant, j'ai envie de monter un ciné-club, évidemment que je vais l'aider et pas forcément en le faisant intégrer le CA même si cela serait pertinent.

Géographiquement, nous ne pouvons pas imposer. Si nous imposons mais que nous voyons les gens tous les deux mois, c'est un peu moyen. Surtout, il faut que les gens arrivent à s'emparer.

Pour revenir à la médiation, il ne faut pas la penser dans le même temps que la projection. La médiation, ce n'est pas juste, ce qu'on va faire le jour J.

SB : Avez-vous un poste de médiateur ?

PJB : Non, nous n'en avons pas. Pour l'ensemble de la région Bourgogne Franche Comté, il n'y a qu'un poste de médiateur et, il est à Dijon. Elle coordonne l'association des cinémas indépendants de Bourgogne Franche Comté mais elle ne fait pas d'ateliers. Elle nous facilite la vie par contre. Elle organise des tournées, par exemple avec l'ADRC quand c'est un ciné-concert. Cela dépend de ce que nous lui faisons remonter. Parce qu'elle est un peu toute seule dans son coin. Elle n'a pas forcément de donneur d'ordre.

Si je veux gagner en indépendance, je voudrais m'affranchir de la dépendance au public, Covid ou pas. Un des moyens de s'affranchir de cette dépendance par exemple de faire de la publicité, de vendre du pop corn. Ce genre de chose, si je dis à cette personne, qui est pour les cinémas indépendants, si je lui dis « comment ça se passe pour acheter du pop corn ? », elle n'est pas du tout dans ce truc là. Elle est plus dans le combat pratique et idéologique. C'est une chose qui est très pragmatique, cela dépend de ce que nous mettons derrière indépendant. Elle n'a pas de problème avec vendre du pop corn ou se faire de l'argent, c'est juste que c'est un savoir faire qu'elle n'a pas.

Alors, est-ce que le médiateur doit faire des achats groupés, acheter des caisses électroniques ? Pour moi, cela serait une bonne chose, qu'on se modernise tous, qu'on s'embête moins sur les remontées de recettes, qu'on ait une qualité de service qui nous permette de prendre la carte.

Nous travaillons sur tout le département, au delà de nous, il y a un gros cinéma à Nevers qui a été racheté par Pathé et deux autres cinémas municipaux.

On est dix cinémas pour couvrir le reste, ce qui est beaucoup, mais nous voudrions faire plus et il nous faudrait un médiateur.

SB : Si vous aviez un médiateur, est-ce que le projet associatif serait-il amené à bouger ?

PJB : Je ne viens pas du milieu rural, ni de l'associatif. Par contre, cela fait longtemps que, je suis dans le cinéma. J'ai une envie, c'est de professionnaliser. Si je pouvais, je mettrais des billetteries automatiques partout. Pareil, dans certains endroits, je mettrais un peu de

point de vente avec des produits un peu locaux. Si je trouvais une petite formule pour faire de la confiserie, je ferais aussi.

En tant que directeur, j'ai neuf salariés et un CA d'une dizaine de personnes. Je crois qu'il a été question d'étudier les SCIC. Honnêtement, après, l'association est dans une phase de transition. Nous ne sommes pas sur un rythme établi. L'ancien directeur, qui était là depuis dix ans est parti. Même au CA, certains ont des aspirations différentes. Certains ne sont concernés que par le festival, d'autres par des salles, pareil pour les salariés. Sur l'itinérant, j'ai deux personnes, leur métier c'est la projection. Il faut se poser la question des volontés de chacun pour aller vers davantage de collectif.

Comment répondre aux attentes d'un spectateur qui veut être plus qu'un spectateur lambda ? Comment faire pour qu'un adhérent ne soit pas juste un client fidèle ?

Aujourd'hui, en tant que structure en milieu rural, nous travaillons beaucoup avec l'éducation, la culture, les collectivités territoriales et le privé pas tant que ça. Nous nous sommes dit: « allons voir le public du privé qui va peut-être plus dans les grosses salles et faire prendre conscience aux gens qu'ils ont une capacité d'action ».

L'acte de progrès est aussi d'avoir quelqu'un qui est prêt à dégainer sur tout le territoire ou qui a suffisamment d'intermédiaire pour dire : « là telle association peut intervenir sur telle séance ».

Aussi, j'ai fait un spot en avant séance. Nous pouvons y voir quatre champs d'action : soutenir une initiative locale, apprendre à projeter, pourquoi adhérer et pourquoi devenir bénévole ? Dans les séances plein air, je me suis dit, c'est bête de lancer la séance comme ça et que nous n'ayons pas un film de présentation. Ce n'est pas les gens de ce coin là en particulier, qui deviendront bénévoles mais, c'est bien qu'ils sachent, que nous passons partout.

Hélène Gentilhomme - Membre du bureau du circuit itinérant : Ecran Vagabond

Entretien téléphonique réalisé, le lundi 18 octobre 2021

Solenne Berger : Mettez-vous en place de la médiation dans votre circuit entièrement composé de bénévoles ? Comment arrivez-vous à accompagner les films ?

Hélène Gentilhomme : C'est une vraie problématique que nous avons. Aujourd'hui, nous sommes un des rares circuits de cinéma itinérant à avoir très très peu d'heures. Nous avons quand même, un peu de temps administratif. Nous n'avons pas les moyens d'arriver, à un équilibre, en ayant des salariés. Ce n'est pas franchement un choix. Nous sommes dans une région où les aides sont assez peu importantes. On nous a dit, vous ne faites pas assez de médiation, d'animations. On le fait au coup par coup. Nous projetons pas mal de documentaire et nous faisons venir des gens pour venir parler autour du film. Quand nous sommes dans des séances Ecole et Cinéma, certains bénévoles - car nous avons des profils différents de bénévolat, nous avons pas mal d'anciens enseignants - vont prendre la parole. En même temps, nous n'avons rien formalisé.

Grâce à l'ANCI, nous avons de moins en moins de complexes. Nous commençons à être un peu plus aguerris et à mettre un peu plus en valeur ce que nous faisons.

Par exemple, nous allons mettre en place, un petit festival où l'idée c'est de créer un week-end où nous pourrions parler autour du film et avec des professionnels de films. Nous avons cette envie là mais c'est de l'action ponctuelle.

SB : On parlait de l'ANCI, êtes-vous aussi en relation avec d'autres réseaux pour vous aider à faire de la médiation ? Votre département vous propose-t-il des choses pour accompagner les séances Ecole et Cinéma ?

HG : Pour Ecole et cinéma, nous avons ce que nous appelons des Emala (Equipe Mobile Animation Locale). C'est des enseignants déchargés de classes et qui sont vraiment là pour ça. Pour nous, c'est un relai, mais cela ne dépend pas de nous. Après, c'est vrai, nous faisons partis de l'ACRIRA et où effectivement, nous sommes de plus en plus, dans un lien avec eux, pas forcément pour *Ecole et Cinéma* mais surtout au niveau des séances adultes avec notamment des circulations proposées par eux et nous nous y intégrons. Mais c'est pareil, nous nous y intégrons, depuis assez peu de temps, parce que nous nous disons, nous ne pouvons pas faire venir des réalisateurs, puisque nous sommes un tout petit territoire. Le

déclat, c'est qu'il y a eu un film tourné dans notre région et que nous avons eu la chance de d'avoir en avant-première, le film *La Prière*. Le réalisateur et les acteurs nous ont dit « vous ne vous rendez pas compte, nous sommes bien mieux accueillis chez vous qu'ailleurs. Ailleurs, c'est tellement de la routine, qu'ils en ont rien à faire et en plus nous avons plus de spectateurs car vous c'est le côté festif ». Nous avons donc commencé à faire des séances où nous avons fait venir des réalisateurs.trices notamment par le biais des documentaires.

SB : Les bénévoles sont-ils demandeurs d'acquérir de nouvelles compétences ? De se former ?

HG : Nous n'avons jamais fait cette proposition car on nous l'a jamais demandée mais c'est vrai, si, il y avait une journée « apprendre à faire de la médiation auprès du spectateur », je pense qu'il y aurait quelques bénévoles qui pourraient venir.

Nous sommes 106 bénévoles, nous avons des parcours très divers avec certains qui sont supers intéressés par le côté technique et d'autres par le côté animation de séances, des cinéphiles. En effet, je pense que cela pourrait marcher pour quelques uns.

SB : N'avez-vous de souci à renouveler les bénévoles parmi ces 106 bénévoles ?

HG : C'est vrai que c'est une chance, nous sommes assez atypiques. Je fais un peu de provocation, nous n'avons pas de mal à renouveler nos bénévoles, nous avons forcément des actions hyper-diversifiées. Nous faisons de la programmation, de la projection, des demandes de subvention. Souvent, quand nous en discutons avec d'autres personnes de circuit pour savoir ce qu'ils font faire aux bénévoles, ils me répondent : « Ils installent les chaises ». Les bénévoles, ils sont d'office super motivés parce qu'ils font tout dans le circuit. La seule chose, si nous avions plein de sous, ce que nous saurions pas bien faire, c'est, gérer le personnel.

Au niveau du bureau, nous sommes une dizaine de mordus de cinéma, d'associations, d'animations locales. Le plus jeune doit avoir 17 ans et le plus âgé, plus de 80 ans et avec une diversité, du brassage social. Nous avons aussi bien l'ouvrier de la commune que le chercheur au CEA.

SB : Chaque commune recherche des bénévoles individuellement ou alors l'association peut-elle les aider ?

HG : Quand un village veut projeter, ça part souvent, de bénévoles. Nous mettons des conditions. Il faut au moins qu'ils soient huit. Il faut trouver une salle, qu'ils aient le financement pour avoir l'écran et les enceintes. A ce moment là, il se crée un point de circulation. Chaque groupe de bénévoles ont une autonomie mais font partie d'une association relaie. Le bénévole fait parti de l'Ecran Vagabond mais aussi du comité des fêtes.

Nous avons quatre circulations. Nous avons le film découverte plutôt art et essai, un documentaire, le grand public et le film pour enfant. Chaque village, nous dit, ce qu'ils souhaitent projeter. Ils créent leur alternance. Il y a des villages où nous projetons trois films par quinzaine et d'autres un film tous les mois. Dans chaque village, le renouvellement, c'est un peu, en cooptation mais c'est aussi une solidarité.

SB : Pour communiquer entre vous tous, avez-vous mis en place des outils ?

HG : Nous avons des bureaux toutes les six semaines pour le fonctionnement de l'association. Après, nous avons des réunions par circuit pour être en lien.

SB : Et pour la programmation, est-ce à ce moment-là que vous la faites ?

HG : Non, nous avons des réunions de programmation. Nous nous réunissons toutes les quatre semaines et nous sommes neuf. On choisit la programmation pour l'ensemble du circuit.

Nous la faisons régulièrement pour être au plus près de l'actualité. Et puis, le fait qu'on soit neuf, ce n'est pas comme si il y avait un professionnel. Dans certains endroit, il y a un professionnel qui fait sa programmation et nous laissons les bénévoles choisirent juste un film. Nous nous auto-gérons là-dessus. Nous avons envie de passer tel film, mais nous avons aussi envie d'avoir du public. Nous régulons.

SB : Etes-vous tous sensibilisé à l'art et essai, pour faire cet équilibre là entre le coté rentabilité mais aussi le coté découverte ?

HG : Très souvent, c'est presque l'inverse. L'art et essai ne pose presque pas de problème mais est-ce que nous aurions honte de passer tel film ? Nous sommes sommes pris la tête

sur *OSS 117* par exemple et *Kaamelott*. L'équipe de programmation disait non et d'autres disaient : si, nous allons le passer, car nous avons envie d'avoir du monde. L'équilibre se fait dans la commission. Les membres de la commission sont vraiment orientés art et essai.

SB : Au sujet de la communication, est-ce l'association qui communique pour toutes les salles ? Ou est-ce les communes ?

HG : Vous avez vu notre site. Nous avons une triple entrées. Nous avons des outils de communication pour l'ensemble du territoire. Nous faisons des flyers qui sont distribués dans les boulangeries. Nous mettons, de la communication sur le journal. Chaque village fait sa communication mais nous sommes assez vigilants en tant qu'Ecran Vagabond, afin que chacun ne soit pas que pour sa pomme.

A chaque début de séance, il y a un carton avec toutes les séances qui passent, et non pas que celles du village, quitte à mettre des verrous. Par exemple, nous avons mis un verrou tout bête, mais nous n'avons que deux personnes qui savent faire les cartons. Nous voulons quelque chose de global.

SB : En terme d'animation, c'est selon les envies des uns et des autres, c'est bien cela ?

HG : Exactement. Le documentaire est beaucoup plus facile pour cela. Typiquement, nous allons passer *Debout Les Femmes*. Nous avons pris contact avec le département. Comme nous sommes plus de 100 bénévoles, forcément nous connaissons tous quelqu'un qui connaît quelqu'un sur le territoire.

SB : Pour savoir qui fait quoi, c'est lors de ces journées que vous faites une fois par an ?

Oui et puis nous nous connaissons, nous sommes un tout petit territoire.

Nous tentons de nous appuyer, sur les acteurs de terrain aussi. Par exemple, nous avons une demande du collège du coin qui travaille sur le climat. Est-ce que vous pouvez nous passer *Bigger Than Us* ? Pareil, nous avons une personne dans le Trièves, qui a fait *Ouragan*, qui est sorti en sortie nationale il y a deux, trois ans. Il en sort un sur la neige. Nous les mettons en lien et nous, nous arrivons avec nos projecteurs.

Nous avons une équipe de professeurs motivés qui est très contents de nous avoir et nous nous sommes très contents de pouvoir projeter et, de développer ce côté médiation et lien avec les collégiens.

SB : Avez-vous déjà tenté d'estimer votre temps bénévole ?

HG : Quand nous essayons de valoriser cela, nous nous sommes rendus compte que dans le bureau, nous sommes dix. On est cinq personnes à avoir des rôles un peu clés. Nous estimions qu'à nous cinq, nous faisons un temps complet semaine : entre la communication, la programmation, les ingestis, les projections.

SB : Est-ce que les séances tout-publics sont présentées ?

HG : Non, c'est rare. Cela peut arriver de manière ponctuelle, par exemple pour dire pourquoi nous avons choisi ce film. Dans certains villages, il y a un coup à boire (tisane, cidre...) à la fin du film pour discuter de manière informelle, pour décanter certains films.

Nous avons une demande d'un bénévole qui veut repasser *Slalom*. Je lui ai dit, si tu repasses *Slalom*, tu ne peux pas le passer comme ça, il faut expliquer notre choix.

C'est comme la coordination *Ecole et Cinéma*, à une époque le bénévole de Ecran Vagabond était aussi la personne de l'EMALA et il disait oui c'est important de présenter le film, de demander aux bénévoles. Je lui ai dit non, je peux proposer mais pas imposer aux bénévoles parce que ce n'est pas le même métier. Ce n'est pas la même chose de projeter, d'être dans l'accueil, que de prendre la parole devant un groupe d'enfant.

SB : Avez-vous des projets ?

HG : Nous avons notre idée de festival et c'est déjà un grand pas pour nous. Nous nous sommes dit, à un moment donné, nous allons nous faire plaisir. Nous sommes mis à aller dans des festivals. Un festival pour nous, c'est quand nous avons vu deux ou trois films. Nous avons fait Clermont Ferrand, Aubenas, Cannes, La Rochelle. En 2020, nous devions créer notre festival. L'idée est de récupérer les films que nous n'avions pas pu passer dans l'année avec des interventions, sur un village, de faire découvrir des choses autour du cinéma, à nos spectateurs. On a très envie de le mettre en place, pour 2022.

Marvin Jacobs – Médiateur à Ciné Rural 60

Entretien via Skype réalisé le lundi 15 février 2021

Solenne Berger : Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Marvin Jacobs : J'ai un BAC L. Je suis un littéraire à la base. Ensuite, je suis parti à la fac. J'ai fait un master 2 en histoire. J'ai travaillé dans plusieurs domaines. J'ai travaillé en tant que libraire, longtemps pour un service archéologique, également pour un avocat. Une chose entraînant une autre, j'étais encore jeune à l'époque, j'avais envie de tester autre chose. Il y avait un poste de projectionniste à Ciné Rural. C'était un mi temps. Je me suis dit, pourquoi pas changer. De fil en aiguille, j'ai commencé comme projectionniste itinérant en janvier 2017 et en octobre 2017, la région Hauts de France a ouvert, un dispositif de médiateurs en salles de cinéma. C'était à la fois pour les salles fixes et pour les salles itinérantes. Certains postes étaient mutualisés. A Ciné Rural, nous avons eu un poste pour le circuit. J'ai postulé à ce poste au sein de mon association et, j'ai été retenu. Depuis octobre 2017, j'occupe le poste de médiateur culturel à Ciné Rural 60.

SB : Tu ne fais plus du tout de projection ?

MJ : Je fais encore des projections. Je fais encore un petit peu de tout, cela ne tient pas qu'à la médiation.

SB : Combien êtes-vous à Ciné Rural ?

MJ : Il y a cinq projectionnistes (deux à temps plein, un à 28h et deux à 24h), plus une assistante de direction. Nous avons récemment recruté une comptable. Nous avons aussi un responsable technique qui gère les projectionnistes, puis un directeur et moi. Au total, nous sommes dix.

SB : Vous fédérez un nombre assez important de communes. Comment arrivez-vous à faire un lien avec toutes ces communes ? Comment se passe la programmation par exemple ?

MJ : Tous les mois, nous envoyons une liste de propositions de films. Il faut savoir que les communes, paient une cotisation. Ils adhèrent à l'année, avec un nombre de films, le nombre de déplacements et une séance toutes les deux semaines. Tu as plusieurs forfaits.

Sachant, en plus, dans les sept déplacements, c'est pour les séances commerciales (les plus grands publics que nous passons en soirée), sur quoi, peuvent se greffer, des séances scolaires, des séances ciné-débats, d'autres séances. Pour la plupart des communes, nous faisons leur planning à l'avance. Ce qui fait, dès qu'elles ré-adhèrent, ou qu'elles adhèrent, nous avons déjà le planning annuel. Il y en a certaines, qui fonctionnent un peu à la carte ou selon la disponibilité de leur salle. Celles-ci, elles posent le moins de problème. Soit elles prennent moins de séances à l'année, soit elles sont un peu plus souples.

Sinon, le planning, est fait à l'année. Ensuite, un mois à l'avance, nous envoyons la programmation pour le mois suivant. Les communes choisissent leurs films. C'est comme cela que nous faisons une programmation, jusqu'à présent cela roule.

SB : Toi, dans cette programmation, fais-tu des propositions pour faire de la médiation ensuite ? Est-ce un jeu de liaison entre toi et le programmeur ?

MJ : Le programmeur d'une certaine manière c'est moi également, plus mon directeur. Nous regardons les films qui font le plus d'entrées et nous les proposons. Pour tout ce qui est médiation, cela va être des listes à part, des listes pour les écoles, pour les collèges. Des listes pour des ciné-débats, ciné-rencontres. Puis, après tous les dispositifs scolaires : *Ecole et cinéma*, *Collège au cinéma*. Nous ne participons pas à *Lycéens et apprentis au cinéma*, parce que les lycées de nos secteurs sont déjà pris ailleurs. C'est vrai que des fois, nous pouvons nous emmêler dans les listes, mais généralement, nous essayons de faire une liste avec maximum neuf, dix films, pour éviter d'avoir trop de films en réserve. Parce que pareil, c'est une question d'espace, de stockage.

SB : Dans cette programmation, avez-vous une ligne éditoriale précise, avez-vous des films art et essai ?

MJ : L'art et essai, nous essayons toujours d'en programmer ou moins deux, trois par mois dans les listes. Après la ligne éditoriale, c'est vraiment très grand public. Nous faisons 70-80 % de grand public et 20 % d'art et essai. Nous essayons quand même de rester dans les critères du CNC pour être labellisé. Nous avons deux labels : le label jeune public et patrimoine et répertoire. Il nous manque le plus compliqué.

SB : Les bénévoles sont-ils nombreux par commune à choisir les films ? Comment les accompagnez-vous à choisir les films ?

MJ : Techniquement, nous avons deux contacts par commune : un administrateur et un suppléant. Après, il n'est pas rare, qu'officieusement, ils soient un peu plus pour choisir le film. Certains font choisir la séance suivante, à la séance du jour. Ils disent : voilà les propositions du mois prochain. Certains, font participer leur public.

Après, nous n'imposons aucun film. Les seuls fois, où nous allons dire, ne prenez pas ce film là, c'est quand, malheureusement le film s'est planté ou que vraiment les critiques sont absolument horribles.

SB : Cela vous arrive t-il d'avoir un coup de coeur que vous avez absolument envie de défendre. Si oui, allez-vous, quand même l'imposer ?

MJ : Non, nous vraiment, nous n'imposons pas. Sur la liste, nous mettons notre coup de coeur, nous précisons les films, les labels. Si une commune s'entête à prendre un film, parce qu'elle le veut, là-dessus, nous sommes assez souples, parce qu'en plus, nous avons énormément, énormément de communes donc s'il faut persuader tout le monde, cela prend du temps.

La programmation, il y en a certains,, qui vont te donner leur choix trois semaines en avance, et d'autres qui vont se réveiller trois jours avant. Pour la communication, nous envoyons des tracts, pour faire la pub, ils ne vont pas les recevoir avant.

SB : D'ailleurs, en parlant de communication, tout est fait, au siège de Ciné Rural ?

MJ : Tout est fait chez nous.

90 % de la communication, c'est nous qui la faisons. Après, pour nos plus grosses salles - nous n'avons pas de salles fixes – nous avons des lieux culturels ou des salles de spectacles, mais nous n'avons pas de cinéma - eux généralement, cela va être le cas de Clichy sous Bois, une grosse commune en Seine et Marne, ils ont un service communication. Ils se débrouillent. Par contre, pour nos autres communes, c'est nous qui faisons, la publicité.

Nous n'annonçons pas sur leurs réseaux sociaux, mais nous mettons un petit résumé de la programmation sur Facebook, parce que nous n'avons que Facebook. Nous n'avons pas Twitter, Instagram, Tik Tok.

SB : Dans ces communes, le projecteur est-il à demeure?

MJ : Tout est amené sur place, le son, le film. La seule chose que le bénévole doit faire sur place, c'est ouvrir la salle, nous aider à installer le projecteur, pour le placer. Après, nous sommes totalement autonome.

SB : La caisse n'est pas tenue par des bénévoles ?

MJ : Les bénévoles font la caisse. Ce n'est pas le projectionniste qui s'occupe de la caisse, il va laisser les bénévoles. C'est une façon de les impliquer aussi. Ils font les ouvreurs mais après à la fin le projectionniste vérifie quand même que tout est bon, que les souches sont là.

SB : Les bénévoles sont là pour les séances. Leur arrivent-ils, pour les séances où il y a un intervenant d'animer les séances ? Ou est-ce toi qui le fait ?

MJ : Généralement, c'est moi qui anime. J'anime après le film mais après dans certaines communes c'est les bénévoles qui gèrent tout. Ils font des soirées à thèmes. C'est généralement dans le cas de jumelage. C'est eux qui organisent, ils nous demandent le film, c'est eux qui gèrent la soirée. C'est les rares fois où je n'interviens pas.

SB : Là, ils sont à l'initiative de la soirée, les autres fois c'est toi qui est à l'initiative ?

MJ : Oui, par exemple, si nous avons un coup de coeur, nous pouvons organiser un ciné-débat, ou un ciné-rencontre avec un centre d'information des droits des femmes, avec l'ONF...

SB : Ton poste a été créé, très récemment, comment cela se passait-il avant ?

MJ : Avant, il y avait quelques animations mais il n'y avait personne qui en était en charge. J'ai un collègue qui a développé cela juste avant. Mais lui, c'était plutôt les parties ludiques, par exemple, ciné-gaming, les ateliers. Puis après, nous avons continué à développer cela.

SB : C'est à dire, sans un poste salarié, il n'y aurait pas autant de médiation, pour éveiller en tout cas, à une cinéphilie ?

MJ : Clairement non. J'aime bien faire des bilans, des tableaux et des statistiques. C'est vrai, qu'en comparant avec les années précédentes, puis maintenant avec toutes les activités (dispositifs scolaires, ateliers, l'organisation de festivals) cela a explosé. Je suis assez content.

SB : Tu peux l'être. Maintenant que tu as réussi à développer, les bénévoles sont-ils en demande d'acquérir des nouvelles compétences pour animer un jour des séances ?

MJ : Je n'ai pas encore le cas de bénévoles qui se manifestent. Ils attendent et c'est aussi une question de temps. Tout est une question de temps. Je me mets à fond dans les dispositifs scolaires, donc le problème c'est qu'en ayant développés cela, il y a énormément, énormément de demandes, ce qui fait que certains projets que tu étais en train de développer sont un tout petit peu freinés. Par exemple, la formation des bénévoles c'est quelque chose qui me parle énormément, par forcément des bénévoles formés par moi, mais formés par l'ANCI, ARCI ou un autre organisme.

Oui question de temps, d'organisation et surtout de trouver le bénéfice pour eux.

SB : Tu as 90 points, sur quel point vas-tu te concentrer ? Comment arrives-tu à te le dire ?

MJ : Comment dire ? Je fonctionne avec les plus réactifs. Ils ont ma préférence. Sur les dispositifs scolaires, je vais avoir mon groupe, je sais que je peux compter sur eux tout le temps. Sur les ateliers, je sais que cela sera plutôt eux. Après, si d'autres veulent participer, ils seront traités de la même manière. Je ne démarque pas forcément. Mais je les traite, de la même manière. Pour moi, il faut un principe d'égalité et de justice. Ce n'est pas parce que tu es plus gros que, forcément, je vais être plus copain avec toi. En tout cas, c'est ma philosophie.

SB : Comment communique-tu avec toutes ces communes ?

MJ : Généralement, je lance des bouteilles à la mer. Par exemple, si il y a une proposition du pôle image ou d'un autre organisme, je vais les relayer. L'ACAP a énormément

d'ateliers, de ciné-concert, de conférence. Cela me facilite, d'une certaine manière mon boulot.

Après, sur d'autres propositions, par exemple, les ateliers sur les ciné-gaming, nous faisons une petite communication et nous lançons aussi à tous les partenaires (bibliothèques). Dans nos communes, nous ne fonctionnons pas, qu'avec les bénévoles. C'est toute la commune qui adhère, cela peut être le centre social qui en profite, la bibliothèque, l'EPHAD.

SB : Tout à l'heure, tu parlais des séances scolaires. Qu'organises-tu par rapport à ces séances ?

MJ : Généralement, ces séances scolaires, sont toujours présentées. Après, il faut toujours faire avec les contraintes de temps, comme d'habitude, cela est assez compliqué surtout quand tu es à l'école, au collège. Dans certains cas, nous faisons des projections dans les collèges. C'est présentation du film, à la fin cela va être petite discussion. Généralement, je m'occupe de ces séances là. Cela veut dire que je fais la projection, je m'occupe de tout de A à Z. Pour certains films où je me sens mieux, je fais des petits dossiers pédagogiques. Je crée des petits dossiers et ensuite, je remets cela aux enseignants et ensuite ils peuvent l'utiliser en classe.

Quelque chose que j'aimerais bien développer, c'est les interventions en classe.

SB : As-tu le temps, de présenter chaque séance ?

MJ : Oui sauf quand il y a deux séances en même temps. Mon planning est assez compliqué à faire, entre les séances scolaires, formations aussi, ou d'autres réunions, il faut que je regarde tout. Le problème est, qu'il y a une question de géographie. Je sais que si le matin, je suis là, l'après midi, je ne pourrais pas forcément être là-bas. Vu que nous intervenons dans l'Oise, le Val d'Oise, la Seine et Marne et l'Eure, cela fait une grosse zone.

SB : Les autres projectionnistes, de l'association, eux ne font pas les séances scolaires ? Ils sont plus sur les séances tout-publics ?

MJ : Oui, ils sont plus sur les séances tout-publics.

SB : N'auraient-ils pas l'envie de présenter ? Tu me parles d'un planning qui peut être assez chargé.

MJ : Pour l'instant, il n'y a pas de souhait émis pour s'occuper de ces séances.

SB : Comment as-tu construit les actions de médiation que tu as mis en place ? Est-ce que cela s'est développé avec le projet associatif ?

MJ : C'est vrai que quand j'ai débuté, j'ai appris très vite. Nous allons dire que, j'ai mis ma patte, j'ai suivi un petit peu, l'évolution. J'ai repris ce que mon collègue avait initié. Tout ce qui était ciné -débat, atelier pour les enfants, ciné-gaming.

J'ai quand même mon collègue Cédric, qui gère les séances scolaires, les ateliers et, qui va faire des ciné-gaming. Nous sommes deux pour gérer un petit peu ça. Lui, il me remplace quand je n'ai pas le temps.

SB : Peux-tu parler de poly-compétences entre les postes ?

MJ : Oui, c'est toujours une question de temps. C'est cela le problème, c'est toujours un équilibre assez compliqué entre ta vocation de diffuseur et ta vocation culturelle. Pour moi, notre cœur de métier, cela reste quand même la diffusion et après si tu veux commencer à développer tout ce qui est animation et culturel, il faut commencer à le faire progressivement. Pour certains, c'est un virage, c'est une autre façon de penser. C'est une autre façon, de voir, le cinéma aussi. Même pour les bénévoles aussi. Il y en a certains qui vont dire, moi c'est diffusion, diffusion, diffusion. Les actions culturelles, « tu es gentil, mais moi, cela ne m'intéresse pas ».

SB : Tu es arrivé sur le territoire, avec les actions de médiation. Le profil des bénévoles, a t'il pu changer ? Est-ce que c'est toujours les mêmes ? Quelles sont leurs motivations ?

MJ : C'est toujours les mêmes. Généralement, tu vas toujours avoir des gens de plus de soixante ans. Nous avons très peu de jeunes. Après, là où les gens sont plus réceptifs, mais là où ils sont plus autonomes, c'est ceux qui ont déjà des structures culturelles. Par exemple, Clichy sous Bois, ou la ville de Breuville. Les communes aux alentours de 5000 habitants ou plus, eux sont déjà plus indépendants dans leur programmation et dans leur façon de faire les choses.

SB : Comment changez-vous cela ?

MJ : Nous essayons tout doucement de faire glisser la diffusion vers la culture, de faire un petit côté hybride. Ce que j'essaye toujours de faire, c'est de partir du plus simple, on va dire du film grand public, que cela soit une grosse porte d'entrée et ensuite progressivement réduire petit à petit, pour voir comment cela prend.

Je ne vais pas tout de suite attaquer avec un film hongrois sous titré en polonais qui parle de la déforestation, de la Transylvanie.

SB : Pourrais-tu me citer un exemple de médiation que tu as pu mettre en place ?

MJ : Par exemple, sur les dispositifs *Collège au cinéma*, souvent les professeurs disent «j'aime bien ces deux films là mais le troisième, je ne suis pas chaud donc je ne m'inscris pas ». Ce que nous faisons c'est des dispositifs « maison ». Par trimestre, ils choisissent un film et ensuite, nous faisons la médiation dessus. Par exemple, nous avons un collège à Saint Geneviève dans l'Oise, où ils vont choisir *Edward aux mains d'Argent*, *les Figures de l'Ombre* (pour parler de la question du racisme et puis aussi de la place des femmes). *Gattaca* pour les sociétés un petit peu bien cadrées et bien stériles où rien ne doit dépasser. Pour moi, c'est des films « porte d'entrée » et après tu peux commencer à être un tout petit peu plus pointus ou rester à ce niveau là. Il n'y a pas de honte.

SB : Tout à l'heure, tu parlais d'hybridation, de ciné-gaming. Peux-tu me parler de la mise en place de ces ateliers ?

MJ : C'était une volonté de mon collègue Cédric. Il avait fait une formation dans une ville de l'Oise, qui mettait cela en place et, il a tout de suite rebondi dessus.

Le ciné-gaming, c'est ce qui nous permet de récupérer les adolescents. Sur le ciné-gaming, nous n'aurons que des ados. Un public que tu n'as pas forcément aux séances tout public.

SB : Reviennent-ils sur d'autres séances ?

MJ : Je ne pourrais pas, te le dire. De ciné-gaming en ciné-gaming, il y en a certains qui reviennent. Après, sur les séances tout public, je ne pourrais pas te le dire. Je ne fais plus, les séances le soir.

SB : Ces ciné-gaming, ont-ils lieu avant ou après une séance ?

MJ : Cela a lieu avant une séance. Nous essayons toujours de garder le côté cinéma. Si nous faisons juste du jeux vidéo, une bibliothèque peut le faire, nous passons toujours un film derrière.

SB : Les adolescents, en plus de jouer, restent-ils après ?

MJ : Généralement, les places sont prises en charge par le centre social, la mairie. Eux, ils ont juste à payer l'inscription au ciné-gaming qui est de 5 euros.

SB : Et les 5 euros, cela ne freine pas les spectateurs ?

MJ : Non, les 5 euros, il n'y a aucun problème là-dessus.

De toute façon, même avec 5 euros, c'est une contribution symbolique, ce n'est pas rentable. Nous ne cherchons pas la rentabilité. Nous, nous jouons avec *FIFA* et avec *Mario Kart*, c'est là que nous pouvons avoir le plus du monde et c'est ce qui est le plus simple. Cela bloque bien, au moins quatre, cinq heures, sans compter l'installation. Après l'installation, c'est comme une séance normale, cela prend un gros, 45 minutes.

SB : Les ateliers ont-ils lieu principalement pendant les vacances ou alors faites-vous ça à l'année ?

MJ : Généralement, c'est pendant les vacances, mais nous sommes capables de faire ça toute l'année. En plus généralement, nous mobilisons deux projecteurs pour que cela aille plus vite. Oui quand je te dis, que c'est long, c'est long. Tu fais des courses du *Mario Kart*, quand il y a 16 joueurs, 4 cours chacun, plus les phases éliminatoires, les poules.

SB : Dans votre camion, vous mettez les deux projecteurs et il y a une personne qui part ?

MJ : Sur les ciné-gaming, nous sommes deux par sécurité pour que cela soit plus simple. Une personne peut le faire. Le plus embêtant, est juste qu'entre chaque course, ou chaque match, il faut aller récupérer tout le monde. J'ai fait un système de carte. Sur *Mario Kart* j'ai découpé des images des personnages et comme ça, chaque fois je les donne aux enfants. Je n'ai pas besoin, d'avoir le nom des enfants, à appeler. Pour nous, c'est plus facile pour se repérer.

SB : Les bénévoles vous font-ils entièrement confiance pour le Ciné-Gaming?

MJ : Ciné Gaming c'est l'une de nos propositions qui prend le plus. En plus, la plupart du temps, ils font une petite buvette à côté. Le comité des fêtes est content, quand on fait un ciné-gaming. Après, ils font un petit repas. C'est une bonne journée à chaque fois.

SB : Y a t-il d'autres actions pour les adolescents que vous mettez en place ?

MJ : Il y a aussi des ateliers de réalisation. Nous commençons à développer des ateliers mais en 2020, ça c'est arrêté net. Par exemple, développer Ciné Gaming, développer les ateliers de réalisation, développer la stop motion. J'adore la stop motion, c'est les ateliers les plus simple à faire, surtout la pixilation. C'est comme ça, que nous essayons d'attirer les adolescents. Généralement, nous ne passons pas directement par les adolescents mais plutôt par la structure d'accueil ado, si il y en a une. Après, c'est elle qui motive les adolescents.

SB : Ces ateliers de réalisation, de stop motion, les organises-tu indépendamment d'une séance ou sont-ils toujours en lien avec une séance ?

MJ : C'est indépendamment. Après, selon le résultat, nous pouvons diffuser le petit film qui a été réalisé, la petite animation, avant la séance suivante, dans la commune.

SB : Est-ce que tu as ressenti, une envie de la part des bénévoles de se former au stop motion ou à d'autres ateliers ?

MJ : Le problème des bénévoles que nous avons est, qu'ils ne sont pas forcément disponibles en journée. Nous savons que le soir, ils vont être là mais après en journée, c'est un peu plus compliqué. Nous avons deux temps complètement différents. En soirée, nous savons qu'à 19h ou 20h, ils sont là mais de 14h à 17h, ils ne sont pas là. Soit il sont encore actifs, soit ils sont ailleurs. Mine de rien, même nos retraités, ils ont une petite routine. Ils ont plusieurs activités. Et mine de rien, ça prend du temps. Il faut des professionnels aussi. Toutefois, il ne faut pas les brusquer. Certains bénévoles sont susceptibles au changement, d'autres sont hermétiques et d'autres qui disent pourquoi pas, nous allons voir. Et d'autres inversement, sont à fond. Ils sont plus compliqués à satisfaire, car ils veulent tout. Quand, tu n'as grand chose à proposer, c'est compliqué. Il faut savoir jongler.

SB : Les différentes communes, est-ce qu'elles communiquent entre elles ? Sur des sujets d'animation notamment ?

MJ : Non. Alors, cette année, nous avons expérimenté avec une communauté de communes, une mise en commun de *Ecole et cinéma* et *Collège au cinéma*. La communauté de communes voulait développer *Ecole et cinéma* parce que ce n'était jamais fait dans son secteur. *Collège au cinéma*, un petit peu plus. En prenant en charge, les frais de transport et, en se servant de deux de nos salles dans cette communauté de communes pour que la commune A et la commune B puissent aller dans la commune C par exemple. Pour moi, c'est l'avenir. L'avenir c'est le réseau. Il faut résonner, en terme de réseau. Les cinémas itinérants s'associent. Nous sommes dans une fédération l'ARCI donc tu as l'Aisne, la Somme, plus l'Oise et le Nord Pas de Calais, ça fait trois circuits itinérants. Le réseau est ce qu'il y a de plus simple. Tout est au regroupement. Là, si nous avons un interlocuteur par communautés de communes, cela serait déjà bien. Au moins pour les actions culturelles, en plus certaines ont des compétences culturelles d'autres pas ou alors sur des actions spécifiques.

On a des CLEA (Contrats locaux d'éducation artistiques). Cela peut être pour la musique, la danse, le cinéma, la lecture. C'est la DRAC qui finance ces projets là.

SB : Vous faites des plein air aussi, t'arrive-t-il faire de la médiation dans ce cadre-là ?

MJ : Non, pas encore mais c'est en cours de réflexion. En Hauts de France, nous avons la « caravane des éditeurs ». C'est une caravane itinérante qui fait son petit bonhomme de chemin dans la région et qui propose des livres. Un projet que j'aimerais bien mener, c'est de faire appel à cette caravane, plus à cette bibliothèque avec un film en lien. Nous aurions une petite après midi sur « venez à la caravane pour lire : *Harry Potter*, *Hunger Games* et après à la fin, nous passerions le film en plein air.

SB : Quelles sont tes difficultés au quotidien pour satisfaire toutes tes missions ?

MJ : Mes missions sont sur cinq départements différents. C'est assez compliqué parce que des fois il ne va rien se passer. Quelquefois, j'ai le temps de préparer cela. Et d'un coup, tu ne sais pas pourquoi, tout le monde va se réveiller. Est-ce que tu peux faire, est-ce que tu peux me proposer un atelier... Tu fais « attendez un peu ». Je dois voir si la salle est

disponible, l'intervenant aussi. Les Ciné Conte, les ciné concert que peuvent proposer les pôles images, cela intéresse beaucoup de monde, immédiatement. Le pôle image prend tout en charge, c'est pour ça que cela a beaucoup de succès. C'est comme si, nous faisons une séance normale.

Après, le problème c'est la logistique, parce que mine de rien, être partout à la fois, c'est un peu dur. Ce que je me dis toujours, la force de l'itinérant, c'est que tu vois beaucoup de monde, ce qui veut dire, tu as potentiellement, plus de personne réceptives à ce que tu vas proposer. Mais, la contrainte, numéro 1, c'est le lieu. Quand je fais quelque chose, j'ai toujours une contrainte de lieu et de temps. C'est le côté frustrant, nous n'avons pas, notre propre lieu. La mobilité, c'est aussi un gros problème dans notre secteur.

SB : Depuis ton arrivée, as-tu ce sentiment d'avoir fait bouger certaines lignes, dans certaines communes ?

MJ : Dans certaines communes, cela se voit énormément. Rien qu'au niveau de la programmation. Cela se voit aussi au niveau de toutes les activités annexes, au niveau des ateliers, des jeux. Il y a tous les à-côté, qui se développent.

Le meilleur exemple, que je prends, c'est la communauté de communes de Picardie Verte. C'était un peu, les grands oubliés de la culture et quand ils ont vu que nous mettions en place deux-trois choses, la communauté de communes s'est saisie de cela. Cela crée une nouvelle dynamique. Même au niveau d'un circuit, dans l'Oise, il faut raisonner au niveau de la communauté de communes. Il faut avoir un interlocuteur supra communal.

Rafael Maestro - Directeur Ciné Passion - Président de CINA

Entretien via Zoom le mercredi 14 avril 2021

**Solenne Berger : Peux-tu, me rappeler, l'origine de ces postes de médiateurs cinéma ?
Comment cela se passait avant leur création en 2017 ?**

Rafael Maestro : Je suis bien placé pour le savoir, puisque j'étais présent dans la pièce quand cela s'est posé. En 2016, il y a eu un déjeuner avec la présidente du CNC, Frédérique Bredin qui avait sollicité quelques personnalités du cinéma, de la distribution et de l'exploitation. J'étais présent, à cette réunion, au CNC avec François Aymé, le président de l'AFCAE et puis Jean Pierre Villa, le PDG de VEO, des gens avec qui je suis lié depuis 25 ans. La présidente du CNC, vraiment se poser des questions en 2016, pour savoir de quelle façon, qu'est-ce que le CNC pourrait mettre en place pour aider, notamment les cinémas indépendants à mobiliser un peu plus l'attention du public ? Les chiffres n'étaient pas mal, dans ces années là mais, nous avions déjà évidemment, tous, dans la tête, qu'il y avait un problème sur le renouvellement du public au delà des dispositifs scolaires. C'était il y a 5 ans mais elle s'était rendue compte que le CNC n'était pas forcément pro-actif là-dessus. « Vous êtes des professionnels, vous auriez besoin de quoi ? En quoi le CNC pourrait, vous aider là-dessus. » C'est vachement rare qu'une présidente d'établissement public pose une question aussi large que ça. Ce que nous lui avons dit c'était effectivement que l'offre de film était là, la qualité des salles était bien réelle. Il y avait juste une différence de niveau entre des salles qui marquaient, optimisaient vraiment leur territoire, quand d'autres le faisaient un peu moins et que cela passait par l'humain. Il faut savoir que les grandes directions, les grands présidents sont tous former dans les écoles nationales, d'administration, dans la haute fonction publique et donc ils ont des cheminements intellectuels qui sont extrêmement positifs. C'était une personne extrêmement brillante mais elle ne savait absolument pas la nature de nos métiers. Elle est présidente du CNC et, elle n'a pas bien saisi, la diversité des tâches au sein d'une exploitation, l'étendue des différentes compétences et donc la polyvalence qui est la nature même de nos métiers. Elle ne l'avait vraiment pas bien en tête. Nous avons commencé par lui décrypter en gros toutes les tâches qui étaient affectées à la salle de cinéma et dans ces tâches là, les tâches d'animation qui ont à voir, à la fois à la communication et à la fois avec la médiation. Nous lui avons dit, voilà, tout ce que les salles pouvaient faire de mieux.

On lui a dit, ce qui peut faire la différence entre le cinéma Jean Eustache à Pessac qui fait 250 000 entrées sur un cinq salles mais qui est quand même dans un environnement hyper concurrentiel et, la salle par exemple de Dax qui fait 10 fois moins d'art et essai, c'est que, au sein de l'équipe de Pessac, il y a des gens qui travaillent la médiation et donc ce qui nous manque Madame La Présidente, c'est du temps et, des gens qui seraient déjà un petit peu formés à ça, des gens qui comprendraient, qui apprendraient à connaître, encore mieux l'exploitation car, ils travailleraient à l'intérieur. Il faudrait que ces gens là, ils puissent vraiment avoir la majorité de leur temps, sur le projet de l'action porté, par la salle. Une des phrases que je dis souvent, Solenne, c'est, quelle est la valeur ajoutée que nous apportons au film que nous diffusons. Je l'aime bien cette question, parce que, je m'en sers tout le temps. Dans cette question là, tu mets pratiquement tout ce qui fait le coeur de notre métier. La valeur ajoutée, c'est, pourquoi tu choisis ce film là, pourquoi tu vas te positionner sur tel créneau horaire, qu'est-ce que tu vas faire pour le dimensionner à un moment donné pour que ce film là, sur ce créneau là que tu auras choisi, il ne touche pas forcément que les convaincus. Mais qu'est-ce qui fait, qu'à un moment donné, tu vas porter à la connaissance de gens qui ignoraient que ta salle existe, que ce film existe et qui pourraient se poser la question : « cela m'intéresse, j'aimerais peut-être bien y aller à cette salle de cinéma là ». C'est tout ce qui corrobore, les actions de médiation et, donc nous lui avons dit : c'est de cela dont nous avons besoin. Les cinémas indépendants, ils ont fondamentalement besoin de cela, de ce temps disponible là et, cela peut nourrir les équipes dans une nouvelle structuration ou, tout simplement dans une structuration. Le fait d'avoir une personne identifiée, qui n'est pas le chef, qui est en relation avec le personnel de caisse qui est souvent le personnel technique, voilà la valeur ajoutée, la plus facile à comprendre pour tout le monde. Parce que pour qu'une idée soit bonne, il faut qu'elle soit simple et, Madame La Présidente, ce que nous avons besoin, c'est d'une aide à l'emploi sur ce profil et elle a dit « bah écoutez très bien, ok ». C'était au moins de mars/avril. Au mois septembre, congrès des exploitants à Deauville, la présidente arrive, discours de politique générale, « vous le savez le CNC a des conventions, des relations contractuelles avec toutes les régions de France, dans le cadre des conventions CNC/Région/Départements/Drac, j'ai décidé d'ouvrir sur le titre 3 des postes de médiateurs». Il y a un principe de base dans les conventions CNC, notamment sur le titre 1 lié à la production c'est que quand, la région X ou Y, met un million d'euros en cash sur un

guichet sélectif pour aider les productions à venir se fixer sur ce territoire là, le CNC, avec des calculs savants, en gros met 500 000 euros. C'est le dispositif du 1 euros pour 2. Elle a dit, « je veux créer des postes dans les salles de cinéma parce que j'ai conscience que c'est peut-être la meilleure stratégie à vous apporter et à ce titre là, le CNC mettra 1 euro si les régions en mettent 2. Je leur ai dit : vous calculez quelque chose à 30 000 euros, comme ça si les postes sont à 25 000 euros cela laisse 5000 euros potentiellement pour faire un peu d'actions, pour prendre un peu de déplacement. Deuxième chose, j'ai rappelé à cette époque-là, au CNC, que dans un cinéma mono-écran qui fait 20 000 entrées, ce qui est un modèle largement répandu, avoir un médiateur à temps plein ce n'est pas forcément super, mais un mi-temps pourrait suffire. J'ai aussi glissé l'idée de pouvoir mutualiser des postes à l'intérieur de plusieurs établissements, en me doutant bien que ce n'était pas facile de porter un emploi, sur deux structures auprès de deux employeurs différents. Nous avions quand même cette idée-là. Au final, nous nous sommes regardé avec François, le jour du congrès, nous étions ravis parce que les retours des exploitants étaient plutôt très bons. Ils avaient bien compris parce qu'elle avait bien expliqué dans les termes, qu'en gros sur un poste qui coûterait 100, le CNC, apporterait 25, la région apporterait 50 et donc il y aurait un reste à charge de 25. Même, pour un ancien combattant comme moi qui ait connu les emplois jeunes, un soutien, enfin une intensité de soutien à 75 % sur un poste salarié, c'est limite, la Française des Jeux. Au lieu que ça coûte 30 000 ça me coûte 7 000, avec une personne qui est formé. Après, ce qui s'est passé, c'était la période de septembre, la période à laquelle, le CNC commence à reprendre contact avec chacune des régions pour renégocier les conventions et ces conventions elles sont triennales. Là, on est sur la convention 2020-2022, mais avant il y a eu la convention 2017-2020 et quand elle a indiqué cela, à la fin du mois de septembre 2016, au congrès de Deauville, elle était parfaitement dans son rôle. Elle était parfaitement dans le bon créneau, pour pouvoir profiter, de l'effet de Deauville, avec les médias qui en ont parlé. Les régions ce sont dit, le CNC va revenir nous voir, mais il y a une nouveauté, c'est que nous pouvons aller là-dessus. Les rendez-vous, en octobre et février 2017 ont coïncidé avec le Tour de France de l'équipe de Julien Neutre pour solliciter les régions pour leur dire « ok, nous sommes d'accord » « ok, nous mettons un million » « vous avez entendu le discours de Frédérique Bredin sur ces aides à l'emploi ». A partir de là, il y a eu une répartition, qui a été plutôt minoritaire de régions qui ont souhaité dès le début, s'engager. En gros, c'est Hauts de

France, Rhône Alpes Auvergne et Nouvelle Aquitaine, qui ont tout de suite matché. Elles ont matché pour différentes raisons. Sur la Nouvelle Aquitaine, c'est la situation que je connais le mieux car je suis le président de l'Association des Cinémas de la région, alors je suis en liaison constante avec la région, je suis au conseil économique et social. Je n'ai pas un rang d'élu mais je vois passer tous les dossiers, je connais tous les services, je connais bien l'organisation. J'ai travaillé pas mal avec le cabinet. Je connais les élus. Je connais le président. Mais une fois que j'ai dit cela, j'ai surtout mobilisé l'attention de mon réseau de salles pour leur dire : « Avez-vous tous entendu cela ? Quels sont les besoins ? Il faut que nous aillions sourcer les besoins ». Il y avait en gros, une trentaine de demandes. Le CNC d'un seul coup c'est dit, nous n'allons pas pouvoir satisfaire tout le monde là-dessus, donc nous allons plafonner potentiellement, à vingt postes par région. J'avais une trentaine de demandes, il y avait vingt postes par région. Je n'étais pas loin du bonheur mais c'était quand même, un peu compliqué. J'ai passé beaucoup beaucoup de temps, avec tous les exploitants qui m'ont sollicité, je leur ai dit tout ce que je savais. Je leur dis, « écoutez, travaillez votre projet, vous c'est un projet d'équipe, c'est pas pour pérenniser une personne que vous avez en votre sein, c'est vraiment pour faire de la création d'emploi. Mais si vous faites de la création d'emploi, cela va forcément avoir un impact sur vos équipes, sur la façon que vous avez de travailler. Donc, identifiez d'abord les besoins dont vous avez réellement besoin, justement. Est-ce que vous avez besoin d'un temps plein, d'un mi-temps, d'un tier-temps, d'un quart-temps ? En fonction de ce volume, pour quelles activités en lien ? Quel lien avec les autres personnes de votre équipe ? Qu'est-ce que vous vous fixez comme objectif à réaliser avec l'arrivée de ces postes-là ? »

Toutes ces questions qui ne sont pas des questions pièges, qui sont des questions qui vont dans le sens du débat : quelle valeur ajoutée on apporte au film qu'on diffuse ? Ce poste là, comment il vient apporter sa petite pierre, qui peut-être une grande pierre, à cette question existentielle-là. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait quand même des demandes portées par des salles, qui pouvaient être mutualisées. Là, où nous avons eu une grande chance, en Nouvelle Aquitaine, c'est que nous avons une super association qui s'appelle l'AGEC qui est spécialisée dans le portage salarial en matière culturelle. C'est des gens qui travaillent depuis très longtemps avec les salles de musiques conventionnées, avec les compagnies de théâtres, des plasticiens, avec toutes les filières culturelles. La spécificité en région Nouvelle Aquitaine est que le réseau des cinémas indépendants, tous les mois, nous

nous voyons avec les librairies indépendantes, avec les salles de musiques conventionnées, avec les arts plastiques, toutes les filières. Nous nous sommes rendus compte que ce groupement d'employeurs, était le principal atout, dont nous disposions en région. Sur les vingt postes qui ont été portés par la région, treize sont vraiment des emplois partagés. Leur employeur, est cette structure qui s'appelle AGECE et qui peut s'appeler CONFER (parce que c'est une structure hybride). AGECE c'est pour tous les portages, salariaux au sein des employeurs publics et para-publics, associations, collectivités locales. CONFER est la partie privée, SAS, SARL, EURL. Il y a une fiscalité qui est différente. La spécificité de cette structure, est de savoir porter l'emploi et, de savoir avoir une relation contractuelle, objective, précise, avec chacun des employeurs qui vont donc recevoir la production de l'employé qui n'est pas le leur mais qui est mise à disposition par cette structure là. L'enjeu était bien évidemment, avec CINA donc l'asso de cinémas indépendants de Nouvelle Aquitaine, qu'on puisse travailler avec cette structure AGECE CONFER à une autre offre de formation, dans les trois premières années. Nous avons fait la bonne étude, nous avons les bonnes réponses à l'étude dont « quels sont vos besoins ? ». Nous avons cette structure qui nous permettait de répondre en partie aux besoins exprimés sur du portage salarial. Nous avons dix sept postes portés dans des emplois partagés et les autres postes, c'est des postes qui sont plutôt portés par des réseaux de salles. A CINA, nous avons un poste mais Ciné Passion, l'association que je dirige en Dordogne, a un poste. Il y a d'autres associations départementales qui ont eu un poste. L'intérêt, était de prouver à la région et, au CNC que ces postes de médiateurs à l'intérieur des réseaux, ils fonctionnent pour toutes les salles adhérentes au réseau, évidemment. Puis, il y a deux postes sur la région qui sont vraiment par contre dédiés à une salle simplement : le cinéma Jean Eustache à Pessac et la scène nationale de Niort dans les Deux-Sèvres, ont obtenu, chacun un poste. Au final, sur les trente deux demandes du début, nous avons pu vraiment les couvrir pratiquement à 100 %. Il y a une couverture territoriale. C'était une région fusionnée, Limousin, Charente, EX Aquitaine. Le conseil régional est quand même à Bordeaux. Ils ont fait attention à ce que sur l'ex Limousin et l'ex Poitou-Charente, il n'y ait pas cette impression renforcée de relégation parce que cela, c'est très important, avec la fusion des régions. Ce qui est très bien d'ailleurs. Ces postes là, ils sont partis, fin septembre 2017. Le CNC a dit ok, évidemment. Depuis ces postes sont en maintiens, ils ont été refinancer pour 3 ans, sur la convention 2020-2022.

Le CNC, en janvier 2020, donc juste avant la pandémie, m'a fait intervenir, au CNC devant toutes les régions de France, puisqu'en janvier 2020, le nouveau président du CNC que j'avais rencontré, m'avait dit : « les médiateurs on m'en a dit le plus grand bien, mais faudrait peut-être qu'on ait des éléments précis sur ce que cela apporte ». Je lui ai dit « écoutez, monsieur le président, d'abord, vous nous maintenez ces postes trois ans de plus, c'est une décision politique. De toute façon, si vous ne le faites pas, le message politique va être difficilement entendable. Une fois que le maintien est fait, voilà, nous nous mettons d'accord, nous examinons, le diagnostic, les critères d'appréciation que vous souhaiteriez que nous mettions en place pour savoir si cela marche ou pas. Mais vous savez, quand vous faites de l'aide à l'emploi, moi je peux vous vendre du rêve, je peux vous raconter n'importe quoi, mais je ne sais pas comment cela joue, cela dépend des positions, du nombre d'heures dont le médiateur intervient dans la salle de cinéma, de la façon dont les postes de médiateurs ont bien été intégrés au sein des établissements donc cela joue sur plein de choses. ».

Il s'avère - donc cela c'était fin 2019 - le président du CNC me fait passer l'info comme quoi il va maintenir l'aide pendant trois ans. Quelques semaines plus tard, le CNC me demande d'intervenir devant tous les représentants élus et administratifs des régions ; puisque chaque année, il y a une grande messe entre le CNC et les régions. J'ai fait un document, un peu synthèse où j'ai été chercher toutes les informations auprès de mes copains de Rhône Alpes Auvergne et des Hauts de France et donc ce document je vais te l'envoyer comme ça, tu auras tout.

SB : Merci beaucoup, j'ai commencé à interviewer des médiateurs de circuits itinérants c'est vrai qu'il m'apporte pas mal de choses dans mon travail de recherche mais, je vois, les disparité territoriales. Ça m'interroge, si c'est vraiment une volonté des régions, de mettre en place ces postes de médiateurs, pourquoi y a-t-il une telle disparité territoriale à travers la France de ces postes là ? Nous n'avons que trois postes en région Centre par exemple.

RM : Je sais bien. Là-dessus, j'ai un avis, ce n'est que le mien. Il s'avère que si on regarde bien, Hauts de France, Auvergne Rhône Alpes et Nouvelle Aquitaine, d'une certaine façon, c'est les régions où les réseaux pro sont les plus structurés et donc parce qu'ils sont structurés ils sont très représentatifs de la filière. On a 130 adhérents maintenant à CINA.

Nous sommes structurés donc l'offre de service parce que cela est la nouvelle appellation pour dire projet, l'offre de service, elle convient aux salles, elle est lisible. Ils voient, en adhérant pour 200 euros, les opportunités. Puis, nous faisons beaucoup de formations, d'informations. Nous travaillons, directement avec les élus. Je passe mon temps au téléphone parce que ce que l'exploitant à Pau, peut dire à son maire, le maire de Pau le croit pas, parce que le mec est de Pau et, moi je dis exactement la même chose que le mec de Pau et, d'un seul coup, cela a parole d'évangile. Je passe mon temps à cela, mais je le fais avec plaisir, puisque c'est pour accompagner aussi, les collègues. La relation, que nous avons avec la collectivité, avec la région, elle est vraiment forte, parce que nous faisons de la politique d'une certaine façon, nous aménageons le territoire. Nous sommes en relation avec le politique donc, nous faisons de la politique. C'est un peu le même sens avec de *La suite dans les images* et l'ACAP en Hauts de France et avec les quatre réseaux en Auvergne Rhône Alpes qui sont des réseaux un peu historiques. C'est beaucoup délicat et, comme j'anime le groupe des associations territoriales à l'AFCAE, si tu veux, les 28, je les ai, je les connais par coeur. Le sentiment que j'avais, c'était un sentiment effectivement de grande fragilité parce qu'un sentiment de grande frustration, pour plein de réseaux, qui sont hyper actifs, avec des gens qui sont hyper pertinents, mais qui n'arrivent pas à décoller. Ils n'arrivent pas à décoller, parce que la région ne les calcule pas, parce que les services administratifs vont les mettre à vingt mètres car ils n'ont pas la relation à l' élu, parce que la DRAC ne fait pas le travail, enfin ils ne sont pas reconnus, à leur juste valeur. D'une certaine façon, cela explique en partie pourquoi, beaucoup de régions n'y sont pas allées. Mais je n'ai jamais fait passer un dossier politiquement en disant, je connais le machin, voilà. C'est toujours structuré, c'est toujours lié à des études et ce que je dis, je le porte au nom des gens qui sont dans mon réseau, et donc je vais vraiment être dans la finesse, parce que je vais essayer de remonter les informations où les gens ne pourront pas me dire, ils n'auront pas de questions supplémentaires à me poser, tu vois. C'est une question de posture professionnelle. A un moment donné, c'est quand même assez facile quand tu es à la tête d'un réseau professionnel de salles de cinéma, de leur parler d'aménagement du territoire, si tu veux. Parce que nous sommes partout. Nous pouvons avoir affaire, à l'éducation nationale, avec la formation professionnelle, avec le développement économique parce que notre structure a quand même avoir avec l'économie. Nous pouvons aller voir le contrat « Plan, Etat, Région » parce qu'à un

moment donné, nous avons besoin d'avoir la fibre. Nous sommes multi canaux. Cela était une des premières raisons. Il y a des réseaux, et je le sais très bien, ils n'ont pas cette relation aux services administratifs donc à un DGA, à un chef de service ou à un chargé de mission. Ils n'ont pas non plus, la relation aux élus, à la commission culture. Pourtant, les conseillers régionaux, nous en avons, ils sont issus de tous les territoires. La deuxième raison, pour lesquelles des régions n'y sont pas allées, c'est parce que sur l'aide à l'emploi, ça leur posait un problème politique. Au bout de trois ans, il se passe quoi ? La région non, nous n'avons pas envie de nous engager là-dessus. Tu vois, c'est le premier bloc du refus. Le deuxième bloc du refus « ah mais Madame La Présidente du CNC, Monsieur Le Président, c'est super ce que vous nous proposez, mais nous, nous avons déjà un dispositif incitatif, d'aide à l'emploi en matière de culture, vous l'avez en région Centre. » C'était une des problématiques, nous sur la région Nouvelle Aquitaine, nous avions l'ex Poitou Charente, quand j'ai été voir la région Nouvelle Aquitaine, juste fusionnée, ils m'ont dit « oui mais en Poitou-Charente ». Je leur ai dit « Ecoutez, il y a deux solutions. Je ne sais pas ce que vous voulez faire pour ces postes en matière culture sur l'ex Poitou-Charente. A mon avis, vous ne pouvez pas les rayer d'un revers. En tout cas, vous avez deux solutions. La première, c'est de requalifier une partie des emplois que vous aideriez sur l'ex Poitou-Charente, dans le cadre de ces emplois de médiateurs. La deuxième, cela serait d'arrêter les postes que vous avez là et, de mettre le paquet sur ces postes de médiateurs. » Mais, il y avait quand même cette question politique, de l'aide à l'emploi, c'est pas comme cela, que nous aidons une structure à grandir. C'est à dire que là, nous faisons de l'assistanat, tu vois. C'était Laurent Wauquier en Rhône Alpes Auvergne, il l'a quand même fait, parce qu'à un moment donné, il a eu des arguments qui ont été portés à sa connaissance, qui était plutôt incitatif pour lui. Xavier Bertrand, il a dit « je veux être le premier » donc il sera le premier. Après, PACA, Musselier, ils ont créé un poste. Bourgogne Franche Comté, ils ont créé un poste mais ça a été un peu âpre. Ce poste là, normalement, il est en charge d'examiner les besoins de la filière, pour que l'année suivante, il y ait peut-être, une ouverture de ces postes de médiateurs.

Mais, avec la crise sanitaire que nous connaissons, nous savons très bien que tout va être assez impactés, car nous allons mettre très longtemps à revenir sur nos niveaux de flottaison d'avant confinement. Je reste convaincu que, ça passera par l'humain. Si, on veut parler économie, si tu as une jauge de 100 places, là où tu rempliras le plus ta jauge,

notamment sur des films un peu, enfin qui ne sont pas du mainstream, qui sont des films un peu exigeants, cela passera par la médiation, car il y a un besoin. Les gens, ils ont, d'autant plus, après un an d'enfermement, ils vont avoir besoin de se rencontrer, ils vont avoir besoin que nous leur fassions des propositions intelligentes. Pour que ces propositions, elles soient intelligentes, il faut vraiment qu'elles soient portées en matière de communication, de façon très spécifiques. Il ne faut pas, que ce soit juste, sur le programme papier. Parce que, sur le programme papier, tu touches juste ceux, qui prennent le programme papier.

Les salles, qui ont bénéficié des postes de médiateurs, n'ont pas programmé plus de films qu'avant, sachant que nous programmons énormément de films déjà, mais la moyenne spectateurs a augmenté. L'efficacité de ces postes-là, va sur la capacité à aller chercher du public, qui ne venait pas. Quand tu fais une bonne proposition, tu ne sais pas combien de personnes, tu auras dans la salle, alors, évidemment, tu es déçu quand tu en as quinze, alors que pendant trois ou quatre semaines, tu as monté le projet. Mais le deuxième indicateur de satisfaction, pour nous, qui portons les sujets, c'est de voir que, les gens à la fin de la séance, ils te disent « c'est quand même bien le cinéma ». C'est la phrase où le mec, il te dit pas « ah tout à l'heure » ou « à bientôt » mais c'est cela que ça dit. Comme nous sommes, tous maintenant, dans une société de consommation, où le produit c'est nous, c'est notre satisfaction implicite, qui est notre moteur de notre futur action, notamment de notre futur investissement. Quand la personne, elle a décidé de sortir de chez elle, d'éteindre sa télé et, de venir dans une salle de cinéma, donc sur une promesse - le cinéma c'est de la promesse - et que cette promesse a été tenue, parce qu'à un moment « le film, on ne le connaissait pas et pourtant la thématique, la petite animation, le débat », fondamentalement les gens, ils repartent, ils reviennent chez eux, en se disant, « franchement, on devrait y aller plus souvent ». C'est cela, dont nous avons besoin. Le vrai moteur, il est là. L'offre de film, elle est énorme. Les films, nous allons en avoir plein les étagères, mais là, où nous, nous avons de la vraie satisfaction, c'est sur le fait d'avoir des jauges à 50 % sur des films dont personne a étendu parlé, avec pas forcément que des convaincus. Après, sur la nature des postes de médiateurs, c'est vraiment de l'hybridation de notre siècle, c'est des postes, qui sont très contemporain. Nous ne parlons plus de polyvalence, nous parlons de poly-compétence. Les médiateurs, je leur ai fait quelques formations, j'en fais quelques unes, ils ont un niveau ! Ils ont les compétences. Les

questions qu'ils me posent, c'est des bonnes questions. Ils sont trop contents de pouvoir oeuvrer dans une salle de cinéma qui apparaît pour eux comme un terrain de jeu absolument extraordinaire. Ils sont dans une fraîcheur très positive, ils se posent des vraies questions. Pourquoi je fais ce projet ? Comment je le situe ? Quelle couleur ça donne à la salle de cinéma dans lequel j'agis ? La notion de couleur sur les circuits itinérants, on ne peut pas baser notre truc sur l'architecture du lieu. Nous fixons tout sur l'oeuvre, sur la puissance de l'oeuvre. La deuxième chose sur laquelle nous fixons, c'est sur la médiation, notre capacité à assurer. L'hybridation, des postes de médiateurs, cela a à voir avec la communication mais une communication bien pensée parce que bien maîtrisée, c'est à dire que le programme papier doit cohabiter avec les réseaux sociaux très actifs, doit cohabiter avec des sites internet « responsives » des ventes à distance avec des affiches, des banderoles. C'est l'aggloméra de tout cela qui fait qu'à un moment donné, tu vas toucher tout le monde.

La deuxième de chose, c'est à voir en communication interne, c'est à dire, tu vas dans la salle, il y a des événements qui sont précis. C'est à voir avec l'éducation, parce que si tu fais une séance bien pensée, tu peux avoir une classe de lycée qui peut-être intéressée par la thématique donc, si tu fais venir quelqu'un, tu as une séance à 16h avec les scolaires, et à 19h. C'est de se dire, le cinéma c'est l'occupation du temps libre des gens, ils ont une offre sur leur temps libre, qui est considérable. La pandémie crée à la fois les conditions de notre effacement, parce qu'il faut consommer normalement des films et, si la salle n'est pas là, nous ne savons quels films regarder, parce que, si le film n'a pas marché au cinéma, nous ne savons pas si, c'est bien ou pas. Quand les gens ont une salle de cinéma dans le village, ou un point de circuit itinérant dans leur village, qu'ils y aillent ou pas, ils expriment quand même une certaine fierté, à avoir un point de culture accessible chez eux, puisque cela vient remettre un petit peu, comment dire, l'impression de relégation, qui est une impression très forte en milieu rural et en milieu périurbain. Le modèle des métropoles régionales, je pense que les gens étaient plus contents d'être dans l'Indre ou en Dordogne et dans le Cher que à Paris ou à Bordeaux pendant les douze derniers mois. C'est un mouvement de fond. Cette proximité, c'est un mouvement de fond, les multiplex, les grands circuits juste avant la pandémie étaient en train d'étudier, des deux-trois salles, (UCG, Gaumont CGR) sur le modèle des Carrefour City. Le modèle de consommation, ne va pas changer du jour au lendemain, mais nous sommes sur cet aspect des choses qu'il

faut bien examiner et les postes de médiateurs permettent vraiment cela. Nous avons des gens qui sont plutôt bien formés. Ce que ça crée au sein de la région Nouvelle Aquitaine, c'est qu'au sein de CINA j'ai des commissions. J'ai une commission diffusion, parce que nous faisons beaucoup de diffusion évidemment, et il y a eu sous l'impulsion d'un exploitant que j'aime beaucoup qui s'appelle Raphael Jacquerot, qui est exploitant d'Orthez, ils ont créé une commission innovation. Enfin, ils m'ont dit un jour, nous voudrions travailler sur le jeux vidéo, sur les cinémas verts. J'ai dit : commission innovation. Nous vous filons un lien zoom. Au bout de trois mois, ils m'ont fait des comptes rendus de réunion, je lisais des thématiques que j'avais jamais lu. Ils étaient trente et il y avait tous les médiateurs. Ils étaient tous là. Ils m'ont mis la bonne pression que j'adore. J'adore travailler avec des collègues qui me demandent toujours de l'argent, parce qu'ils ont des idées. J'ai tendance toujours à dire oui, car les idées sont formidables. Ils m'ont dit : « est-ce que nous pouvons avoir 1 000, 3 000, 5 000, 10 000. » J'ai dit écoutez : nous allons effectivement vous accompagner là-dessus. Je suis persuadé, on est en 2021, je suis persuadé, qu'en 2023-2024, cette commission innovation, elle va prendre le pouvoir à CINA. Pas prendre le pouvoir pour prendre le pouvoir, mais c'est elle qui va porter l'action, c'est elle qui va porter le sens de l'asso. C'est surtout, que j'ai un fonctionnement simple, si l'idée est bonne, je la prends. Donc après, c'est à moi de me débrouiller pour aller chercher des crédits mais là je sais, je vais me faire déborder, je commence à me faire déborder, ce qui est une très bonne nouvelle. C'est une excellente nouvelle. Je n'ai pas de mot à dire, puisqu'ils sont plus compétents. Là sur les cinémas verts, ils travaillaient avec l'ADEM. C'est aussi un truc, que je voulais dire, les médiateurs ils ont fait un truc incroyable, c'est que par le biais de la formation, comme ils ont fait des sessions de 14 jours par an, ils ont créé un groupe donc avec tous les outils, réseaux sociaux, ce que je ne maîtrise pas. Ils ne sont continuellement parlés et donc c'est eux qui irriguent cette commission innovation et d'un certain point de vue, ils se tirent la bourre en eux. Il y a une émulation entre eux et cela fait une émulation au sein de l'association. Les questions, en assemblée nationale, ou en conseil d'administration ne sont pas les mêmes, les prises de paroles en réunion professionnelle, ou en pré-visionnement ne sont pas les mêmes. Il n'y a aucun jugement mais si tu veux, il y a un souffle, un souffle de modernité, qui a été créé au final par le fait qu'à un moment donné la présidente du CNC ait écouté deux professionnels qui lui disait, peut-être qu'il faut faire cela. Nous ne nous sommes pas

trompés mais nous n'avions pas du tout, moi je n'avais pas du tout envisagé cet effet catalyseur là, qui est naturel.

SB : C'est fort, je vois en région Centre, avec les médiateurs, nous allons essayer de mettre en place des petites formations à destination des bénévoles des salles ou des exploitants de salles qui n'ont pas forcément de notions de médiation mais nous sommes très peu à porter ces questions. Comme tu le disais, il faut avoir une sorte d'émulation entre plusieurs personnes et c'est cela qui porte les projets.

RM : Un des points de blocage vient notamment des salles dans leur incapacité à avoir poser un diagnostic, un diagnostic des besoins parce que nous sommes quand même dans des filières où la question du sociale et des organisations professionnelles, des équipes n'a jamais été interrogée. Ce n'est quand même pas neutre, que la Fédération Nationale est attendu 2019 pour arrêter d'avoir le référencement avec des agents de cabine, des agents de caisse confiserie et des directions si tu veux. Alors que là, nous avons quand même profité, moi j'ai jamais été au chômage partiel mais j'en ai mis quelques uns dans mon équipe au chômage partiel. Mais, ils se sont formés, nous avons réinterrogé le modèle, optimisé les choses. Les équipes, elles se seront mises à niveau, elles auront tous fait de la formation. J'ai beaucoup d'inquiétude pour ceux qui ont été au état de choc, ce que je comprends très bien, mais, tu ne peux pas reprendre en te disant, on va reprendre comme avant, comme le 13 mars 2020, en sachant très bien que le monde a changé. Il n'est pas resté figé : les attitudes, les comportements, la relation enfin beaucoup de choses ont changé. Si le modèle économique est vraiment perturbé, ce que je pense, pendant quelques mois. Cela va être un peu compliqué.

SB : J'ai vu en Ile de France, ils ont mis des aides pour des postes de médiateurs.

RM : Tout à fait. C'est Vincent Merlin, qui siège à Cinéma 93 et qui siège au groupe des associations territoriales. L'Ile-de-France, c'est très compliqué entre la grande et la petite couronne. La politique de la région, c'est que Valérie Pécresse était plutôt pour mais, c'était pas pour Paris. Si tu veux, là, c'est très compliqué la région Ile-de-France, parce que Paris, c'est la ville la plus cinéphile du monde et les CIP font un super boulot avec le pass. La région ne peut pas dire, nous allons mettre des postes sur la périphérie après la rocade. En Bretagne, Cinéphare que j'ai régulièrement au téléphone, ils n'arrêtent pas d'écrire à la

région Bretagne. Mais la région Bretagne, c'est beaucoup un process de salles indépendantes, énormément basées sur du bénévolat et cela pose des questionnements dans les équipes. Tu ne peux pas recruter, une personne. C'est compliqué, pour une salle de cinéma, dans une association où il y a 40 bénévoles, ils font la caisse, ils font tout et ça marche hyper bien. Je siège à la commission nationale Art et Essai, depuis 2014, là je pensais connaître l'exploitation, mais je connais l'exploitation depuis que je suis à la commission nationale où tu vois 1200 modèles. Nous sommes, un pays de dingues. C'est à dire que des gens passionnés et passionnants ont mis des articulations innovantes, intéressantes, judicieuses. Là où, il y a beaucoup de bénévoles, c'est assez compliqué, moralement, psychologiquement, enfin tu vois si il y avait un mono-écran maintenant qui a 3 écrans qui fait 120 000 spectateurs. Il n'y a pas un salarié et ils y tiennent et là ils vont créer un poste qui va être rémunéré, qui va prendre un peu de son poste à lui ? Tu vois, c'est très compliqué. Cela a à voir avec cette problématique de management qui n'est pas un joli mot. Comment gérons-nous les équipes ? Le bénévole comment s'y retrouve t-il ? Ce statut du bénévole, il existe en France mais il ne trouve aucun droit. Nous assistons depuis quelques années, à une spécification des bénévoles : je suis très bon en informatique, je vais donner mon temps bénévole aux restos du coeur et je vais leur gérer le machin, le bidule. Mais, par contre, trouver des bénévoles, à qui tu vas dire, tu prends les dix chaises là et tu les mets là, cela est un modèle des années 1980-1990, qui n'existe plus. Les gens se sont spécialisés dans leur bénévolat et si nous attirons quelqu'un avec un poste rémunéré, cela peut provoquer un choc assez important, voir dramatique, dans certaines salles. Pour moi, c'était plutôt la question de réseau de salles, c'est vraiment des questions à aborder en réseau de salles. Parce que tu ne juges pas, quand tu as un réseau de salles, parce que toi même, tu es exploitant. Je commence toujours par dire, que moi je n'ai pas du tout la science infuse, mais par contre, c'est quand même un sujet, on ne parle pas beaucoup, des questions de la formation. Qu'est-ce qui a changé dans vos équipes, depuis que les projecteurs argentiques sont passés, au numérique ? Est-ce que cela a eu un impact réel sur vos équipes ? Si cela a eu un impact, lequel est-ce ? Est-ce que ça a dégagé du temps, si oui vous l'avez affecté sur quoi ?

SB : C'est une vraie question. Pour les séances scolaires c'est quelque chose sur laquelle nous nous sommes vraiment interrogés parce que nous ne pouvons pas présenter toutes nos séances scolaires quand nous sommes dans des réseaux aussi grands. Nos bénévoles ne peuvent pas se déplacer forcément. J'ai des collègues qui eux, sont à l'aise, pour parler en public. Nous avons mis en place, quelque chose pour que toutes ces séances soient présentées, soit par le projectionniste quand il est à l'aise ou sinon nous avons enregistré des petites pastilles vidéo de présentation de films si mes collègues ne sont pas à l'aise pour le faire. L'enfant, il a aussi le droit à sa présentation de film comme si c'était dans une salle au centre ville de Tours par exemple. Cela commence à prendre et nous aimerions bien mettre en place, même une formation, de prise en parole en public, pour mes collègues qui veulent se développer là-dedans, parce que nous sommes obligés d'être poly-compétent surtout là en itinérant. Nous faisons de la projection, nous sommes amenés à faire de la caisse, un peu de tout, nous sommes obligés d'évoluer, nous ne pouvons pas passer outre.

RM : Ce que tu dis, c'est particulièrement important. Alors après, c'est pas le profil du projectionniste itinérant, mais on a trois collègues qui tournent sur le circuit itinérant, avec des gens qui adorent le cinéma, qui adorent leur métier. En l'espace de deux ans, il y a quelques années, nous leur avons fait passé le message assez clairement, qu'ils devraient présenter toutes les séances. Un, le plus jeune, sur vraiment la question de posture professionnelle de prise de parole en public. Je n'ai pas de problèmes de prise de parole en public mais, j'ai des petits trucs qui m'ont toujours animé. Mais en parlant avec Gaëtan, le petit jeune, je lui ai dit, je lui ai donné quelques trucs et j'ai vu que cela faisait écho. Je lui ai dit « écoutes, si tu veux faire une formation de prise de parole en public, de posture professionnelle, aussi de rédaction » et il s'est servi de cela. Il a commencé à présenter des films notamment, à des scolaires. Il s'est pris au jeu. Une chose très simple, je leur dis : le rêve c'est quand même que vous présentiez le dernier Dany Boon, parce que les gens, ils arrivent, ils veulent voir le dernier Dany Boon. Ils en ont vu les meilleures scènes dans le teaser qu'ils ont vu sur Allociné, mais si il y a un mec qui vient leur parler - cela prend un minute - ils vont se dire, nous sommes là et nous sommes référencés, comme on dit. Ils nous prennent, en considération. Ils se sont pris au jeu et, comme en itinérant, les spectateurs te voient faire la queue, ils te voient allumer le projecteur, ils te voient tout le temps, alors, la représentation, l'incarnation du cinéma par le projectionniste, est une vraie

réalité chez les itinérants. Maintenant, nous nous faisons pas dépasser, mais les collègues, ils présentent tous les films. Ils font un peu d'analyse filmique, l'éducation à l'image, c'est pour tout le monde. Si, tu présentes le dernier Dany Boon, en disant « on se rappelle tous du Dany Boon, qui nous a fait marrer sur tels films, tels films, tels films », et que tu glisses un petit truc « Dany Boon, vous savez, si vous lisez Closer, on sait qu'il a une villa, mais Dany Boon, c'est aussi ça ». Tu leur fais un petit truc et hop tu envoies le film. Je leur ai souvent dit, si vous prenez la parole en public, que cela ne dure pas longtemps, vous vous sentez plutôt à l'aise, les gens vont vous regarder, parce que si vous ne vous sentez pas à l'aise, les gens ne vont pas vous regarder. Mais si vous êtes assez punchy, la projection va commencer à votre prise de parole à vous, c'est à dire que quand le générique de début va commencer, ils seront déjà dans le film. La valeur ajoutée au film que nous diffusons, c'est cela ! Si tu les mets dans le film, avant que le film commence, tu es exploitant. Tu n'as pas besoin d'être un médiateur pour cela, mais si tous les cinémas indépendants de France, le faisait, c'est mieux que la carte illimitée et cela prend quoi une minute de présenter un film à toutes les séances et puis bon voilà. C'est un objectif pour moi. En plus sur l'itinéraire où tu as fait l'installation, tu peux prendre une minute, pour évidemment, parler aux gens qu'ils soient 5 ou 50. Cela permet que tout le monde t'ait bien référencé. C'est des trucs, nous les avons pas oubliés mais c'est très important d'y revenir et de les automatiser.

A la suite de cet entretien, Rafael Maestro m'a envoyé la présentation des médiateurs qu'il avait faite au CNC, et des rapports qu'il avait à Rhône-Alpes Auvergne et Hauts de France.

Anaëlle Fouquet Martinet – Médiatrice à Ciné Ligue

Entretien via Skype réalisé le jeudi 19 février 2021

Solenne Berger : Peux-tu présenter ton parcours avant d'arriver à Ciné Ligue ?

Anaëlle Fouquet Martinet : J'ai fait des études de cinéma, des études plutôt théoriques, licence de cinéma à Lille et puis ensuite un master recherche en cinéma à Lille. Pendant, mon master recherche, j'ai commencé à faire un peu des stages dans le milieu de l'éducation à l'image, dans une structure lilloise notamment, qui coordonne le dispositif *Passeurs d'Images*. J'ai découvert, l'éducation à l'image via les dispositifs *Passeurs d'Images*. A ce stage là, j'ai passé un petit peu de temps dans un service culturel qui est particulièrement dynamique, qui est celui de la ville de Roubaix. J'y ai passé quelques mois aussi, sur les actions cinéma et notamment, sur un projet de médiation, un projet avec des jeunes. Ce sont les jeunes du conseil municipal jeune qui programment : quatre films par an. C'était quatre vendredis sur le mois de juillet. Ils participaient à tout le reste de l'organisation du festival : la communication, la diffusion et puis la médiation, la présentation des films. J'avais beaucoup travaillé sur ce projet.

Via ce projet, j'ai rencontré ma directrice actuelle, Anne Lidove (directrice de Ciné Ligue). Je travaillais déjà, à ce moment là avec elle et, avec des collègues actuels. J'ai pu rentrer en service civique juste après, à Ciné Ligue pendant que je terminais mon master. A la suite de mon service civique, j'ai été embauchée en CDI dans le cadre de l'aide à l'emploi des médiateurs, qui a été lancé en région Hauts de France, assez tôt. J'ai été la première embauchée à ce titre là dans la région.

SB : Depuis combien de temps ?

AF : Je suis arrivée en septembre 2017.

SB : Avant que tu arrives, comment se passait la médiation ?

AF : Il y a un petit réseau de médiateur en Hauts de France, car nous sommes un certain nombre, maintenant. C'est un peu spécifique pour moi car je suis sur un circuit itinérant, c'est quand même très différent. C'était déjà une grosse structure avec déjà beaucoup de salariés donc bien sûr, la médiation, elle existait déjà. Ma présence a permis de développer

des choses supplémentaires. J'ai pu arriver comme un appui, soulager d'autres collègues. Cela a permis de développer plus de choses, tout simplement. Je n'ai pas apporté la médiation, à Ciné Ligue. Il y a tellement de choses à faire que cela demande beaucoup de temps, au bout d'un moment, nous sommes limités par le temps. Une personne de plus dans l'équipe, forcément, cela permet de développer plus de choses.

SB : Dans les salles en question, est-ce bénévoles qui font les caisses ? Comment cela se passe-t-il quand vous arrivez sur place ?

AF: Nous avons environ 70 communes, dans lesquelles nous tournons, régulièrement. Ce n'est pas uniquement des bénévoles, nous avons tendance à les appeler les partenaires, parce que nous avons affaire plus, à des municipalités qu'à des associations. Nos interlocuteurs,, sont parfois des élus mais aussi des salariés de mairie, donc ils ne sont pas bénévoles.

Quand nous arrivons sur place, c'est le projectionniste qui assure la billetterie et la projection. Nous demandons aux partenaires qu'il y ait toujours une personne sur place pour aider à monter le matériel, pour décharger, pour monter l'écran car le projectionniste ne peut pas le faire tout seul. Nous insistons sur le côté, c'est leur public. Qu'au delà du côté matériel, il faut la présence du personnel ou de quelqu'un d'autre pour accueillir le public. Cela nous semble important en matière de médiation, qu'ils soient là physiquement.

SB : Tu parles de présenter les séances de la part des municipalités, est-ce que c'est quelque chose qu'ils font naturellement ou insistez-vous ? Faites-vous des formations régulièrement pour rappeler cela ? Et comment toi, tu fais, quand tu mets en place des séances spéciales ? Accompagnes-tu le projectionniste par exemple ?

AF: Il y a deux cas de figure. Il y a le cas, où nous ne pouvons pas être présents sur place parce que malgré le fait que je sois arrivée en renfort, il y a tellement de choses à faire, tellement de séances. Je ne peux pas être présente sur toutes les séances. Il y a souvent le cas de figure où, seul le projectionniste est là. Dans ce cas là, nous insistons sur la nécessité de faire le moins de séances sèches possibles mais plutôt de toujours proposer quelque chose autour de la séance.

Pour cela, nous insistons globalement auprès des partenaires sur la nécessité que quelqu'un soit présent, pour qu'il soit à l'aise dans le fait de dire un petit mot quand nous ne sommes pas là. Depuis cet été, nous proposons des « prêts à lire », des petits documents dans lesquels nous listons deux-trois infos sur le film. Ils peuvent lire ou annoter, se l'approprier, mais cela leur permet de dire un mot avant le film sans forcément l'avoir vu au préalable. Nous leurs proposons sur certains films un peu moins évidents, qui à notre sens nécessitent un temps de présentation. Ensuite, nous passons beaucoup de temps, dans la préparation, en amont des séances. Avec ma collègue Camille, programmatrice et chargée des relations avec les partenaires, nous passons du temps pour préparer ces séances, pour conseiller les partenaires dans leur choix de programmation, pour leur expliquer tout ce qu'ils peuvent faire dans le cadre de la projection de leur film, leur suggérer tout un tas de choses.

Puis ces partenaires, nous les rencontrons au moins une fois par an dans le cadre de réunions de territoire. Nous allons un peu partout, dans les deux départements, rencontrer tous les partenaires de notre réseau, pour leur expliquer les nouvelles propositions, insister sur certains aspects, notamment, de la médiation, tout ce que nous pouvons faire autour des séances. Nous avons voulu insister, sur cet aspect là, qu'il était important de mettre en avant la convivialité, sur l'aspect global d'une séance (un petit quelque chose avant, un petit quelque chose après).

Il y a, quelque chose d'important, sur lequel je travaille, depuis que je suis à Ciné Ligue. Nous avons un espace adhérents, qui est destiné aux adhérents de l'association, en l'occurrence, les partenaires, les référents, de chaque commune. Nous avons ouvert un peu plus largement l'accès. Nous pouvons envoyer les codes pour les animateurs, les enseignants de la commune.

SB : C'est une sorte de boîte à outils ?

AF : Oui.

SB: Les adhérents regardent-ils ce site ?

AF : Nous n'avons pas de moyens de contrôler et ce n'est pas ultra fréquenté. En tout cas, nous leur mettons à disposition beaucoup de choses, notamment les kits pédagogiques sur les films art et essai jeune public.

Je mets à la fois les documents des distributeurs et tout ce que nous, nous élaborons. Pour certains films, nous allons faire des fiches pédagogiques, plutôt scolaires, avec des arrêts sur images, des analyses de séquences. Pour d'autres films, nous allons plutôt proposer, des quizz ou des activités manuelles.

SB : Est-ce toi qui fabrique ces documents ?

AF : Cela dépend. Sur les films pour les tout-petits comme *En promenade*, ma collègue Camille est chargée des séances pour les tout-petits. Nous élaborons l'une ou l'autre les activités. Comme *Funan*, *Green Book*, ce sont des films que nous avons programmé dans le cadre d'un dispositif d'éducation à l'image qui nous est propre. Nous proposons dans les communes qui ne peuvent pas bénéficier des dispositifs. Pour ces films là, nous élaborons des fiches pédagogiques, plus scolaires, qui s'adressent du CP à la terminale.

Ils s'en servent assez des kits pédagogiques. (Je te ferai un lien pour que tu ailles fouiller).

Il y a aussi d'autres infos, notamment pratiques : les portraits des partenaires, qu'il faut régulièrement mettre à jour, avec une fiche d'identité, sur la commune et la salle, des photos et une revue de presse.

C'est un peu l'idée, qu'ils ne fassent pas tout dans leur coin mais qu'ils pensent en terme de réseau. C'est aussi le but de cette partie-là, actualité. Nous mettons en valeur toutes les initiatives intéressantes et culturelles de certains partenaires (des ciné-débats, festivals de cinéma) dans l'idée que cela donne envie aux autres d'en faire autant.

Il y a aussi, des conseils de communication, le calendrier des temps forts et la programmation. Il y a aussi un onglet juste sur la médiation que j'ai peaufiné pendant le premier confinement. Avec le coronavirus, les gestes barrières, plein de choses ne sont plus possibles. Lors de notre réunion de territoire en septembre, nous avons décidé d'en faire un document de travail. J'ai mis à jour ce document « comment faire de votre séance, une fête ». Nous leur avons proposé d'y contribuer.

SB : Avez-vous eu, des retours ?

AF : Pas vraiment encore. Nous ne pensions pas que tout s'arrêterait aussi vite. Nous avons à peine fini nos réunions, que nous avons été reconfinés. Nous n'avons pas osé les relancer et nous le ferons au moment où nous aurons une date de reprise, les choses reprendront et où il faudra ré-insister sur ces choses-là. L'idée c'était de ne pas arriver aux

réunions de territoire avec une liste de choses à faire pour que les séances soient intéressantes, c'était plutôt de lister les bonnes initiatives. Nous vous donnons nos propres idées, si vous voulez piocher dedans, si vous voulez contribuer à ce document de travail, qui sera un outil de travail pour tout le monde, afin de mettre en commun toutes les bonnes idées. Ce document se trouve dans la partie temps forts.

SB : En plus de ces réunions de territoire, dont tu parlais, tout au long de l'année, les appelez-vous pour mettre en place des choses ?

AF : Cela m'amène à parler de la programmation. Comment fonctionnons-nous ? Nous nous réunissons une fois par mois, il y a une programmatrice dans l'équipe, Camille. Nous faisons des réunions de programmation. Nous sommes plusieurs collègues à participer à ces réunions, au cours desquelles, nous faisons des propositions sur les sorties du moment. Nous en discutons pour qu'elle élabore (Camille) un document qui sera envoyé aux partenaires, une fois par mois, avec des propositions assez variées : tout public, grand public, art et essai. Nous essayons de faire des propositions un peu plus pointues que la comédie française du mois, du jeune public et des films en écho à nos temps forts. C'est quelque chose que nous avons mis en place depuis deux ans. J'ai élaboré un calendrier de temps forts pour essayer, d'inciter nos partenaires, à penser leur programmation en saison culturelle, pour les inciter à faire des liens avec ce qui les entourent et pas de proposer ponctuellement un film et puis voilà. Dans ce calendrier, tu pourras le voir dans le site adhérents, nous avons repris différentes choses, à la fois des temps forts régionaux (festivals régionaux) auxquels parfois nous pouvons faire écho. Parfois, il y a des possibilités de programmation off. Il y a aussi, des temps forts nationaux, comme le festival du cinéma d'animation, la fête du court métrage, mois du film documentaire. Cela aussi, nous les reprenons.

A côté de cela, nous avons aussi répertorié, un certain nombre de journées nationales, mondiales, un peu citoyennes, parce que c'est quelque chose qui fonctionne assez bien, en général : la fête du développement durable par exemple. Dans ce cadre là, ils peuvent s'inscrire, ils peuvent bénéficier d'une programmation. Leur séance, peut faire écho, à un événement plus global.

Lors de la réunion de la programmation, nous regardons ce calendrier et, chaque mois, nous faisons une proposition à tel temps fort.

Pour finir, sur ce temps de programmation, c'est aussi un moment où nous réfléchissons ensemble, aux propositions de médiation du mois, en fonction des films choisis. Il y a, notamment, le fait de mettre en valeur, tout particulièrement certains films, par le biais d'une newsletter. C'était le cas d'un film régional, *La forêt de mon père*. Il a été tourné dans notre région et la réalisatrice était très investie dans son projet. Elle souhaitait, vraiment l'accompagner. Cela nous tenait à coeur, de le mettre vraiment en valeur, pour lui donnait sa chance, inciter les partenaires à le choisir.

Sinon sur *Calamity* et *Petit Vampire*, pareil, nous avons vraiment mis l'accent sur ces deux films-là, en faisant des panneaux projetés avant nos séances jeune public du mois précédent. Ces petits temps de recommandations, nous les appelons « Ciné Ligue vous recommande ». C'est à la fois, suggérer aux partenaires, de faire ce choix de programmation et dans la newsletter, il y a aussi tout un tas de suggestion, de médiation autour du film.

Nous en discutons, lors de la réunion de programmation. Nous avons aussi fait le choix des « Prêts à lire », en fonction de la programmation que nous élaborons.

Généralement, pendant les vacances scolaires, nous faisons deux propositions d'animation gratuites, autour de films jeune public, que nous allons mettre à disposition des partenaires ou des animateurs de centres de loisirs. Quelquefois, nous leur envoyons et c'est eux qui se débrouillent et qui animent sur place. Nous réfléchissons aussi, aux avants programmes que nous allons pouvoir suggérer, les courts métrages de l'extra court, toujours en lien avec les films que nous proposons ce mois là. Nous réfléchissons aussi, aux invités possibles, aux cinés-débats possibles autour des films, avec notre présence ou pas, cela aussi, je peux aussi t-en parler.

Juste pour revenir sur les suggestions de médiation, nous pouvons suggérer des liens à faire avec des associations locales, comme pour les films documentaires ou des films avec des sujets particuliers où une association pourrait intervenir.

Toutes ces infos, elles sont présentes dans un document, que Camille envoie aux partenaires. Pareil, tu le verras sur le site adhérents. Dans ce document, il y a une petite fiche, qui présente chaque film, l'âge préconisé, si c'est un film coup de coeur, si il y a un kit pédagogique, si il fait écho à une journée spéciale, si il y a la possibilité d'avoir des invités avec ce film. Forcément, nous allons avoir tendance à proposer plus de choses sur

les films plus compliqués, plus art et essai. En fonction de cela, le partenaire fait son choix de programmation.

SB : Sentez-vous, une plus-value ? S'emparent-ils vraiment de ce document ?

AF : Le document de programmation, ils s'en servent. C'est vraiment la liste qu'ils ont hâte de recevoir et parmi laquelle, ils font leur choix. Est-ce que toutes ces suggestions orientent vraiment le choix de programmation ? Je ne sais pas dans quelle mesure, mais en tout cas, c'est un fait, nous faisons de plus en plus une programmation culturelle. Mais ce n'est pas dû, à telle ou telle chose, c'est très long. Petit à petit, les choses bougent.

SB : Ces choses peuvent-elles changer grâce à des partenaires, des élus ?

AF : C'est souvent une question de personne, à la fois, les élus mais aussi notre interlocuteur principal, notre partenaire. Si c'est quelqu'un, qui est particulièrement intéressé par le cinéma et, qui a envie de mettre en place tout un tas de nouvelles choses, qui est motivé, nous allons pouvoir imaginer des choses intéressantes. Quelquefois, c'est moins le cas. C'est amené à changer selon les années.

SB : Tu me parlais de ciné-débats ? Par qui sont-ils organisés ?

AF : Nos partenaires qui organisent le débat, c'est quand même très très exceptionnels, pour ne pas dire jamais, ou alors, dans certains de nos points hyper autonomes. Par contre, ce que j'ai été amenée à faire, ces derniers temps, c'était de co-organiser des séances ciné-débats. Cela partait d'un désir de programmation du partenaire, soit autour d'un film, soit autour d'une thématique. Ensuite, ce que je leur proposais, c'était qu'on se partage la recherche d'intervenants. De mon côté, je cherchais les intervenants cinéma, éventuellement des professionnels qui auraient travaillé sur le tournage et eux je les incitais à chercher des intervenants bénévoles d'association, qui travaillent une des questions soulevées par le film. Des intervenants, qui pourraient apporter un éclairage plus thématique que cinéma. Au final, cela se complète assez bien, d'avoir deux intervenants différents, sur ces deux aspects là. Cela leur permet, de faire du réseau local. L'intérêt, ce n'est pas que nous, depuis Lille, nous fassions appel à un spécialiste. Ce n'est pas l'intérêt

de ce genre de ce séance. L'intérêt, c'est de creuser le tissu associatif local. C'est plus intéressant, si c'est le partenaire, qui va creuser.

Ensuite, sur le jour même du ciné-débat, généralement, je leur proposais de co-animer la discussion. Nous préparions en amont, la séance, chacun de notre côté et, nous mettions en commun. Nous étions deux animateurs de discussion. Cela fonctionne plutôt bien, parce qu'ils sont assez frileux, d'animer seul et si je débarque toute seule pour animer, cela n'a pas forcément beaucoup de sens. Cela ne fait bouger les choses que sur le long terme. Cela veut dire que, si nous ne venons pas, il ne se passe plus rien. Cet entre deux, de co-animer, je trouve cela assez intéressant.

SB : Encore faut-il que les personnes soient à l'aise pour parler devant un public ? Est-ce qu'il y a une demande, de formation, d'intérêt pour prendre la parole en public ? Comment les accompagnez-vous ?

AF : Non, effectivement, nous n'avons pas tant de formations spécifiques là-dessus.

Nous leur avons demandé depuis la mise en place des prêts à lire. Les quelques partenaires qui trouvaient cela super intéressants, parfois ils nous ont dit que l'exercice était compliqué pour eux. Malgré qu'ils trouvaient l'outil intéressant, ils n'avaient pas réussi à franchir le cap, de prendre le micro et de parler devant tout le monde.

Sur la difficulté ,de prendre la parole en public, je n'ai pas de solution miracle. A part proposer à quelqu'un d'autre de la commune, d'essayer d'entraîner un élu. C'est aussi leur rôle, d'accueillir les habitants de leur commune, quand il se passe quelque chose.

SB : Est-ce toujours les mêmes projectionnistes qui vont dans les communes du circuit ? Il y en a aucun, si la séance n'est pas présentée, qui aurait envie de le faire ?

AF : Si, c'est aussi, une grande question chez nous. C'est la médiation, par le projectionniste. Mais cela pose souci, déjà parce que projectionniste c'est un vrai travail et, médiateur, c'est un vrai travail. Cela demande du temps de préparation, qu'ils n'ont pas, ou qu'ils n'avaient pas, avant tout cela. Avant le coronavirus, le planning était tellement chargé, tout le monde tourne. C'est en flux tendu, en permanence, il n'y a pas de temps de préparation.

Il y a un autre aspect qui est soulevé, par certains d'entre eux. Déjà, certains n'ont pas envie, ce qui peut s'entendre, d'autres qui pourraient être intéressés, pointent le fait qu'ils ne peuvent pas assurer la technique et la médiation en même temps. Effectivement, pour être présente à certaines séances, quand nous animons une séance, cela nécessite aussi de la projection d'image. Si il y a un problème technique et, que c'est le projectionniste qui gère la médiation, il doit courir. C'est quand même difficilement jouable.

SB - Pour la communication, étant donné que vous n'êtes pas sur place, pour communiquer sur toutes les séances, comment gérez-vous ? Tu me parlais de l'espace d'adhérents, avez-vous d'autres outils pour communiquer auprès du public ?

AF : Pour communiquer auprès du public, nous avons notre site internet. Sur notre site, il y a toute la programmation du moment. Le planning est entièrement informatisé. Nous rentrons toutes les séances et c'est relié au site internet. Il y a tous les films programmés, il y a la commune. Nous pouvons aussi voir par carte.

Nous communiquons aussi, sur notre page Facebook. Mon collègue chargé de communication, il fait un post une fois par semaine, avec les films programmés par semaine, dans toutes les salles de réseau.

Nous communiquons sur le réseau en entier. Il se trouve que les spectateurs se rendent sur notre site, pour voir la programmation du mois, dans leur commune. Après la communication locale, ce sont les partenaires qui s'en saisissent. Il n'y a pas mal de commune, qui ont une page Facebook, qui ont leur foyer, leur programme. C'est très varié.

SB : Gèrent-ils leur programme ou alors les fournissez-vous ?

AF : C'est un aspect sur lequel nous insistons régulièrement, quand nous voyons, les mauvais chiffres. Lors des réunions de territoire, il y a toujours un aspect sur la communication. Dans certains endroits, nous pouvons voir, qu'il y a un manque de communication. C'est pour ça qu'il y a tout un aspect sur le site adhérents, sur des conseils de communication. Comment créer une page Facebook ? Comment communiquer ? Mon collègue a même fait des affiches types à compléter pour ceux qui n'auraient pas forcément les moyens, d'élaborer des maquettes. Il a fait, une maquette très simple, pour rappeler qu'il suffit de mettre l'affiche du film, l'heure, la date et le lieu et ensuite d'imprimer et de la placarder, dans la commune. Ensuite, nous insistons sur les séances un peu spécifiques,

sur lesquelles, il y a un peu plus d'enjeu, par exemple, quand nous faisons venir des invités. Nous allons avoir tendance, à insister sur la communication, à relayer aussi de notre côté dans notre réseau. Sinon, sur les séances habituelles, la communication locale, elle est faite par les partenaires. Nous avons plein de conseils à leur donner, mais nous ne la faisons pas à leur place.

Au-delà de la date, l'heure, effectivement, pour chaque film programmé, ils ont le droit à une grande et petite affiche. C'est un peu chacun qui choisit en début d'année. Ma collègue Laurence envoie en fonction des films programmés, les affiches du film. Après, cela n'empêche pas de faire un vrai flyer à distribuer.

SB: Quelles contraintes rencontres-tu au quotidien ?

Il y a des contraintes de temps. Quand nous avons 70 salles au lieu d'une, ce n'est pas pareil. Comme dans le domaine du développement culturel, nous pouvons être, parfois, un peu découragés. Nous avons parfois l'impression, que tout cela ne sert à rien, que les choses bougent difficilement. Mais ce n'est pas vrai, même si du jour au lendemain, nous ne voyons pas des différences énormes et que nous ne ressentons pas un engouement énorme pour ce que nous proposons. Malgré tout, c'est des petites graines qui petit à petit font bouger, font évoluer les choses. Les difficultés, c'est des fois d'avoir l'impression, tu vois nous parlions du site adhérents, c'est un outil sur lequel j'ai travaillé beaucoup. Parfois, quand nous entendons, que les partenaires ont perdu leur code, nous avons l'impression que tout cela ne sert à rien et qu'il faudrait mieux arrêter de mettre autant d'énergie là-dedans. Mais finalement c'est une erreur. Même si effectivement, les 70 partenaires ne connaissent toujours pas cet outil, certains d'entre eux s'en saisissent, notamment des kits pédagogiques. C'est déjà ça, petit à petit ça viendra.

SB: Sur votre site internet, j'ai vu que vous organisiez des formations à destination des animateurs de centre de loisirs ? Depuis combien de temps ? Cela marche-t-il bien ?

AF : Oui, c'était un autre aspect de médiation au deuxième étage, pour palier au fait que nous ne pouvons pas être partout sur toutes les séances. C'est une formation de médiateurs dans le cadre de formation BPJEPS. C'est un autre collègue à moi qui est chargé de cette formation. Cela fait un certain nombre d'années que c'est mis en place. En tout cas, cela

continue de fonctionner. Cela fonctionne plutôt bien. Il a des bons retours. Ce qui était intéressant cette année, c'est qu'il y avait parmi les stagiaires, des animateurs qui étaient déjà en poste dans certaines communes de notre réseau, donc il y a vraiment une mise en application direct qui peut se faire.

Aurélia Di Donato - Membre de l'association Les Doigts dans la prise
Entretien réalisé en zoom, vendredi 16 juillet 2021

Solenne Berger : Pouvez-vous, vous présenter et puis rappeler le contexte, la date de création de votre structure *Les Doigts dans la prise* ?

Aurélia Di Donato : *Les doigts dans la prise* est une association loi 1901, qui a été créée en 2011, par des professionnel.les de la médiation en salles de cinéma. Des animateurs jeune public, des personnes faisant de la médiation en festival, des gens travaillant dans des associations de salles qui oeuvrent, à la diffusion. Nous nous sommes constitués en association au départ, il n'y avait pas véritablement, en tout cas, de notre point de vue, il y avait un manque de discussion sur le métier d'animateur jeune public que nous pouvons appeler aussi, médiateur. C'est une réalité. C'est à dire, à ce moment là, nous avons constaté, qu'il y avait de plus en plus de postes, qui étaient sur ce type de tâches mais finalement sans qu'il y ait, de réflexions, de discussions, de partages d'expériences. En discutant, entre nous, nous nous sommes aperçus, que nous étions souvent confrontés aux mêmes problèmes et, que nous tentions de les résoudre tout seuls dans notre coin.

Au départ, comme nous n'avions pas d'argent, outre les quelques adhésions que nous pouvions récolter, les premières actions c'était des apéros. Mais l'idée de ces apéros, derrière le côté un peu marrant, l'idée c'était, de créer du lien et, de la rencontre. Que les gens aient un endroit où ils se rencontrent.

Quelques années plus tard, je crois que c'est en 2014, les créateurs étaient basés en Ile de France et en partenariat avec *Enfances au cinéma* et avec le soutien de la DRAC, nous avons pu mettre en place une première session de formation de deux jours. Cette formation était entièrement gratuite pour les participants. Elle était entièrement financée par la DRAC.

C'est là un peu qu'est né le concept de notre formation qu'après, nous avons décliné, poursuivi, approfondi. Nous avons pu faire les démarches administratives pour obtenir le statut d'organisme de formation, que nous avons jusqu'à aujourd'hui et qui nous permet de pouvoir faire financer les formations des gens par les fonds de formation des entreprises, par les OFCO.

Le concept de nos formations, c'est toujours des formations très courtes, une journée, deux journées. C'est de la formation continue, pas de formation initiale, même si il y a des gens qui sont débutants. Nous n'envisageons pas de créer ni de diplôme, ni de certificat. L'idée

c'est aussi de pouvoir réunir au sein de même formation, des gens qui ont des parcours et des niveaux différents. Nous avons l'habitude, d'avoir un public très hétérogène. Il y a des personnes qui n'ont jamais fait de médiation qui viennent à nos formations et des personnes qui en font, depuis 15 ou 20 ans. Nous avons toute forme de panel et, c'est cela qui est intéressant. Nous ne sommes pas simplement dans de la formation en descendant mais nous faisons de ce que nous appelons de la formation, de pair à pair. C'est la raison pour laquelle, nous avons refusé de faire du distanciel. C'est, ce qui fait aussi la richesse de nos formations, ce sont aussi des lieux de rencontres entre les participants. Nous sommes persuadés de ne pas avoir toutes les réponses et, nous nous enrichissons nous-même, aussi des formations.

L'autre constat est, quand nous faisons les formations médiation, en médiation jeune public, nous essayons toujours de varier les temps, de toujours avoir à la fois, des temps d'enrichissement, d'apports théoriques, cela peut-être une intervention d'un universitaire. Nous allons avoir souvent des retours d'expériences sur des personnes qui font des choses différentes, inédites, exceptionnelles et qui vont venir échanger avec la salle à ce sujet et présenter ce qu'ils ont pu faire.

Nous avons des présentations d'ateliers pratiques. Là, l'idée, c'est toujours que les participants soient en capacité de les reproduire donc pour qu'on les présente, il faut plusieurs choses. Il faut que cela ne demande pas beaucoup de financement, de budget. Il faut que cela ne demande pas des connaissances techniques exceptionnelles et cela ne demande pas non plus une main d'oeuvre pléthorique. Il faut vraiment que ce soit reproductif finalement. Parce que dans les animateurs jeune public, il y a des gens qui font oeuvre de beaucoup d'imagination et qui peuvent créer des choses et il y a des gens pour qui c'est plus simple de reproduire des choses qu'ils ont déjà vu.

Enfin, nous essayons d'avoir des temps de brainstorming, où, l'idée est de réfléchir avec les participants sur une question. Je vous donne un exemple, nous avons réfléchi à la question du coin enfant, dans une salle de cinéma. Nous n'avons pas de réponse là-dessus, mais c'est une réflexion. Nous avons eu une réflexion sur la place des accompagnateurs adultes, dans les sorties scolaires, c'est pas toujours facile à gérer. C'est pareil, nous n'avons pas de réponses à cela, mais je pense que c'est des questions, qui méritent d'être posées. Nous, ce que nous voulons, c'est que ce métier aussi, il avance, il évolue, il s'interroge. Le monde bouge, tous les métiers doivent bouger, en même temps.

SB : C'est vraiment les structures qui font appel à vous ou allez-vous les chercher ?

AD: Il y a deux formules. En Ile de France, c'est plutôt nous, qui sommes force de proposition. En Ile de France, c'est pratique, cela concentre beaucoup de professionnel.les, et aussi parce que c'est l'endroit le plus facilement accessible malgré tout, pour l'ensemble des personnes en France. Quand nous faisons des formations en région parisienne, nous pouvons avoir un mélange de gens de franciliens et, des gens venant d'autres régions. C'est hyper enrichissant.

Après, quand nous allons en région, ce n'est qu'en partenariat avec une association de salles locales. Ce qui nous intéresse et c'est vraiment un plaisir aussi, c'est de co-construire, de travailler avec des associations de terrain.

SB : Pouvons-nous parler de co-construction pour la formation « Création d'un parcours d'accompagnement médiateur Hauts de France » ou pas du tout ?

AD : Les commanditaires de ce projet, c'est l'ACAP, qui est le pôle image des Hauts de France et l'association de la *Suite dans les Images*, qui coordonne les dispositifs. Ils ont fait appel à nous, parce qu'ils avaient ce projet de créer ce parcours de quatre journées, pour les médiateurs des Hauts de France autour de la question des 15-25 ans, mais ils n'arrivaient pas à conceptualiser le truc, à le finaliser. Ils avaient des bouts d'idées et ils sont venus nous voir, parce qu'avec le temps, nous avons quand même acquis une certaine expérience, une certaine expertise dans l'ingénierie de formation. Nous avons pu, leur proposer et, mettre en place ce parcours qui est quasiment finalisé parce qu'il y a deux journées, qui ont eu lieu en mai et en juin. Les deux prochaines journées auront lieu en septembre et octobre. Le programme est quasiment terminé.

SB : Y avait-il beaucoup de participants ?

AD : Quasiment l'intégralité des médiateurs des Hauts de France. Nous, nous sommes toujours sur des petites jauges, 15 à 20 personnes à chaque fois. Ils ont pu bénéficier du financement CNC/Etat/Région pour les créations des postes de médiation. Elle fait partie des rares régions, qui ont pu mettre cela en place. Pour l'instant, cela a été bien suivie et, pour l'instant les retours que nous avons eu des participants sont très bons donc, nous sommes assez contentes. Nous espérons, qu'ils vont être contents jusqu'au bout. Surtout, ce que j'espère, c'est que cela pourra les aider dans leur projet.

SB : Les médiateurs, vous m'avez dit tout à l'heure, leurs parcours sont assez hybrides, pouvez-vous m'en dire plus ?

AD : C'est un métier qui en perpétuel renouvellement. Dans les personnes qui viennent régulièrement dans nos formations, il y en a qui font ça depuis 15 ans et qui continuent à venir et, à trouver qu'ils s'enrichissent de choses. Nous dans les gens que nous faisons intervenir, nous faisons intervenir des jeunes médiateurs. Chez nous, n'importe qui, qui participe à nos formations,, en tant que stagiaire, demain, il peut être intervenant. Cela s'est produit à plusieurs reprises. Inversement, l'année dernière, nous avons fait intervenir, des animateurs jeune public assez jeunes et ils ont assisté à toute la formation. C'est un peu le concept. Nous nous enrichissons les uns les autres. Nous ne voulons pas avoir de posture. Oui, il nous arrive de faire venir des spécialistes sur des questions spécifiques mais cela reste très minoritaire, dans ce que nous proposons.

SB : Des bénévoles ont-ils déjà participé à vos formations ?

AD : La question des bénévoles dans les salles de cinéma, elle m'intéresse de plus en plus et, je trouve qu'elle est, comme dirais-je, problématique à plein d'égards, c'est à dire, je me réjouis que des gens fassent du bénévolat pour les salles de cinéma plutôt qu'autre chose, ce n'est pas la question, sauf que, il ne faut pas oublier que c'est un métier exploitant. C'est mon grand combat. C'est aussi pour ça que nous faisons de la formation professionnelle. J'aimerais que nous nous développons sur d'autres domaines, nous avons commencé. Pour moi la formation, c'est doter de compétences, les salles de proximité pour qu'elles puissent assurer leur survie, dans ce monde terrible qui nous entoure. En France, nous pensons que tous les maux se résolvent par les financements publics, moi je ne suis pas de cette école là. C'est des commerces, nous n'avons pas honte de l'être. Ce n'est pas grave. Je crois que nous pouvons très bien faire son travail et honnêtement, et aimer sa vie. L'amateurisme est un vrai problème et là les bénévoles poussent cette question à leur paroxysme.

Il y a un nécessaire besoin de formation. J'ai commencé ma carrière dans l'exploitation, dans une salle associative, je l'ai découvert très tôt, la question du bénévolat dans les salles de cinéma. Cela dit, cette question du bénévolat, elle est vrai aussi pour les associations de salles. Le statut associatif a des limites. Cela ne peut fonctionner que, si nous écoutons le salarié qui lui est, le professionnel de la salle.

Il y a une question qui m'importe beaucoup c'est que, nous avons un gros souci de formation. Ce projet de faire des formations pour les bénévoles en Occitanie, c'est un projet qu'on parle avec l'ACREAMP, c'est l'association des salles de l'Occitanie, cela veut dire Association des cinémas de recherche et d'essai d'Aquitaine Midi Pyrénées Limousin. Ils gèrent notamment, *Lycéens au cinéma*, mais ils font beaucoup d'aide à la diffusion. Ils font des suivies de copies ADRC, ils font venir des invités, enfin, ils font beaucoup de choses.

Cela faisait quelques temps que nous voulions monter cette formation à destination des bénévoles donc le point crucial, c'était les financements. Comment finançons-nous la formation des bénévoles ? Il y a un vrai souci et c'est un vrai problème large au niveau français. Le monde associatif, je ne sais plus, combien c'est d'emploi, c'est colossale. Le bénévolat en France est quelque chose, qui est énormément répandu. Comment finançons-nous la formation de ces gens là ? Parce que c'est quand même des gens qui bossent,, dans le milieu professionnel. Cette question elle est vrai pour notre milieu mais je pense qu'elle est vraie, dans d'autres milieux.

Là, en l'occurrence l'ACREAMP a pu l'obtenir, parce qu'il y a des financements qui sont fléchés bénévoles, qui sont absolument modiques. Ils ont réussi à avoir une enveloppe donc avec l'ACREAMP, nous avons monté la projet. C'est à dire, nous avons organisé des journées de formation qui étaient ouvertes aux bénévoles et aux salariés. Nous avons fait cela à plusieurs reprises. C'est comme cela, que nous avons pu « offrir » une prestations de formation aux bénévoles identiques, similaires à celles des salariés. En plus, ils étaient formés, car nous mélangions c'était génial. C'est le seul endroit où j'ai pu faire cela pour l'instant mais c'était un vrai travail commun et une vraie volonté commune de travailler ensemble en prenant en compte la question des bénévoles. Je suis assez fière que nous ayons réussi à faire cela car nous avons fait cela quasiment sans financement public, il faut avoir cela en tête. Le financement public, c'était 600 euros, 600 euros pour former douze personnes. Nous sommes rentrés dans nos frais et nous avons accueilli plus d'une dizaine de bénévoles et nous avons formé des salariés.

SB : C'était accès sur quoi, cette formation pour les bénévoles ?

AD : Alors nous avons fait une première session. C'était notre journée qui marche très très bien de prise en parole en public. Il y avait une comédienne clown. Je peux vous dire, pour l'avoir suivie, une bonne quinzaine de fois, avec elle, pour l'avoir accompagnée, tout le monde devrait la faire. C'est une formation d'une journée, où nous travaillons la question de la prise de parole en public. Vraiment, techniquement, physiquement, moralement. Il y a beaucoup, beaucoup de gens pour qui, c'est extrêmement difficile, voir carrément flippant. C'est une technique et nous ne l'apprenons jamais. Nous, nous faisons une journée là-dessus et là pendant la fermeture, nous en avons fait plein.

Nous avons fait trois journées de formation en Occitanie, deux à Auch, une à Toulouse. Les gens ont tellement adoré, qu'ils ont voulu, qu'on revienne pour faire, pour aller plus loin. Là, nous parlions que du contenant, nous ne parlions pas, du contenu. Cela nous a poussé dans nos retranchements et nous avons créé un nouveau module qui n'existait pas avant. Nous avons conceptualisé un nouveau module, que nous avons appelé « les essentiels de la médiation ». C'est pareil, c'est sur une journée. Je peux vous dire que, sur une journée c'est intense. Nous traitons de la question, des exercices de la présentation de séance et de l'animation de débat en salle. Tout cela, en une journée. Nous travaillons à la fois le contenant comme à la première formation et le contenu. Nous partons sur la méthodologie, qu'est-ce qu'on dit, à quoi ça sert ? Nous animons minimum, à trois intervenants. Les gens trouvent que c'est beaucoup mais ils ne se rendent pas compte. Nous avons trois profils différents. Nous l'avons faite pour CINA, qui nous a réclamé cette formation. Les retours ont été excellents et ils veulent que nous en refassions une en octobre.

Je pense que c'est un module, qui peut bien marcher. Nous, nous sommes toujours sur des modules courts parce que nous espérons que cela puisse aider les gens, à se motiver à venir. Ce n'est pas un investissement, de temps énorme. Je peux vous dire que, j'ai vu passer du monde, depuis 2014, en formation, je vois à quel point, il y a des vrais besoins.

CV



SOLENNE BERGER

NÉE LE 26 AVRIL 1988
PERMIS B

PROFIL

Actuellement projectionniste et chargée de coordonner les animations pour les salles du Réseau Ciné Off. Je participe à la programmation des films jeune public et suis chargée d'animer les ateliers en direction de ce public. En 2022, suite à ma formation à la Fémis, je vais accéder à de plus hautes responsabilités, en programmant et en reprenant la direction de Ciné Off.

COORDONNÉES

- 06 75 63 32 04
- solenneberger@gmail.com
- 237 rue Edouard Vaillant
37000 Tours

COMPÉTENCES

Wordpress	● ● ● ● ●
Audition	● ● ● ● ●
Canva	● ● ● ● ●
Première Pro	● ● ● ● ●
Production émission radio	● ● ● ● ●
Gestion de projet	● ● ● ● ●

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- **Chargée d'animation - projectionniste - CINE OFF**
NOVEMBRE 2014 - AUJOURD'HUI / CDI
- **Membre du Groupe AFCAE Jeune Public**
JANVIER 2018 - AUJOURD'HUI
- **Assistante diffusion - CICLIC**
SEPTEMBRE 2014 - OCTOBRE 2014 / CDD
- **Chargée de développement - Balad'Images**
SEPTEMBRE 2013 - JUIN 2014 / SERVICE CIVIQUE
- **Assistante Lycéens et apprentis au cinéma - CICLIC**
JANVIER 2013 - JUIN 2013 / STAGE
- **Assistante diffusion**
AVRIL 2012 - JUIN 2012 / STAGE

FORMATION

- LA FEMIS (Ecole Nationale supérieure des métiers de l'image et du son)
DECEMBRE 2020 - AUJOURD'HUI
Formation continue de "Directeur d'exploitation cinématographique"
- CNED - CAP Opérateur Projectionniste en candidate libre
2014 - 2015
- Université Lumière Lyon 2
2012 - 2013
Master 2 Diffusion des arts et des savoirs par l'image / Mention Très Bien
- Université Paris-Est Marne-La-Vallée
2008 - 2011
Licence Etudes Cinématographique / Mention assez bien

LOISIRS

Cinéma | Animation radio | Vélo | Guitare | Tennis de Table